



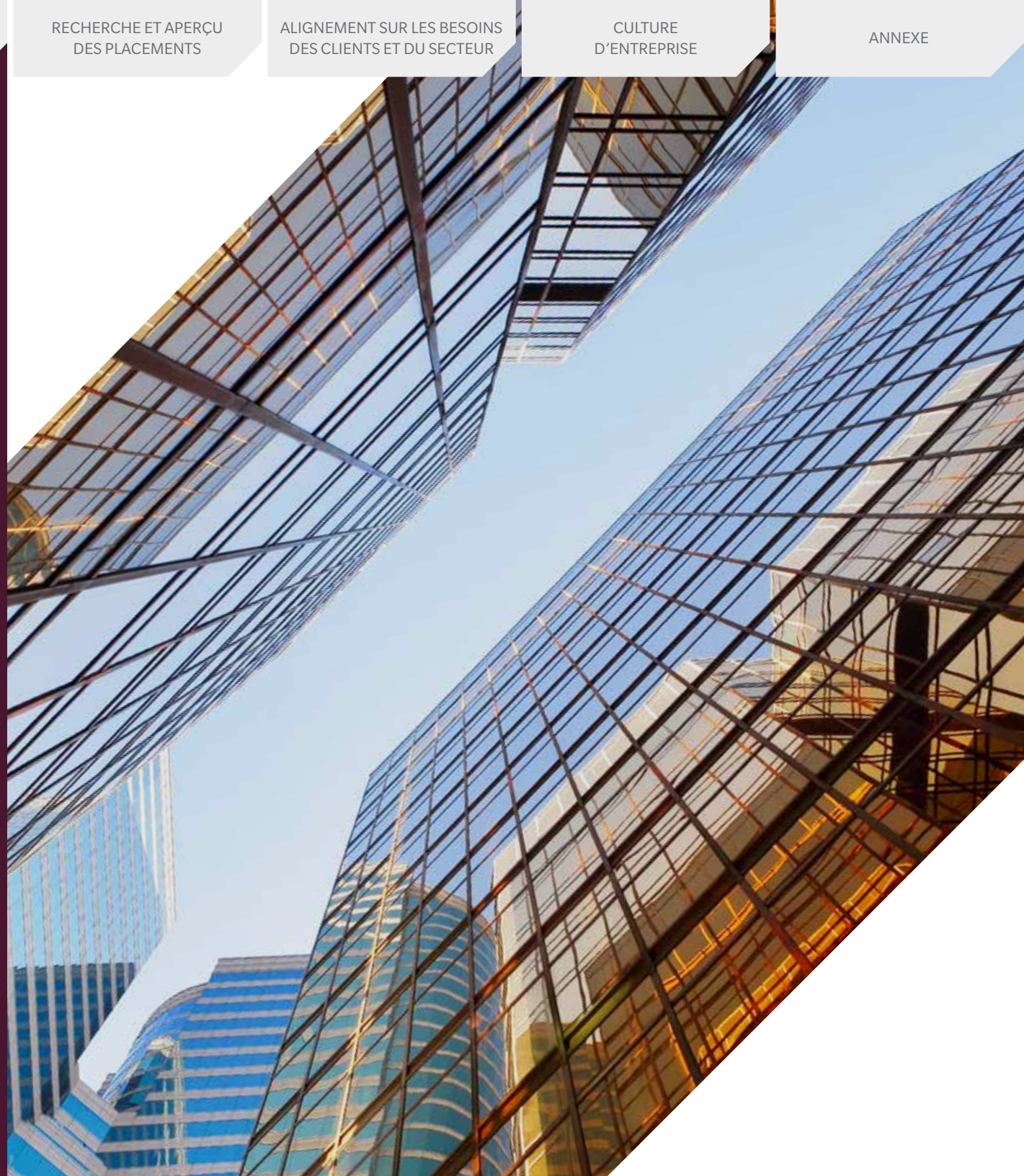
Rapport annuel 2024 de MFS^{MD} sur la durabilité

UN SIÈCLE
DE GESTION
ACTIVE
RESPONSABLE

Cliquez sur les en-têtes de contenu ci-dessous ou sur les onglets ci-dessus pour accéder directement à la section.

/ TABLE DES MATIÈRES /

4	Survol de la durabilité
5	Notre approche en matière de durabilité
9	Ressources et gouvernance
14	Exclusion, désinvestissement et évitement
16	Recherche et aperçu des placements
17	Recherches thématiques et études de cas
31	Données ESG et outils
35	Constructivisme : une approche collaborative de l'engagement
42	Initiatives de l'industrie
48	Vote par procuration : un pilier de la gérance
60	Alignement sur les besoins des clients et du secteur
61	Initiatives de collaboration de l'industrie
63	Satisfaire aux attentes des clients et tenir compte des rétroactions de l'industrie
64	Partenariats universitaires
66	Culture d'entreprise
67	La diversité chez MFS
84	Formation interne et éducation
86	Annexes, y compris le rapport intégral conforme au cadre du GIFCC



La lettre de Ted Maloney



Au cours des dernières décennies, la façon dont notre industrie a compris et mis en œuvre les « pratiques exemplaires » en matière de durabilité et d'intégration des facteurs ESG s'est transformée, et nous nous attendons à ce qu'elle continue d'évoluer à l'avenir. Nous estimons que ce processus de changement est positif, car il permet de réunir des idées nouvelles et existantes pour faire en sorte que nous, ainsi que l'ensemble du secteur des placements, continuions d'offrir des résultats à long terme à nos clients.

Le centenaire de notre société nous a rappelé que notre engagement sans faille envers notre mission, qui consiste à créer de la valeur à long terme de façon responsable pour nos clients, a permis à MFS^{MD} de traverser avec succès de nombreuses périodes d'incertitude et restera notre meilleur guide à l'avenir. Même si le paysage de la durabilité demeure dynamique et a peut-être changé, les principes qui sous-tendent notre approche stratégique n'ont pas changé. Avec pour objectif d'offrir l'excellence à notre clientèle, nous sommes positionnés pour adopter une vision à long terme et pour comprendre de façon approfondie ce que nous détenons pour le compte de nos clients. Cela signifie que l'évaluation de l'importance financière et le fait d'être un bon gestionnaire de capital à long terme correspondent intrinsèquement à notre processus de placement et à notre responsabilité fiduciaire.

Lorsque je rends visite à des clients partout dans le monde, une question se pose souvent : qu'entendons-nous par long terme ? Conscients de la diversité cognitive qui caractérise MFS et qui favorise la prise de bonnes décisions de placement, nous savons que différents investisseurs de MFS peuvent avoir des opinions nuancées sur la façon dont ils envisagent les horizons de placement dans leurs portefeuilles respectifs. En règle générale, toutefois, pour nous, le long terme désigne un cycle économique complet. Cela peut représenter cinq ans, dix ans ou plus. Nous détenons des placements dans certaines sociétés dans nos portefeuilles de façon continue depuis plus de 20 ans.

Au cours de ces périodes, un observateur peut comprendre pourquoi des facteurs comme les nouvelles réglementations climatiques, les changements dans les habitudes d'achat des consommateurs, les normes de travail émergentes et d'autres enjeux pourraient influencer sur notre estimation de l'évaluation d'une société. Les risques et les occasions que d'autres considèrent comme étant à « très long terme » pourraient bien se situer dans notre horizon de placement, et nous servons au mieux nos clients en tenant compte de ces facteurs dans notre analyse.

Le centenaire de notre société nous a rappelé que notre engagement sans faille envers notre mission, qui consiste à créer de la valeur à long terme de façon responsable pour nos clients, a permis à MFS^{MD} de traverser avec succès de nombreuses périodes d'incertitude et restera notre meilleur guide à l'avenir.

Étant donné que notre approche de placement repose sur le jugement compétent et l'intelligence collective, nous ne pourrions atteindre aucun de ces objectifs sans nos collaborateurs et la culture d'excellence qu'ils incarnent. Notre réussite découle de la passion et de l'engagement de nos employés à favoriser un environnement d'inclusion et de collaboration qui nous permet de travailler en équipe pour produire d'excellents résultats à long terme pour nos clients. Nous demeurons déterminés à investir dans nos employés et dans le milieu de travail que nous avons bâti ensemble. Compte tenu de l'importance de ce socle, vous trouverez plus de détails sur notre approche à l'égard de la culture et des initiatives communautaires dans le rapport annuel de cette année.

Alors que nous continuons de travailler ensemble pour composer avec l'évolution du monde qui nous entoure, nous espérons que ce rapport éclairera les principes qui sous-tendent notre stratégie, qu'il apportera de la transparence sur nos activités et sur la façon dont nous faisons évoluer notre approche pour nous assurer de répondre aux besoins de nos clients et d'autres parties prenantes clés.

Ted Maloney
Chef de la direction



/ RESPECT DES PRINCIPES DU STEWARDSHIP CODE DU ROYAUME-UNI /

Le Stewardship Code du Royaume-Uni est une norme importante qui guide les investisseurs non seulement au Royaume-Uni, mais partout dans le monde. Le respect du code exige que nous démontrions comment nous gérons efficacement le capital de nos clients. Dans un esprit d'intégration approfondie, nous avons inclus dans le présent rapport notre réponse publique au code.

Le rapport et l'approche que nous privilégions pour respecter chaque principe du code ont été examinés et approuvés par le Comité de durabilité des placements de MFS. Le tableau présenté ci-après indique de quelle façon nous mettons en application chaque principe. Nous avons associé chaque principe à un symbole et indiqué les numéros de page où vous pouvez voir comment nous agissons conformément à celui-ci.

PRINCIPES DU STEWARDSHIP CODE DU ROYAUME-UNI	PRINCIPE	PAGE
Principe 1 : La mission, les convictions en matière de placement, la stratégie et la culture d'entreprise des signataires permettent une gérance qui crée de la valeur à long terme pour les clients et les bénéficiaires, ce qui procure des avantages durables à l'économie, à l'environnement et à la société en général.		5 à 30, 35 à 38, 57 à 59, 83 à 85, 87 à 108
Principe 2 : La gouvernance, les ressources et les incitatifs des signataires soutiennent la gérance.		9 à 14, 17 à 25, 31 à 34, 56, 67 à 85, 87 à 118
Principe 3 : Les signataires gèrent les conflits d'intérêts en faisant passer l'intérêt des clients et des bénéficiaires avant le leur.		48 à 54, 122 à 124
Principe 4 : Les signataires déterminent et gèrent les risques systémiques et ceux à l'échelle du marché afin de favoriser le bon fonctionnement du système financier.		7 à 8, 17 à 30, 56, 58 à 59, 87 à 108, 119 à 121
Principe 5 : Les signataires passent en revue leurs politiques, garantissent leurs processus et évaluent l'efficacité de leurs activités.		17 à 31, 48 à 54, 72, 125 à 127
Principe 6 : Les signataires prennent en considération les besoins de leurs clients et de leurs bénéficiaires, et leur font part de leurs activités de gérance et de placement et des résultats obtenus.		17 à 25, 48 à 54, 61 à 64, 72, 130
Principe 7 : Les signataires s'acquittent de leurs responsabilités en intégrant systématiquement la gérance et les placements, notamment les questions environnementales, sociales et de gouvernance importantes, ainsi que les changements climatiques.		5 à 15, 17 à 38, 42 à 45, 87 à 108
Principe 8 : Les signataires surveillent les gestionnaires et les fournisseurs de services et exigent qu'ils rendent des comptes.		82, 128 à 129
Principe 9 : Les signataires instaurent un dialogue avec les émetteurs pour maintenir ou accroître la valeur des actifs.		35 à 41, 45 à 47, 57, 119 à 121, 133
Principe 10 : Les signataires participent, au besoin, à des initiatives de mobilisation collaborative afin d'exercer une influence sur les émetteurs.		35 à 38, 42 à 45, 57, 61, 64, 87 à 108, 119 à 121
Principe 11 : Les signataires recourent, au besoin, à la voie hiérarchique pour mener à bien leurs activités de gérance et ainsi exercer une influence sur les émetteurs.		35 à 38, 45 à 46, 57
Principe 12 : Les signataires exercent activement leurs droits et leurs responsabilités.		48 à 55, 131 à 132

Ces icônes utilisées dans l'ensemble du document visent à illustrer chaque principe. Pour en savoir plus sur le Stewardship Code du Royaume-Uni, consultez le site frc.org.uk/investors/uk-stewardship-code.

Survol de la durabilité

Cette section résume notre approche en matière d'investissement durable et les structures que nous avons mises en place pour nous assurer que nos objectifs s'accordent avec notre mission première : créer de la valeur de manière responsable pour nos clients.



Survol de la durabilité

Notre approche en matière de durabilité

1 7

/ LES TROIS PILIERS À LA BASE DE NOTRE APPROCHE STRATÉGIQUE /

PLACEMENTS

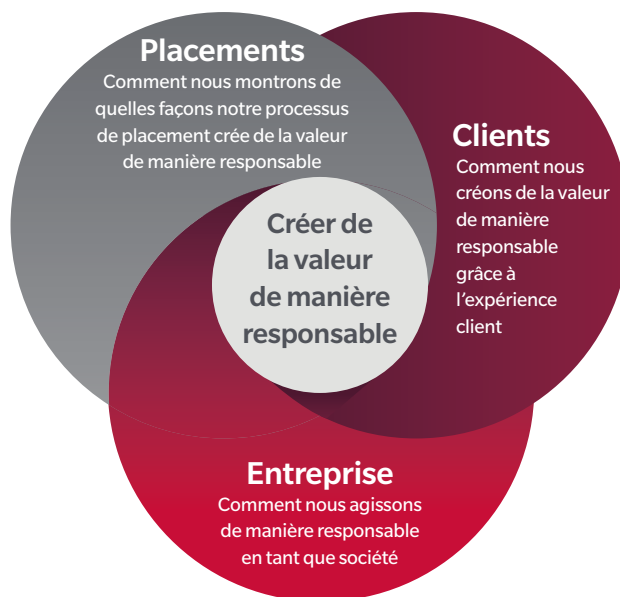
Depuis 2009, nous avons officiellement intégré la durabilité dans notre processus de placement. Notre travail dans ce domaine n'a jamais été externalisé ou cloisonné. Il a plutôt été intégré à notre processus de placement comme le meilleur moyen de créer de la valeur à long terme pour nos clients. L'intégration systématique des facteurs ESG, dans la mesure où ils sont importants sur le plan financier, à notre processus de placement au moyen de la recherche fondamentale et de la gérance améliore notre compréhension de ce qui est pris en compte et de ce qui ne l'est pas dans les évaluations des actions et des titres à revenu fixe.

CLIENTS

Nous avons l'occasion d'aider nos clients axés sur la durabilité à intégrer cette dimension à leur propre travail et à leurs communications. Nous sommes heureux de créer ainsi de la valeur pour ces clients, tout en restant concentrés sur la satisfaction des besoins de tous nos clients grâce à notre approche fondée sur l'importance financière.

SOCIÉTÉS

Nous gérons notre entreprise de la même manière que nous investissons : dans une optique à long terme. Nous visons à servir d'exemple pour les entreprises détenues dans nos portefeuilles. Qu'il s'agisse de traiter et de rémunérer nos employés issus de cultures diverses à travers le monde de manière équitable ou de réduire l'incidence à long terme sur l'environnement, nous cherchons à être à l'avant-garde et à harmoniser systématiquement nos efforts en matière de durabilité avec notre mission : créer de la valeur à long terme pour les clients et les investisseurs finaux que nous servons.

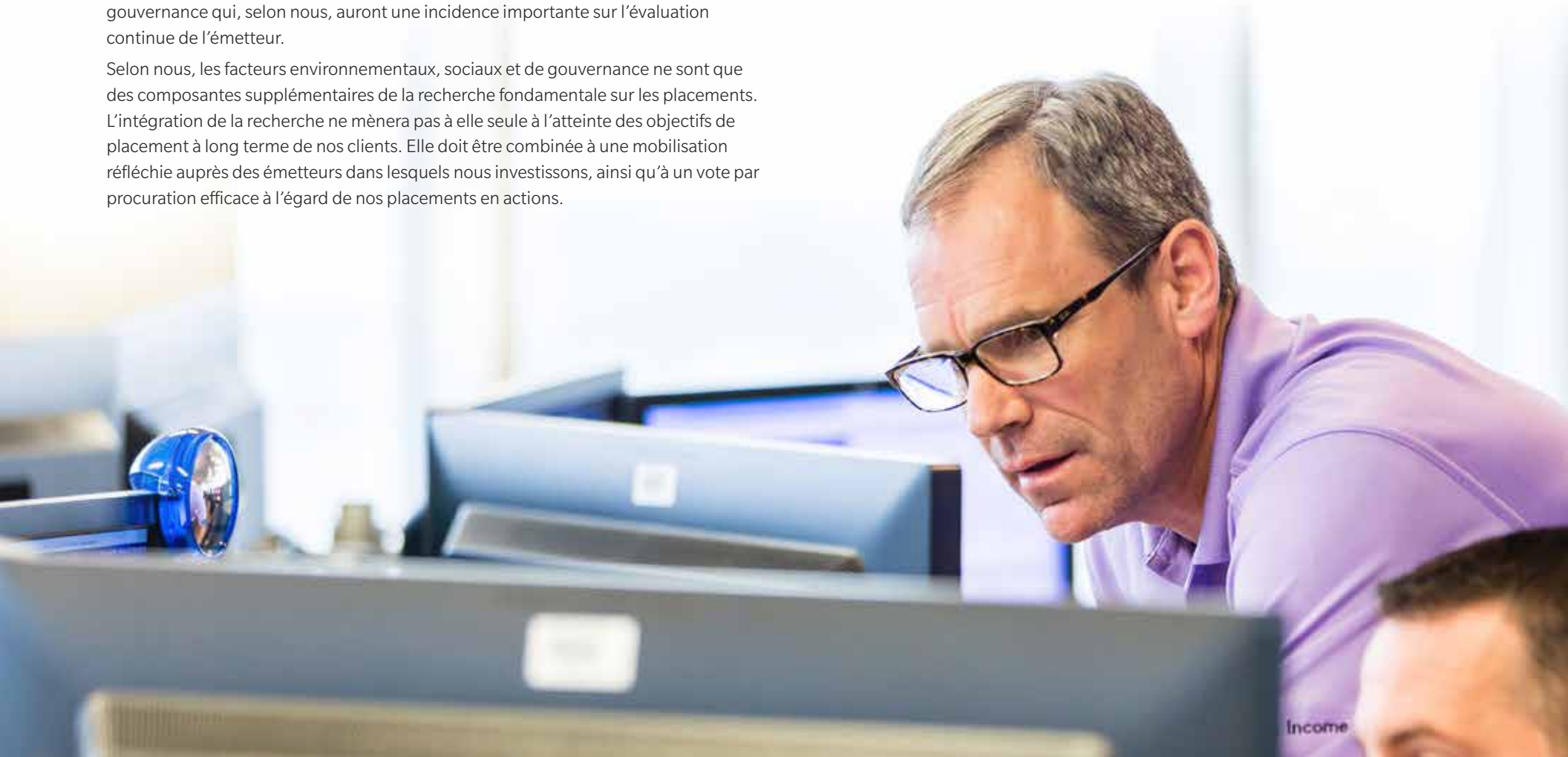


Notre approche en matière de durabilité

1 7

MFS peut intégrer des facteurs ESG importants aux décisions de placement prises dans tous les portefeuilles qu'elle gère. Cela signifie que, dans notre analyse de placement fondamentale, nous tenons compte des indicateurs traditionnels de la performance financière ainsi que des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui, selon nous, auront une incidence importante sur l'évaluation continue de l'émetteur.

Selon nous, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ne sont que des composantes supplémentaires de la recherche fondamentale sur les placements. L'intégration de la recherche ne mènera pas à elle seule à l'atteinte des objectifs de placement à long terme de nos clients. Elle doit être combinée à une mobilisation réfléchie auprès des émetteurs dans lesquels nous investissons, ainsi qu'à un vote par procuration efficace à l'égard de nos placements en actions.



MFS et le contexte global

1 4 7

Au cours des dernières décennies, les attentes en matière de durabilité ont connu une progression rapide dans le contexte des placements. Ce qui a commencé il y a plus de 30 ans par le désinvestissement des investisseurs américains confessionnels dans les actions associées au régime de l'apartheid a évolué en une multitude d'approches et de perspectives. En plus d'un éventail de points de vue sur la meilleure façon de mettre en œuvre la durabilité, on a assisté à une séparation croissante des rôles et des organismes en ce qui a trait aux acteurs dans ce domaine.

À mesure que la durabilité a évolué et mûri au cours des dernières décennies, nous avons commencé à observer moins d'activité et de convergence qu'auparavant. Au lieu de cela, différentes régions, différents investisseurs et autres parties prenantes découvrent quelles sont leurs plus grandes priorités, et nous commençons par conséquent à constater une divergence des attentes. Les parties prenantes deviennent plus pragmatiques à l'égard de leurs priorités et il semble qu'elles reconnaissent de plus en plus que les compromis ne peuvent être ignorés. Dans le monde d'aujourd'hui, de nombreux enjeux d'actualité se disputent la priorité, des enjeux nuancés, mais qui dépassent souvent les frontières géographiques ou politiques. Il n'est pas surprenant que les parties prenantes aient des approches différentes à l'égard de ces enjeux au fil du temps. En tant qu'investisseurs, nous considérons qu'il s'agit d'une poursuite de la complexité changeante des enjeux de durabilité qui doivent être pris en compte pour prendre des décisions éclairées à long terme.

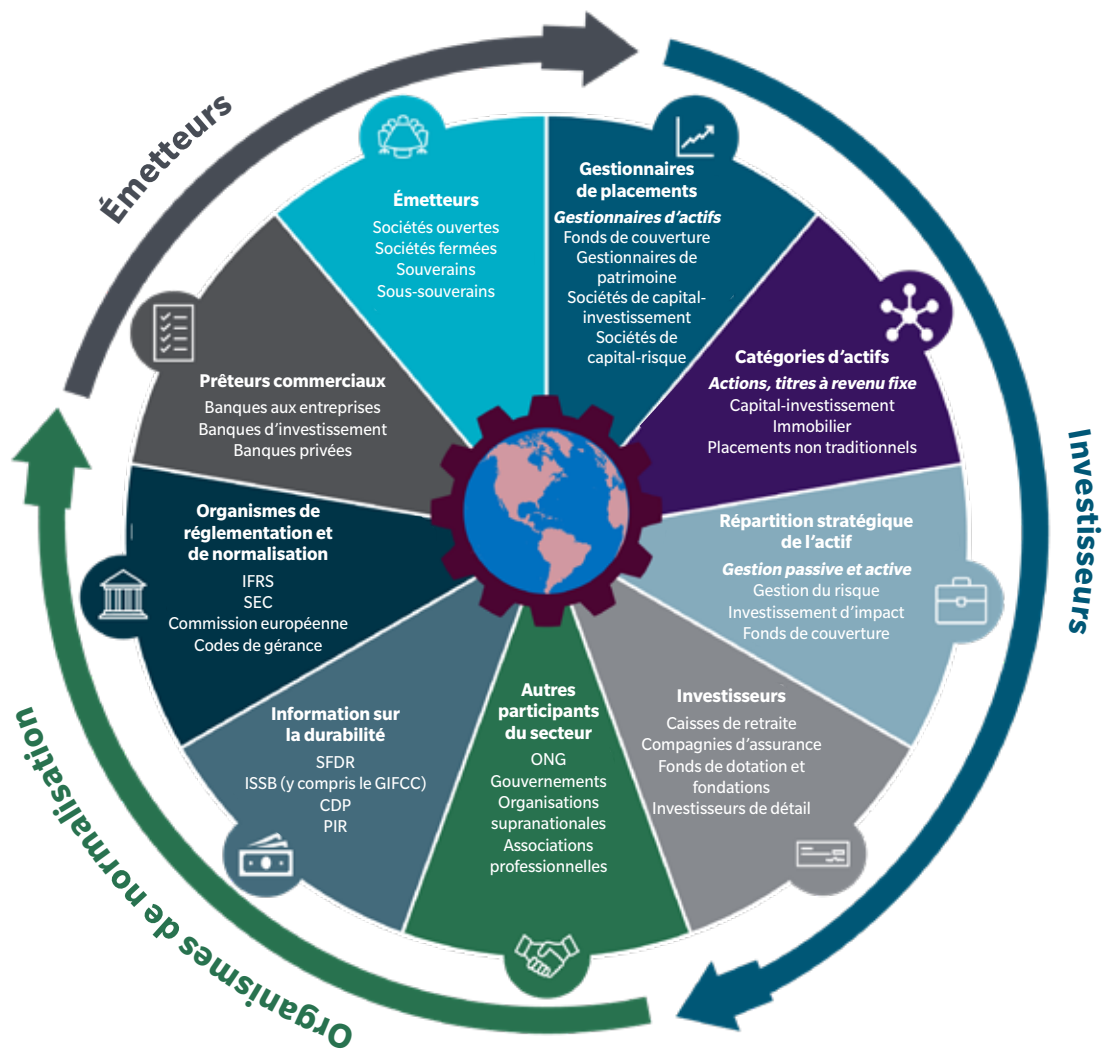
Au-delà de cela, les investisseurs ont naturellement des échéanciers et des approches différents. Notre approche est ascendante et fondée exclusivement sur l'importance financière. Mais nous ne vivons pas en vase clos. De plus en plus d'organismes de réglementation et de normalisation cherchent à prévenir le risque d'écoblanchiment par les émetteurs et les gestionnaires de fonds.

Toutefois, les organismes de réglementation et de normalisation ne vont pas tous dans la même direction. Ce point n'est normalement pas simple à gérer, mais comme l'explique notre chef de la direction dans sa lettre, notre processus d'intégration est bien adapté pour répondre aux besoins de nos clients, qui ont des points de vue et des attentes différents.

Notre processus
d'intégration est bien
adapté pour répondre
aux besoins de nos
clients, qui ont des
points de vue et des
attentes différents.

De plus, l'augmentation de la réglementation dans certains territoires a entraîné une augmentation de la divulgation d'informations et une plus grande transparence de la part des sociétés que nous analysons et avec lesquelles nous communiquons, ce qui nous a aidés à mieux comprendre les risques et les occasions à long terme auxquels fait face l'émetteur.

En tant qu'investisseur actif, important et respecté dans de nombreuses sociétés et émetteurs, nous sommes en mesure d'avoir des dialogues constructifs avec les directions et les conseils d'administration, et nous sommes convaincus que nos efforts de mobilisation et de vote par procuration ont mené, du moins en partie, à une meilleure gestion des risques et des occasions. Cela signifie qu'au fil du temps, nous obtenons de meilleurs résultats pour nos clients.



Ressources et gouvernance

1 2 7

Chez MFS, nous sommes convaincus qu'il est impossible d'adopter une approche fructueuse en matière d'investissement durable en créant une équipe distincte. Les groupes décrits dans cette section assurent un leadership stratégique et facilitent l'intégration efficace de la dimension de la durabilité à l'échelle de la société. Toutefois, il est important de noter que l'intégration et la gérance des facteurs ESG sont la responsabilité de chaque analyste sectoriel et gestionnaire de portefeuille, et non seulement de nos professionnels de la durabilité.

Notre approche en matière de gouvernance interne de la durabilité vise à garantir que nous demeurons concentrés et pertinents à l'égard de toutes les questions d'investissement durable. Elle est également conçue pour refléter les trois piliers de notre réponse stratégique : les placements, les clients et les sociétés.



/ STRUCTURE DE GOUVERNANCE DURABLE /

L'équipe d'investissement durable de MFS assure un leadership de haut niveau à l'égard de la stratégie d'investissement durable de la société. Elle comprend notre président du conseil, notre chef de la direction, notre président, notre directeur de l'intégration des facteurs ESG, notre chef du groupe des stratégies et analyses, notre chef du contentieux et notre directeur des placements (Europe/CEO – MIL UK), qui sont tous responsables de l'intégration de la durabilité à l'échelle de la société. L'équipe se réunit régulièrement afin de superviser l'élaboration d'une stratégie d'investissement durable à long terme, notamment sur les questions liées aux changements climatiques, de fournir des conseils et de coordonner la mise en œuvre de cette stratégie, et de résoudre les problèmes de priorisation et d'affectation des ressources pour les projets d'investissement durable. La société a également mis sur pied des comités et des groupes de travail qui font partie de sa structure de gouvernance existante et qui se consacrent à la mise en œuvre d'aspects précis de la durabilité dans le cadre de notre processus d'investissement et de nos pratiques d'entreprise. Ils nous permettent d'être agiles et de nous concentrer sur des enjeux clés en matière d'investissement durable.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DURABLE ET STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE MFS



Le Comité de durabilité des placements

Le Comité de durabilité des placements est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie et des politiques de MFS relatives à l'intégration de la durabilité dans le processus de placement, à la mobilisation auprès des émetteurs et aux activités de transmission au palier hiérarchique supérieur, au respect par la société des codes de gouvernance pertinents (y compris les codes de gouvernance de l'Australie, du Japon et du Royaume-Uni) et à l'adhésion de MFS à des groupes de mobilisation collective axée sur les placements.

Le Comité des votes par procuration

Le Comité des votes par procuration supervise l'adoption et l'administration des Politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS, ainsi que nos activités de vote par procuration, y compris la prise en compte des questions ESG lors du vote des titres détenus par nos clients pour lesquels nous avons reçu le pouvoir de voter, et la communication avec les sociétés sur les questions liées au vote par procuration. Dans le cadre de ses responsabilités, il travaille avec le Comité de durabilité des placements pour créer une approche intégrée de l'établissement des objectifs et priorités en matière de mobilisation.

Le Comité de durabilité de l'entreprise

Le Comité de durabilité d'entreprise est responsable de la définition et de la mise en œuvre des stratégies et des politiques de MFS en matière de durabilité pour les clients et les sociétés afin d'assurer l'uniformité des interactions avec les clients sur les questions de durabilité (p. ex. la production de rapports, la réglementation et la formation), ainsi que la supervision à l'adhésion aux initiatives ESG axées sur les clients (par exemple, CII) et la coordination des efforts de MFS en matière de développement durable des entreprises.

/ FORCE DE LA COLLABORATION /

Comme nous l'avons mentionné plus haut, nous croyons fermement qu'une approche fructueuse en matière d'investissement durable nécessite la participation de toute notre société. Par conséquent, notre processus exige que tous nos professionnels des placements participent activement à son succès et en soient responsables.

Intégration des facteurs ESG selon les régions, les types de clients et les catégories d'actif

Notre équipe de placement opère dans le cadre d'une plateforme mondiale de recherche et de placement. Nos décisions de placement sont le résultat de la

collaboration entre nos équipes de placement réparties dans le monde entier. Nous gérons les actifs de nos clients de la même façon, peu importe la région, le type de client, la catégorie d'actif ou le lieu. Cela dit, nous pouvons compter sur notre personnel de placement situé dans les grands centres financiers de la planète. Bien que notre processus demeure cohérent, ce vaste rayonnement nous permet d'analyser en profondeur les problèmes locaux et de mettre des recherches instructives et sur mesure à la disposition de notre équipe d'investisseurs mondiaux.

Dans le cadre de notre plateforme de recherche mondiale, nous effectuons des analyses ascendantes actives et de grande qualité ainsi que des interventions. Nous avons plus de 300 investisseurs répartis dans les régions des grands marchés où nous investissons. Nous profitons ainsi des avantages de l'échelle, ce qui nous permet de mener des recherches approfondies sur les sociétés que nous détenons en utilisant l'expertise diversifiée de notre plateforme pour mieux aider les sociétés dans lesquelles nous investissons à gérer les risques et les occasions importants. Notre plateforme de recherche mondiale intégrée est le fondement de notre processus de placement. Nous croyons que l'utilisation d'une structure mondiale collaborative pour partager et intégrer l'information permet d'obtenir de meilleurs renseignements pour nos clients. Elle nous permet d'examiner les points de vue et les occasions sous tous les angles et de fournir un contexte mondial pour chaque décision.

Les analystes sont répartis en huit équipes sectorielles mondiales, qui comprennent des analystes d'actions et de titres à revenu fixe, ainsi que des analystes fondamentaux et quantitatifs. Ces équipes sectorielles se réunissent de façon officielle chaque semaine. De plus, les gestionnaires de portefeuille assistent régulièrement à ces rencontres pour participer à la discussion. Chaque équipe couvre un secteur important (c'est-à-dire les biens d'équipement, les biens de consommation cycliques, les biens de consommation de base, l'énergie, les services financiers, la santé, la technologie et les communications) d'un point de vue mondial.

De plus, au cours de la dernière année, notre équipe de durabilité et de gouvernance a lancé notre initiative de couverture sectorielle dans le cadre de laquelle l'un des membres de notre équipe de placement axée sur les facteurs ESG est affecté à une ou deux de nos huit équipes sectorielles mondiales afin de permettre l'élaboration d'analyses de recherche plus approfondies sur les facteurs ESG. Ce changement a facilité la communication, éclairé notre point de vue sur l'importance et renforcé l'intégration à notre plateforme de placement mondiale.

PROFESSIONNELS ATTITRÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Placements et gérance

Équipe de recherche et de stratégie ESG

<i>Directeur de l'intégration ESG mondiale</i> Rob Wilson	<i>Analyste de recherche sur les titres à revenu fixe</i> Mahesh Jayakumar	<i>Directrice de la gérance mondiale</i> Franziska Jahn-Madell	<i>Coordonnatrice de la gérance</i> Alexandra Schoepke	<i>Associé principal de la gérance</i> Xinyi Wan
<i>Analyste de recherche sur les actions</i> Pooja Daftary	<i>Associée de recherche sur les titres à revenu fixe</i> Gabrielle Johnson	<i>Analyste de la gérance</i> Andrew Jones	<i>Associé principal de la gérance</i> Herald Nikollara	<i>Associée de la gérance</i> Halley Scatchard

Interaction avec les clients

Stratégie des clients en matière d'investissement durable

<i>Chef mondial de la stratégie de durabilité de la clientèle</i> Bess Joffe	<i>Stratège</i> Daniel Popielarski
<i>Stratège principal</i> George Beesley	<i>Analyste principale</i> Tessa Fitzgerald
<i>Stratège</i> Pelumi Olawale	<i>Analyste</i> Yasmeen Wirth

Service juridique et Service de la conformité

Service juridique et Service de la conformité

<i>Conseillère générale</i> Susan Pereira	<i>Spécialiste en chef de la conformité</i> Corey Bradley
<i>Directeur, Conformité</i> Justin McGuffee	<i>Spécialiste principal de la réglementation</i> Nicholas Pirrotta

Technologie de l'information mondiale

Équipe ESG agile

Cette équipe est actuellement composée de plusieurs développeurs de systèmes d'affaires qui soutiennent nos efforts d'intégration des facteurs ESG.

Au 31 décembre 2024.

Pour faciliter l'adoption, la mise en œuvre et l'amélioration des pratiques d'investissement durable à l'échelle de la société, nous chargeons certaines personnes d'assurer un leadership stratégique et de soutenir l'intégration efficace des facteurs liés à la durabilité au sein des équipes et des activités. Ces personnes occupent des postes au sein de nos équipes de recherche ESG et de gérance, de stratégie des clients en matière d'investissement durable, des affaires juridiques, de la conformité et des technologies de l'information, comme il est indiqué ci-dessous.

Recherche ESG et gérance

Notre équipe de placement comprend des spécialistes qui contribuent à l'élaboration de stratégies, à la recherche, à la mobilisation et au vote. Ces personnes ont le même objectif, soit accroître l'efficacité et l'impact de la recherche et de la mobilisation dans l'ensemble de nos placements; certaines ont également des rôles spécialisés pour assurer l'exécution efficace de nos droits de vote par procuration. Ce groupe est composé de dix personnes, dont un directeur de l'intégration des facteurs ESG, un directeur de la gérance mondiale et huit spécialistes de la durabilité et de la gérance des actions et des titres à revenu fixe.

Stratégie des clients en matière d'investissement durable

Cette équipe de six personnes se consacre à échanger avec nos clients et l'industrie des placements sur les questions de durabilité et à instaurer un leadership éclairé sur les sujets liés au développement durable. Cette équipe joue un rôle important, par exemple, en aidant les intervenants de l'industrie à comprendre comment MFS aborde l'investissement durable.

Service juridique et Service de la conformité

Un avocat et un parajuriste au sein de notre Service juridique se consacrent à l'évaluation et au suivi des questions de durabilité et de gérance afin de s'assurer que MFS est au courant de toutes les exigences réglementaires et juridiques pertinentes dans les territoires où elle exerce ses activités, et qu'elle y répond de façon appropriée. De plus, nous avons un directeur de la conformité de même qu'un spécialiste de la conformité au sein de notre Service de la conformité, qui se consacrent à la supervision de notre programme de conformité lié aux questions de durabilité.

Technologie de l'information

L'équipe ESG agile au sein de notre service des technologies de l'information occupe une position stratégique pour faciliter nos capacités en matière de données et de production de rapports. Ses membres contribuent au développement et à l'amélioration de systèmes liés aux facteurs ESG, à mesure que nous continuons de travailler pour répondre aux besoins de l'équipe de placement ainsi qu'aux exigences des organismes de réglementation et aux demandes des clients en matière d'information, lesquelles évoluent sans cesse.

/ ÉVALUATION DU RENDEMENT ET RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE PLACEMENT / 2

La philosophie de MFS sur la rémunération nous impose d'harmoniser la rémunération du personnel de placement avec l'objectif de créer une valeur à long terme pour les clients au moyen d'un processus de placement axé sur la collaboration. Pour ce faire, la société estime qu'une partie du calcul de la rémunération doit tenir compte de la mesure dans laquelle le personnel favorise le rendement des placements à long terme et contribue au processus de placement global.

La rémunération du personnel de placement comprend un salaire de base et une prime de rendement, laquelle représente habituellement la majeure partie de la rémunération totale en espèces et est déterminée selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Le facteur quantitatif principal repose essentiellement sur le rendement avant impôt des comptes gérés au cours d'une période fixe en vue de l'évaluation du rendement sur un cycle complet du marché et sur l'horizon de placement d'une stratégie.

Les facteurs qualitatifs comprennent la contribution d'une personne à la culture de collaboration de l'équipe de placement. La partie qualitative de la rémunération de l'équipe est fondée sur les résultats d'un processus annuel d'examen par les pairs à 360 degrés, ainsi que sur une évaluation du processus de recherche de l'analyste. La durabilité est un élément explicite de l'évaluation qualitative du rendement, parallèlement à d'autres facteurs comme le travail d'équipe, la communication et la collaboration tout au long du processus de placement.

Nous pensons que les facteurs ESG auront également une incidence sur les aspects quantitatifs de la rémunération de chaque investisseur, car le rendement à long terme généré par chaque personne reflétera son intégration efficace des facteurs de durabilité.

Nous croyons que cette approche, fondée sur l'encouragement à réaliser un rendement à long terme, à collaborer et à prendre en considération les facteurs financiers importants, illustre le niveau de priorité que MFS accorde à la gérance et aux facteurs de durabilité importants.

/ EXCLUSION, DÉSinVESTISSEMENT ET ÉVITEMENT / 1

Les discussions entourant le concept d'exclusion sont nuancées et nous croyons qu'il devient de plus en plus important de faire la distinction entre trois termes couramment utilisés de façon interchangeable.

Exclusion – Décider de ne pas investir dans certains secteurs, sociétés ou projets uniquement en raison d'un facteur non financier, comme un secteur d'activité ou une industrie, ou d'une cote ESG attribuée par un tiers, et ce, avant d'effectuer des recherches ou des analyses.

MFS ne met pas en œuvre des exclusions ou des filtres négatifs, à moins qu'un client lui demande de le faire dans un compte distinct ou que la réglementation l'exige (p. ex., l'industrie des armes à sous-munitions dans certains marchés).

Désinvestissement – La liquidation d'un placement d'un portefeuille après un placement en raison de facteurs fondamentaux, qui peuvent comprendre des facteurs de durabilité. Le désinvestissement peut être motivé par l'évolution d'un facteur fondamental, pas seulement des facteurs de durabilité. Fait important, il n'est pas permanent et constitue une activité ponctuelle fondée sur notre analyse financière actuelle, ce qui le distingue de l'exclusion. Nous pourrions choisir de racheter ultérieurement une société dont nous nous sommes départis en cas d'amélioration de son évaluation ou de certains facteurs liés à son secteur d'activité ou à ses activités.

Évitement – L'évitement a lieu après l'analyse, mais avant l'investissement. L'évitement fait partie d'une gestion active et consiste à décider de ne pas effectuer un placement pour des raisons fondamentales. L'évitement n'est pas permanent et constitue une décision ponctuelle fondée sur notre analyse financière actuelle, ce qui le distingue de l'exclusion. Nous pourrions choisir d'acheter ultérieurement une société que nous avons évitée en cas d'amélioration de son évaluation ou de certains facteurs liés à son secteur d'activité ou à ses activités.

/ NOTRE POINT DE VUE SUR LES EXCLUSIONS /

Compte tenu de nos principes de placement, des catégories d'actif dans lesquelles nous investissons, de notre culture axée sur les objectifs et de notre obligation fiduciaire envers nos clients, nous croyons que l'engagement constructif devrait produire de meilleurs résultats que l'exclusion de secteurs et d'industries du portefeuille d'un client. Nous croyons que nous servons mieux les intérêts de nos clients si nous avons une bonne compréhension des sociétés que nous détenons en leur nom, ce qui implique d'être des propriétaires actifs.

Nous pensons que les sociétés doivent être gérées dans une perspective de longévité, et non pour maximiser les bénéfices à court terme. Nous nous attendons à ce qu'elles fassent preuve de prudence et d'attention à l'égard des facteurs sociaux et environnementaux externes, facteurs desquels pourraient découler d'importants coûts financiers à un moment ou à un autre. Comme c'est le cas dans les autres aspects des placements, il n'est tout simplement pas possible d'éviter chaque risque important qui pourrait se présenter. Nous devons plutôt veiller à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons soient en mesure de gérer ces risques, tout en saisissant les occasions qui se présentent.

En tant que gestionnaires actifs chargés de gérer efficacement le capital de nos clients, chaque jour, nous évitons des sociétés, engageons le dialogue avec d'autres et nous départissons des titres de certaines pour un large éventail de raisons qui peuvent rompre ou concrétiser une thèse de placement. Nous le faisons pour obtenir de la valeur à long terme, mais nous croyons qu'une approche fondée sur l'exclusion nous empêche de trouver les meilleurs placements pour les portefeuilles de nos clients.

Toutefois, lorsque les efforts d'engagement ne parviennent pas à améliorer la gestion des enjeux importants ou, du moins, à apaiser les inquiétudes, nous pouvons rajuster nos prévisions de modélisation et d'évaluation, et réduire la taille de la position ou liquider entièrement un titre. La décision de désinvestir commence par une compréhension approfondie du sujet, un engagement auprès de la direction et, selon le résultat de cet engagement, un ajustement potentiel des perspectives de placement. Cela peut entraîner la décision d'ajouter, de maintenir, de réduire des placements ou même de s'en départir complètement. Le délai est propre à chaque société, mais en général, plus le sujet est important, plus nous nous attendons à ce qu'il soit abordé rapidement.

/ HORIZON DE PLACEMENT À LONG TERME /

Nous investissons les actifs de nos clients dans une optique à long terme et nous ne mettons habituellement pas l'accent sur le rendement à court terme des placements. Nous croyons qu'une approche à long terme traduit ce que signifie être un bon gérant du capital de nos clients. Même si nous n'établissons pas d'horizons de placement précis, notre équipe de placement considère généralement qu'un cycle complet du marché correspond à une période de détention d'au moins cinq ans. En fait, notre horizon de placement dépend de plusieurs facteurs, notamment les attentes et les objectifs indiqués par le client, la catégorie d'actif et les conditions du marché dans son ensemble.



Recherche et aperçu des placements

Nous avons combiné de manière réfléchie et logique la recherche analytique, ascendante et thématique et la gestion systématique des risques avec un solide actionnariat actif dans la prise de nos décisions de placement. Toujours déterminés à suivre ce processus, nous avons présenté un aperçu de nos initiatives en matière de durabilité, de nos recherches et de nos activités de gérance durant l'année.

Recherche et aperçu des placements



Recherche et aperçu des placements

1 2 4 5 6 7

/ RÉPARTITION SECTORIELLE /

Au début de 2024, nous avons apporté un changement stratégique à notre déploiement de ressources et mis en œuvre une approche de répartition sectorielle selon laquelle chaque analyste des placements axé sur la durabilité est affecté à une ou plusieurs équipes sectorielles. Chacun de ces analystes attitrés participe aux réunions sectorielles, se tient au courant des changements dans les thèses et la couverture des placements propres aux secteurs, travaille en étroite collaboration avec les analystes sectoriels pour effectuer et présenter des recherches sur les facteurs ESG. L'analyste de la durabilité dirige également le vote et la mobilisation pour les secteurs qui lui sont attitrés. Cette approche a favorisé l'efficacité dans le renforcement des connaissances et des relations, ainsi que dans l'approfondissement de l'intégration et de la collaboration. Par exemple, il peut s'agir de conseiller l'équipe sur des propositions d'actionnaires importantes et pertinentes; fournir une analyse plus détaillée des plans de rémunération et des évaluations de la gouvernance d'entreprise, et travailler avec les analystes sur la façon de voter à l'égard des actions que nous détenons et de mener des engagements auprès des sociétés d'une manière qui est conforme à l'importance des placements et, par conséquent, à l'intérêt à long terme des clients.

/ RECHERCHES THÉMATIQUES ET ÉTUDES DE CAS /

Notre équipe de placement attitrée à la durabilité et nos analystes sectoriels présentent régulièrement des recherches thématiques qui examinent des sujets liés aux facteurs ESG actuellement considérés comme importants ou potentiellement importants pour le travail de notre équipe de placement élargie. Dans les pages suivantes, nous présentons quelques exemples de recherches thématiques et d'entreprises connexes qui découlent de ces recherches.

Utilisation et stockage du captage du carbone

Comme nous l'avons décrit ailleurs dans le présent rapport, la réglementation climatique et la tarification du carbone ont augmenté dans certains marchés, et la perspective d'un resserrement de la réglementation crée des risques financiers pour les sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs où il est plus difficile de réduire les émissions (p. ex., le ciment). Il est de plus en plus évident que la gestion du carbone sera cruciale pour aider les secteurs où il est difficile de réduire les émissions à atteindre les objectifs de décarbonisation à moyen et à long terme. Cette année, nous avons mené des recherches thématiques sur le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) et sur les émetteurs qui utilisent cette technologie, qui est dédiée à la prévention, au captage ou à la réutilisation des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Bien que les projets CUSC ne permettent actuellement de réduire qu'un pourcentage relativement faible des émissions à l'échelle mondiale, ils pourraient jouer un rôle déterminant pour aider les secteurs à fortes émissions à réduire considérablement leurs émissions dans les années à venir.

La recherche intersectorielle clarifie le potentiel du CUSC

Afin de comprendre les tendances sectorielles, les occasions d'alpha connexes et les risques de baisse, les membres de notre équipe de placement ont mené des recherches ciblées, communiqué avec les émetteurs et tenu avec toutes les équipes sectorielles concernées des discussions internes sur l'importance croissante des technologies de captage du carbone dans le contexte de la décarbonisation à l'échelle mondiale.

En plus d'un contexte politique mondial favorable pour le CUSC, nous avons constaté que les producteurs d'énergie en amont qui ont des actifs dans des emplacements avantageux sont en mesure d'offrir le CUSC à leurs clients et ont le potentiel de créer de nouvelles sources de revenus intéressantes. Dans les services publics d'électricité, le CUSC peut permettre aux fournisseurs d'électricité de répondre à la demande croissante pour de l'énergie à faibles émissions de carbone, mais il aurait également une incidence sur les coûts de production.

Étude de cas en action : Exxon et Denbury Inc. (énergie)

Les principaux acteurs du secteur de l'énergie misent sur la rentabilité future du CUSC, comme en témoigne l'acquisition par Exxon de la société américaine de captage et de stockage du carbone Denbury Inc. pour la somme de 4,9 milliards de dollars en 2023. Plus important réseau de pipelines américains dans le sud-est des États-Unis, Denbury était au nombre des acteurs les plus importants et les mieux reconnus dans le segment américain du CUSC.

Les arguments en faveur de cette acquisition ont été rehaussés par des facteurs comme les suivants :

1. Les États du sud-est américain, dont le Mississippi, la Louisiane et le Texas, sont les principaux producteurs de pétrole et de gaz naturel à l'échelle nationale. Par conséquent, de nombreuses infrastructures étaient en place.
2. La forte demande pour le CUSC provient de l'importante base industrielle locale, en plus des sites industriels d'Exxon.
3. Les pipelines de Denbury sont positionnés au-dessus de formations géographiques en profondeur convenant au stockage de CO₂ à long terme.
4. Denbury avait déjà obtenu les permis de catégorie VI nécessaires à la séquestration du carbone, dont bénéficierait Exxon.

La transaction de Denbury a été considérée comme une solution de rechange plus rentable que la construction d'infrastructures et de pipelines distincts à partir de zéro. L'acquisition d'une infrastructure fonctionnelle qui évite les retards liés à l'octroi des permis et permet le captage et le stockage immédiat à grande échelle du carbone à partir de sources ponctuelles pour les émissions industrielles procure à Exxon l'important avantage du premier arrivé sur ce marché. Exxon se positionne également pour offrir aux clients une solution de captage et de stockage du carbone fiable, à faible coût et de bout en bout, ainsi que pour permettre la production de produits de base à faibles émissions de carbone, comme l'hydrogène bleu. Même s'il semble s'agir d'un placement à long terme pour la société, cela indique que le secteur de l'énergie prévoit une rentabilité future et une croissance intéressante des entreprises du CUSC.

Le CUSC est-il là pour de bon?

Bien qu'il s'agisse d'une frontière prometteuse dans l'économie en transition, le CUSC est encore loin d'être adopté à grande échelle de façon rentable et pourrait faire face à de solides difficultés au cours des prochaines années. Comme le CUSC est parfois présenté comme une solution miracle pour atteindre les objectifs de carboneutralité, les investisseurs et les émetteurs devront naviguer dans les conversations sur la technologie du CUSC en accordant la priorité aux initiatives qui réduiront les émissions opérationnelles. En fin de compte, nous devons nous assurer que le recours au CUSC n'est pas excessif, tandis que les émetteurs maintiennent simplement les scénarios habituels et que les placements connexes produiront des rendements appropriés et durables.

/ PROJET THÉMATIQUE : CENTRES DE DONNÉES, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ÉNERGIE /

Au début de 2024, plusieurs membres de notre équipe de placement ont tenu des rencontres avec la direction de la société et des experts externes pour évaluer les risques et les occasions associés à la croissance des centres de données et de l'intelligence artificielle (IA). Il est rapidement devenu évident que l'IA, bien qu'elle soit encore relativement naissante, allait nécessiter la construction d'un plus grand nombre de centres de données et, par conséquent, l'augmentation de la production et du transport d'électricité.

Fait intéressant, toutefois, il était également clair que les besoins du scénario d'utilisation de l'IA étaient très différents de ceux des centres de données précédents. Par le passé, les centres de données étaient souvent situés dans un petit nombre d'emplacements près de grands centres de population afin de réduire la latence, c'est-à-dire le temps nécessaire aux données pour voyager entre les utilisateurs clés et le réseau. De nombreuses tâches liées à l'IA n'exigent pas le même niveau de latence, ce qui signifie que des centres de données axés sur l'IA peuvent être construits dans de nouveaux territoires. Nous avons repéré un éventail de services publics d'électricité qui devraient être les bénéficiaires nets de cette tendance.

Du point de vue de la durabilité, nous pensons que la capacité d'implanter un centre de données dans un territoire différent devrait avoir une incidence favorable sur la durabilité environnementale à long terme, car un plus grand nombre de ces installations peuvent être situées dans des zones où les sources d'énergie renouvelable ou à faible émission de carbone sont plus facilement disponibles.

Tout au long de l'année, d'autres occasions et risques liés à l'environnement se sont présentés, et nous avons discuté de sujets connexes avec diverses sociétés de services publics d'électricité et de technologie. Par exemple, à la fin de l'année, American Electric Power (AEP), une société de services publics d'électricité, s'est associée à Bloom Energy pour offrir une alimentation électrique durable à pile à combustible pour un nouveau centre de données. La solution est conçue pour fournir au nouveau centre de données une énergie dont les émissions de CO₂ sont inférieures de 34 % à celles du réseau sur lequel il est connecté. Du point de vue du risque, nous avons constaté que d'autres projets avaient été temporairement mis de côté, car les organismes de réglementation craignaient que l'augmentation des besoins en électricité des centres de données mine l'équité en matière de coûts pour d'autres clients et pose des problèmes de fiabilité.

Source : U.S. Energy Information Administration, International Energy, Rhodium Group, analyse d'Empirical Research Partners

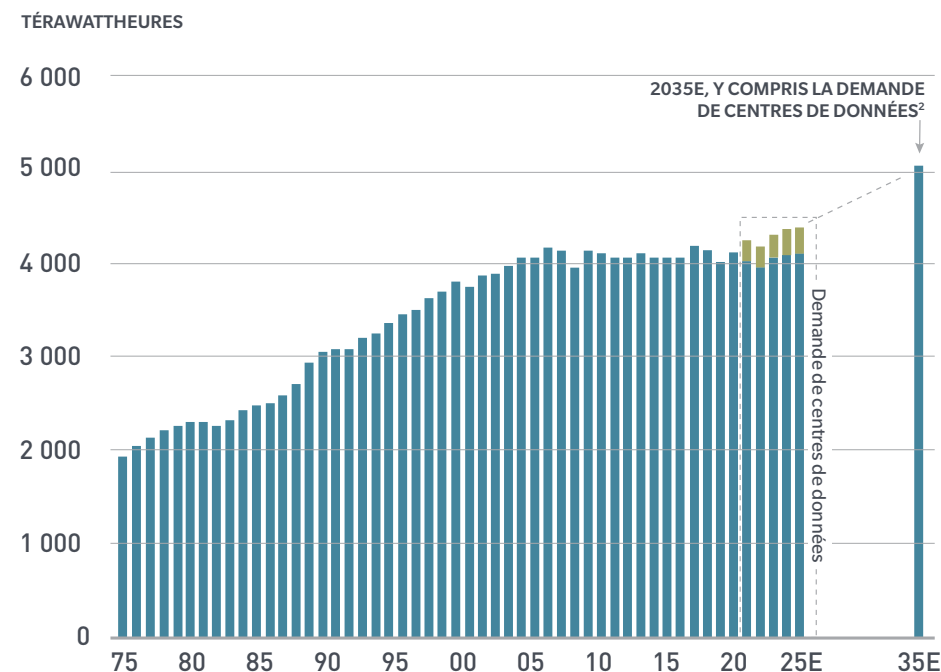
¹ Estimations de 2022 à 2026 de l'EIA.

² Estimation en 2035 de Rhodium Group.

À l'avenir, nous pensons que les charges de travail liées à l'IA continueront de stimuler la demande d'électricité des centres de données. En fait, Empirical Research a récemment présenté le graphique ci-dessous qui montre l'incidence probable de la demande des centres de données sur la demande totale d'électricité aux États-Unis, qui avait fait du surplace au cours des 20 dernières années. Nous continuerons de collaborer avec les services publics et les grandes sociétés technologiques pour comprendre comment cette tendance pourrait avoir une incidence sur leurs trajectoires de croissance, d'investissement et de décarbonisation, et comment les innovations pourraient permettre à la croissance de l'IA de se dissocier de la demande d'électricité.

Demande d'électricité aux États-Unis

1974 jusqu'en 2035E¹



Étude de cas en action : Hubbell (composants et équipement électriques)

Nous avons constaté que la dynamique globale de la croissance de la demande d'électricité aux États-Unis est extrêmement intéressante, compte tenu des multiples facteurs favorables qui sous-tendent ce qui semble être une période de croissance longue et probablement durable (en raison de la relocalisation, de la numérisation, des véhicules électriques, des centres de données, des semi-conducteurs, du réseau de services publics, etc.). Hubbell est un fabricant de solutions électriques et de services publics. Nous estimons que cette société apporte une touche différente à ce thème par rapport à des sociétés similaires, telles qu'Eaton Corporation (une autre société que nous détenons dans le cadre du thème de l'électrification), qui peut être plus diversifiée en termes de types de clients et de marchés. En revanche, Hubbell se concentre davantage dans les services publics (qui représentent environ 70 % de ses bénéfices), ce qui, selon nous, est une source de demande plus stable que celle offerte à la plupart des sociétés industrielles. À notre avis, la société se négocie à un cours intéressant compte tenu de sa qualité (comme en témoignent notamment son bilan solide, la conversion de flux de trésorerie disponible, la rentabilité du capital investi et ses marges), ainsi que de son profil de croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice par action.

/ LA TRANSITION VERS LA CARBONEUTRALITÉ : BIENS D'ÉQUIPEMENT ET SOCIÉTÉS DE GAZ INDUSTRIEL /

Au cours de l'année, nous avons eu plusieurs discussions avec des sociétés de gaz industriel au sujet de leurs engagements en matière de carboneutralité et des projets et investissements connexes. À l'aide de notre cadre interne de carboneutralité, nous avons effectué une évaluation de haut niveau des risques et des occasions liés aux plans de transition de ces sociétés et aux dépenses en immobilisations connexes.

Contexte

- En 2024, nous avons effectué une évaluation approfondie des plans de transition de certaines sociétés à fortes émissions.
- Nous avons porté une attention particulière aux produits chimiques et aux gaz, qui sont de grands émetteurs directs, mais qui permettent aux clients en aval de réduire l'intensité de leurs émissions au moyen de produits comme l'hydrogène vert et bleu, les combustibles à faibles émissions de carbone et les engrais.
- Certains gaz industriels ont d'importants engagements de dépenses en immobilisations, ce qui, combiné à l'incertitude de la demande, pourrait créer un éventail de risques potentiels pour le rendement du capital investi.
- Nos conclusions ont ensuite été présentées à l'ensemble de notre équipe de placement.

Nos recherches

- En général, les sociétés de gaz industriel ont des engagements ambitieux en matière de carboneutralité. Certaines sociétés mettent en œuvre des ententes de prise ferme en vertu desquelles le client convient d'assumer les coûts, comme une taxe sur le carbone potentielle ou un dépassement des dépenses en immobilisations, et de vendre le produit final à un prix prédéterminé. Cela devrait assurer les marges des sociétés gazières. Bon nombre de ces sociétés ont de solides données externes et rapports concernant les émissions de GES, des cibles à court et à moyen terme et des plans de transition, ce qui nous semble positif.
- Nos préoccupations portent principalement sur la crédibilité du plan de transition interne, en particulier sur la capacité des sociétés à atteindre leurs cibles climatiques sans nuire aux rendements financiers. À ce stade, certaines sociétés prennent davantage de risques financiers concernant leurs investissements dans l'hydrogène vert, car elles déploient leurs propres capitaux pour construire des capacités de production d'hydrogène vert sans avoir conclu au préalable de contrats fixant les volumes et les prix. Cela les expose à un risque financier plus élevé que le modèle traditionnel de prise ferme.
- Par conséquent, nous avons effectué une analyse de scénario pour mieux comprendre les facteurs de la demande d'hydrogène vert. Notre analyse a donné à penser que les prix actuels du carbone ne sont pas suffisamment élevés pour que l'hydrogène vert soit concurrentiel sur le plan des coûts par rapport à l'hydrogène gris, et que les niveaux actuels de la demande sont principalement tirés par les subventions à la demande et les exigences en matière d'énergie propre en Europe.
- Nous estimons que le profil de rendement final de ces placements n'est toujours pas clair, en particulier en raison des incertitudes réglementaires et politiques, et qu'il devrait être évalué comme tel dans notre analyse ascendante des sociétés.

Étude de cas en action : Air Products and Chemicals (gaz industriels)

Nous apprécions les sociétés du secteur des gaz industriels, notamment Air Products and Chemicals, en raison de leurs modèles d'affaires défensifs, tels que des activités sur site stables assorties de contrats à long terme avec clause d'achat garanti et une structure sectorielle de plus en plus consolidée. APC dispose d'une stratégie différenciée grâce à son savoir-faire en matière de gazéification, de captage du carbone et d'hydrogène pour la mobilité, qui soutient sa vision d'un avenir énergétique propre. La société investit de façon stratégique dans des projets d'hydrogène vert et bleu dans le but d'être une pionnière. Son nouveau projet d'ammoniac vert au Moyen-Orient a connu d'importants dépassements de coûts et une structure contractuelle non traditionnelle, tandis qu'Air Products and Chemicals construira des capacités de production d'ammoniac vert sans contrats de demande garantis, ce qui pourrait créer un risque de non-achat.

L'approche de la société en matière de décarbonisation a fait l'objet d'un débat important en raison de son important investissement financier dans une technologie dont les rendements futurs sont incertains. Nous avons communiqué avec le conseil d'administration, y compris l'administrateur principal indépendant, pour comprendre la surveillance exercée par le conseil d'administration sur l'allocation du capital et avons élaboré divers scénarios sur les changements potentiels du rendement du capital investi, sur la base d'une gamme de contrats de demande et de subventions à l'offre différents. Il s'agit d'un cas où le risque de marché d'une technologie de décarbonisation particulière a été identifié par divers participants qui ont des horizons de placement différents, ce qui entraîne une volatilité importante pour le titre. Les participants au marché ont également remis en question la gouvernance de la société, y compris la planification de la relève du chef de la direction. Grâce à notre recherche ascendante et à l'analyse de scénarios guidée par les paramètres fondamentaux mentionnés ci-dessus, nous demeurons optimistes à l'égard de la thèse de placement.



Le saviez-vous?

Le 29 juin 2023, le règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts est entré en vigueur dans l'Union européenne (UE). Le principal facteur de déforestation est l'expansion des terres agricoles liées à la production de produits de base, tels que le bétail, le bois, le cacao, le soya, l'huile de palme, le café, le caoutchouc et certains de leurs produits dérivés, comme le cuir, le chocolat, les pneus ou les meubles. En tant que grande économie et consommatrice de ces produits de base liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, l'UE est en partie responsable de ce problème et veut montrer la voie à suivre pour le résoudre.

En vertu du règlement, tout exploitant ou négociant qui met ces produits de base sur le marché de l'UE ou les exporte depuis celui-ci doit être en mesure de prouver que les produits ne proviennent pas de terres récemment déboisées ou n'ont pas contribué à la dégradation des forêts. En décembre 2024, l'UE a accordé une période de transition supplémentaire de 12 mois, ce qui rend la loi applicable le 30 décembre 2025 pour les grandes et moyennes sociétés et le 30 juin 2026 pour les micro et petites entreprises.

Source : [Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts – Commission européenne](#)

/ INCIDENCE DE LA DÉFORESTATION SUR LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO /

En 2024, notre équipe a exploré les incidences de la déforestation et des tensions physiques liées au climat sur la chaîne d'approvisionnement du cacao, ainsi que les conséquences pour l'établissement des prix du cacao à long terme, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et la rentabilité des sociétés fortement tributaires du cacao sur le plan des revenus.

Contexte

Même si de nombreux produits de base ont connu une inflation importante à la suite de la COVID, l'inflation des prix du cacao a été sans précédent, avec un bond de 140 % en 2024 par rapport à 2023. Même si les flambées historiques des prix du cacao sont suivies d'un retour à la moyenne, nous voulions savoir si les niveaux d'inflation actuels étaient cycliques ou s'il y avait des facteurs structurels qui feraient en sorte que les prix du cacao demeurent élevés plus longtemps. Il s'agit d'une question importante à prendre en compte, car notre équipe des biens de consommation de base considère le cacao comme une catégorie alimentaire intéressante en raison de sa croissance des volumes et de son pouvoir de fixation des prix. Notre analyse a indiqué qu'à long terme, les considérations liées au climat et au capital naturel obligeront les sociétés cacaoyères à gérer des niveaux d'approvisionnement plus élevés et, par conséquent, une plus grande volatilité du coût des intrants. Ainsi, les investisseurs devraient continuellement évaluer comment les chaînes d'approvisionnement du cacao évoluent et s'adaptent, et dans quelle mesure les augmentations de coûts pourraient être contrebalancées par les prix sans avoir d'incidence sur la croissance des volumes.

Qu'est-ce qui entraîne une hausse des prix?

- Le cacao est le produit de base dont l'approvisionnement est le plus concentré au niveau géographique. En effet, 60 % de l'offre mondiale provient d'Afrique de l'Ouest, une région soumise à des contraintes climatiques physiques croissantes liées à l'eau, à la chaleur et à la déforestation, qui ont à leur tour pesé sur les rendements. De plus, le contrôle gouvernemental de la culture et des prix du cacao crée des incitatifs faussés pour les agriculteurs qui n'ont pas investi dans la résilience de leurs cultures aux changements climatiques. Par conséquent, nous pensons que l'offre de cacao a été confrontée à une tempête parfaite, ce qui a entraîné une inflation structurelle qui semble difficile à inverser en raison des déséquilibres sous-jacents de la chaîne d'approvisionnement.
- Le commerce du cacao est également unique en ce sens qu'il est presque entièrement mené par de grands négociants agricoles, dont beaucoup

s'approvisionnent auprès de coopératives dont la traçabilité jusqu'au niveau des exploitations agricoles est limitée, ce qui constitue une exigence clé du prochain règlement européen sur la déforestation (RDUE). Les sociétés de la chaîne de valeur du cacao devront donc investir dans l'amélioration de la traçabilité du cacao, ce qui devrait être un autre facteur inflationniste des prix de ce produit.

Nos conclusions sur les sociétés exposées au cacao

- D'après nos recherches, nous croyons que la dynamique unique du cacao pourrait entraîner des pénuries d'approvisionnement à long terme, de la volatilité de la chaîne d'approvisionnement et des coûts supplémentaires découlant de l'inflation.
- Les dépenses des entreprises en matière de durabilité du cacao ne devraient pas entraîner d'amélioration significative des rendements et de l'approvisionnement en cacao.
- Nous prévoyons observer comment l'élasticité des prix, qui pourrait découler de l'augmentation des coûts des intrants, pourrait influencer sur notre thèse selon laquelle le chocolat est une catégorie alimentaire intéressante.

/ PLANIFICATION ET ANALYSE DE LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE INTENSITÉ DE CARBONE /

Étude de cas en action : Danone (consommation de base)

En 2024, notre personnel spécialisé dans les placements durables a effectué des recherches sur la planification de la transition et l'analyse des sociétés du secteur de la consommation de base. Parmi les domaines couverts, mentionnons les défis liés à la réduction des émissions provenant des plastiques, des produits laitiers et de la déforestation. Dans l'ensemble, nous avons constaté que les sociétés alimentaires sont confrontées à une trajectoire de transition plus difficile que les sociétés de produits ménagers en raison de la difficulté à réduire les émissions liées à l'utilisation des terres et de l'utilisation d'emballages souples plus difficiles à recycler.

En 2024, nous avons poursuivi notre évaluation et notre dialogue avec Danone et avons axé nos discussions sur le capital naturel, le risque de déforestation dans la chaîne d'approvisionnement du soya, la réduction du méthane dans ses activités laitières, les progrès réalisés dans l'utilisation accrue du plastique recyclé et la transparence des dépenses d'investissement liées à la décarbonisation. Dans l'ensemble, nous constatons que des progrès ont été réalisés dans plusieurs domaines, en particulier en ce qui a trait à la réduction des émissions de méthane et à la prise de conscience qu'une plus grande transparence est nécessaire quant à l'extensibilité des pratiques agricoles régénératives, à l'engagement de la chaîne d'approvisionnement et aux dépenses d'investissement liées à la décarbonisation.

/ DÉCARBONISATION DE L'INDUSTRIE CHINOISE DU CIMENT /

À l'heure actuelle, l'industrie du ciment est responsable d'environ 5 % à 8 % des émissions mondiales de CO₂¹ et de 12 % à 13 % des émissions totales en Chine². Le ciment sera donc un important levier de réduction des émissions pour la Chine. De plus, les sociétés chinoises de ciment doivent se décarboner, compte tenu des objectifs nationaux visant à transformer au moins la moitié de leur capacité de production de clinker en « ultrafaibles émissions » d'ici la fin de 2025 et 80 % d'ici 2050³. Le développement de taxes sur le carbone aux frontières dans d'autres pays nécessite également une décarbonisation de l'industrie nationale du ciment afin que le ciment chinois puisse maintenir ou gagner des parts de marché à l'échelle mondiale. La décarbonisation offre d'importantes occasions de dépenses en immobilisations, mais cela ne peut se faire qu'au moyen d'une réglementation favorable.

Comme près de 60 % à 70 % des sociétés chinoises de ciment perdent de l'argent ou s'apprêtent à atteindre le seuil de rentabilité, elles ne veulent pas investir dans les dépenses en immobilisations liées à la décarbonisation. Les bénéfices des quelques sociétés rentables du secteur chinois du ciment ont diminué de 25 %. En l'absence de catalyseur financier pour les investissements en immobilisations, la réglementation sera le principal moteur. Les organismes de réglementation peuvent permettre de réduire les émissions dans l'industrie en mettant en œuvre un prix suffisant sur le carbone, ce qui rendrait viable la décarbonisation des dépenses en immobilisations.

Le ciment pourrait être inclus dans un système d'échange de quotas d'émission (SEQE) à compter de cette année. Les grandes sociétés d'État ont recours à un groupe de recherche pour aider les organismes de réglementation à concevoir le SEQE. L'attribution de quotas de carbone augmente essentiellement les bénéfices des producteurs à faibles émissions et pourrait conduire l'industrie vers la rentabilité. Si le coût du carbone est inclus dans le coût marginal du ciment, les producteurs de ciment pourront récupérer ces coûts en augmentant les prix pour les clients finaux.

Étude de cas en action : Anhui Conch Cement Company (matériaux)

L'une des sociétés dans lesquelles nous investissons est Conch (Anhui Conch Cement Company), l'un des plus importants producteurs de ciment en Chine et un participant important sur le marché mondial du ciment. La société se spécialise dans la production et la vente de divers types de ciment, de béton et de produits connexes. Conch exploite de nombreuses installations de production en Chine et a accru sa présence sur les marchés étrangers. Conch est reconnue pour ses efforts d'adoption de technologies de pointe et de pratiques durables dans la production de ciment. Conch détient une part de marché de 14 % et, avec un RCI de 4 %, est l'une des sociétés chinoises de ciment les plus rentables.

Si la Chine réussit à mettre en œuvre les réglementations nécessaires à la décarbonisation, cela profitera aux grandes sociétés d'État et aux producteurs importants comme Conch. De plus, la hausse du prix du carbone obligera également les capacités inefficientes à disparaître, ce qui devrait profiter aux producteurs à faible coût, à faible émission de carbone et à grande échelle comme Conch, qui pourraient ainsi gagner des parts de marché et répercuter davantage les hausses de prix. Comme nous l'avons déjà mentionné, Conch joue un rôle crucial sur le marché mondial du ciment et a élargi ses activités à l'échelle nationale et internationale.

¹ [Le béton durable est possible – voici quatre exemples | Forum économique mondial](#)

² [toward_net_zero_decarbonization_roadmap_for_chinas_cement_industry_executive_summary.pdf](#)

³ [La Chine fixe des objectifs de réduction des émissions de carbone pour la production de ciment](#)

/ AUTRES ÉTUDES DE CAS /

En plus de certaines des recherches thématiques et des exemples connexes mentionnés ci-dessus, la liste d'exemples ci-dessous met en évidence l'intégration de la durabilité dans d'autres industries et secteurs qui n'ont pas été mentionnés précédemment.

Étude de cas en action : Equifax (services-conseils)

En avril, avant l'assemblée générale annuelle de la société, nous avons eu une conférence téléphonique avec des représentants de l'entreprise, y compris le président du conseil. La discussion a porté sur les changements apportés aux plans de succession de la société, à la composition de son conseil d'administration, ainsi que sur les changements proposés à la structure de rémunération des cadres. Dans le cadre de notre examen du régime de rémunération des cadres supérieurs de la société, nous avons exprimé notre opinion à l'égard de la prime spéciale de rétention en actions accordée au chef de la direction, qui nous semblait excessive et ne respectait pas des conditions rigoureuses en matière de rendement et d'acquisition. En raison de ces préoccupations, nous avons déterminé qu'un vote contre la proposition était approprié.

Cela a permis d'ouvrir le dialogue et a mené à d'autres échanges francs avec la société, au cours desquels nous avons formulé des suggestions d'améliorations et de modifications au régime de rémunération, notamment en renforçant les mesures de rendement qui sous-tendent la prime et en prolongeant de quelques années la période requise pour l'acquisition de la prime. Nous avons déterminé que la société demeurerait vulnérable à des problèmes de gouvernance d'entreprise significatifs et nous prévoyons poursuivre notre dialogue avec elle à mesure qu'elle franchira d'importantes étapes dans ses initiatives de gestion et de gouvernance.

Étude de cas en action : Mitsubishi Electric (biens d'équipement)

Mitsubishi Electric est l'un des chefs de file mondiaux de la fabrication et de la vente de produits et de systèmes électriques et électroniques utilisés dans un large éventail de domaines et d'applications. Nous privilégions ses trois activités sous-jacentes, à savoir les ascenseurs, le CVCA et les équipements d'automatisation des usines. Plus précisément, l'adaptation aux changements climatiques peut être une occasion de croissance, car elle offre un système de climatisation respectueux de l'environnement et plus efficace. Compte tenu de la hausse des températures à l'échelle mondiale, ce

segment d'activité devrait continuer de croître, car il a augmenté sa pénétration dans les marchés émergents et la demande de remplacement existe dans les marchés développés. Pour soutenir sa réussite future, la société affiche un bilan solide et nous croyons qu'elle a des occasions de liquider ses activités sous-performantes, d'améliorer sa gouvernance d'entreprise et d'accroître ses marges bénéficiaires. La société a également de solides pratiques en matière de durabilité et une cible fondée sur des données scientifiques en place pour réduire ses émissions de carbone.

Étude de cas en action : Sasol (énergie et produits chimiques)

Sasol est un chef de file dans la conversion du charbon en liquides (CTL) pour produire des carburants liquides, comme l'essence, le diesel et le carburéacteur. La société est un important producteur de produits chimiques et d'énergie à faible endettement qui bénéficie d'un approvisionnement en charbon bon marché et détient 31 % des parts du marché sud-africain du diesel et de l'essence. Nous pensons que pour parvenir à une réduction importante des émissions de GES, Sasol doit passer au gaz naturel (et ultimement à l'hydrogène vert) comme charge d'alimentation, et aux énergies renouvelables pour la production d'électricité, ce qui nécessitera beaucoup de temps et d'investissements. La direction de Sasol cherche à réduire les émissions de GES de 30 % d'ici 2030 (par rapport à 2017). En 2023, Sasol avait réduit de 5 % ses émissions de portées 1 et 2, notamment en améliorant la qualité de sa charge d'alimentation et en réduisant ses volumes de production. Sasol a signé des contrats d'achat d'électricité qui réduiront les émissions de GES de 10 % d'ici 2026. Sasol prévoit également signer des contrats d'achat d'électricité pour remplacer la majeure partie de sa demande d'électricité par des énergies renouvelables, ce qui réduira les émissions de 20 millions de tonnes de CO₂e/an (soit l'équivalent des émissions annuelles du Kenya).

En collaborant avec la société, MFS est devenue plus confiante que Sasol atteindra son objectif à court terme de réduction de 5 % des émissions provenant de la consommation d'énergie et de réduction de 10 % des émissions provenant des processus chimiques avant 2025. De plus, la direction nous a rassurés sur le fait que Sasol demeure en bonne voie pour réduire ses émissions globales de GES de 30 % d'ici 2030 en passant à une production d'électricité à partir de sources renouvelables. Nous maintiendrons l'objectif de mobilisation de MFS qui consiste à demander à la direction de Sasol de rendre compte de son engagement à réduire ses émissions de GES de 30 % d'ici 2030.

Étude de cas en action : Enbridge (secteur intermédiaire de l'énergie)

Notre équipe a évalué notre placement dans Enbridge, une société canadienne d'infrastructures énergétiques dont les activités dans les services publics sont en croissance. Nous pensons que la direction est déterminée à atteindre les cibles de carboneutralité de la société, tout en gérant sa transition à long terme vers l'abandon des combustibles fossiles. À notre avis, la société a démontré qu'elle met l'accent à long terme sur la diversification de son exposition au pétrole au profit du gaz naturel et des énergies renouvelables, ce qui réduit le risque de transition.

Nous avons communiqué avec la société à cet égard pour mieux comprendre cette occasion. Nous considérons Enbridge comme un leader ESG dans le segment intermédiaire. La société a été l'une des premières à établir des cibles de carboneutralité et à émettre des obligations liées à la durabilité. Elle continue également d'être transparente dans son parcours de transition.

La société a justifié la divulgation limitée des émissions de portée 3 par l'absence de cadre et de lignes directrices, ainsi que par les difficultés liées à la mesure de la portée 3 (c'est-à-dire le double comptage). La société a exprimé son intention de divulguer des données plus précises sur la portée 3.

Aujourd'hui, le portefeuille à faible émission de carbone d'Enbridge comprend l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le gaz naturel renouvelable, l'hydrogène et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC). À notre avis, le potentiel le plus important du portefeuille à faible intensité carbone réside dans le CUSC, comme nous l'avons mentionné plus tôt dans le présent rapport. Enbridge prévoit aller de l'avant avec ses projets de CUSC avec des projets plus modestes et plus faciles à gérer. Nous considérons cette approche mesurée comme un moyen efficace pour la société d'apprendre à mesure que ce segment évolue, et nous y voyons également une source potentielle de croissance pour l'entreprise.



MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à sa prise de décision sur les placements, à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les déclarations et les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements, les facteurs ESG ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Lorsqu'elle interagit avec les sociétés, notamment en ce qui a trait aux engagements sur les thèmes ESG, MFS se concentre sur la discussion, la collecte d'information et la recherche d'une transparence appropriée à l'égard de questions qui pourraient être importantes pour l'évaluation économique à long terme de la société afin que MFS puisse prendre une décision de placement éclairée qui favorise les intérêts économiques à long terme des clients de MFS. MFS n'intervient pas dans le but de modifier ou d'influencer le contrôle d'une société. Les engagements consistent souvent en des communications continues avec un émetteur. L'engagement auprès d'un émetteur ne peut entraîner des changements directs aux pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats de placement ou d'engagement favorables, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à sa prise de décision concernant les placements, à ses analyses des placements et à ses activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif, et peut aussi varier au fil du temps, et sera généralement déterminée d'après l'opinion de MFS quant à la pertinence et à l'importance de facteurs ESG précis (qui peuvent différer du jugement ou de l'opinion de tiers, y compris d'investisseurs). Les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. L'évaluation ou l'intégration des facteurs ESG par MFS peut reposer sur des données reçues de tiers (y compris de sociétés émettrices et de fournisseurs de données ESG), qui peuvent être inexactes, incomplètes, incohérentes, périmées ou estimatives, qui peuvent ne tenir compte que de certains aspects ESG (plutôt que d'examiner l'ensemble du profil et des mesures de durabilité d'un placement ou de sa chaîne de valeur) et qui, par conséquent, pourraient avoir une incidence négative sur l'analyse par MFS des facteurs ESG à prendre en considération pour un placement. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente ou une indication d'intention de négocier.

/ ÉMETTEURS SOUVERAINS ET SOUS-SOUVERAINS / 1 4 5 7

Bien que notre approche en matière d'intégration soit cohérente pour toutes les classes d'actifs, nous souhaitons proposer à nos clients une analyse spécifique de notre travail dans d'autres segments du marché obligataire, car celui-ci comporte une série de considérations particulières qui ne s'appliquent pas aux actions et aux obligations d'entreprises.

Les facteurs ESG sont depuis longtemps intégrés à notre processus de recherche sur les obligations souveraines. La gouvernance est souvent considérée comme le pilier ESG le plus important ayant une incidence sur ce type d'obligations. En particulier, la stabilité politique et la qualité des institutions sont essentielles à notre capacité d'évaluer la probabilité de défaillance d'un pays, car des changements dans ces facteurs peuvent avoir une incidence immédiate sur la capacité et la volonté d'un gouvernement de rembourser ses dettes. Toutefois, les facteurs environnementaux et sociaux doivent également être pris en compte.

La recherche souveraine intègre les points de vue de tiers et exclusifs de MFS sur la gouvernance des pays. Nous intégrons les notes de gouvernance de tiers comme la Banque mondiale à titre d'évaluations objectives des pratiques de gouvernance des pays, y compris l'indépendance des institutions, la primauté du droit, l'exécution des contrats, etc. MFS émet également un point de vue exclusif sur le risque politique des pays, qui est intégré à notre modélisation des écarts de taux des obligations d'État. Certains facteurs sociaux, comme la flexibilité du marché de l'emploi et l'engagement de la population active, sont pris en compte, en plus des facteurs de base, comme le niveau d'éducation et l'accès aux soins de santé.

Les changements climatiques peuvent présenter des risques importants pour la dette souveraine, en raison de leur impact sur les dépenses nationales liées à la reprise après des événements météorologiques extrêmes ou à la préparation aux changements climatiques grâce à des projets d'atténuation et d'adaptation à ces changements. Les pays des marchés émergents sont particulièrement vulnérables, car ils manquent de capitaux ou ont des coûts de financement plus élevés, ce qui exacerbe la myriade de risques auxquels ils sont déjà confrontés. Par exemple, bon nombre de ces pays sont vulnérables à l'insécurité alimentaire en raison des répercussions des changements climatiques sur leur propre production agricole ainsi que de la hausse des prix des importations. Les membres de notre équipe de placement cherchent de plus en plus à mieux comprendre les risques environnementaux liés aux obligations d'État et leurs liens complexes avec les conditions budgétaires et monétaires, qui ont une incidence sur les taux obligataires et les notes de crédit.

La détérioration des facteurs sociaux ou environnementaux peut influencer sur la stabilité politique ou le climat des affaires d'un pays donné.

L'intégration des facteurs ESG est également présente dans notre processus de recherche des obligations municipales. Les préoccupations en matière de durabilité peuvent souvent avoir une incidence sur la qualité du crédit des débiteurs d'obligations municipales. Étant donné que les recherches ESG menées par des tiers pour les obligations municipales sont toujours émergentes, MFS a élaboré son propre cadre d'intégration des facteurs ESG dans le processus de recherche. Les analystes utilisent leur jugement pour déterminer l'importance. Si un facteur est important, l'analyste l'intègre à son analyse.

Les incidences sur la durabilité ne sont pas toujours négatives. Elles peuvent influencer positivement l'opinion d'un analyste à l'égard d'un débiteur. Par exemple, un émetteur qui fournit une information fiable pourrait être perçu positivement par rapport à ses concurrents.

Nous intégrons les notes de gouvernance de tiers comme la Banque mondiale à titre d'évaluations objectives des pratiques de gouvernance des pays, y compris l'indépendance des institutions, la primauté du droit, l'exécution des contrats, etc.

Tableau de bord des facteurs ESG par pays

Nous avons conçu un tableau de bord des facteurs ESG qui nous permet d'établir un pointage propre aux facteurs ESG pour chaque pays (vous en trouverez un aperçu ci-dessous). Grâce au tableau de bord, nous pouvons suivre le rendement des principaux enjeux ESG au fil du temps, de façon uniforme et normalisée par rapport à nos concurrents et au niveau de développement d'un pays. Ce dernier point est essentiel, car les pays en développement se classent généralement moins bien que les pays développés sur le plan des mesures ESG. Ce que nous voulons éviter, en particulier dans le contexte des marchés émergents, c'est utiliser les facteurs ESG principalement comme outil pour punir les pays qui ont inscrit des résultats inférieurs. Nous nous concentrons plutôt sur le rendement relatif et l'orientation : Dans quelle direction les indicateurs ESG évoluent-ils ? Et comment pouvons-nous aider les pays à adopter les meilleures pratiques (dans le cadre macroéconomique et financier dans lequel ils évoluent) ?

Outre les questions de gouvernance, les enjeux environnementaux et sociaux que nous avons sélectionnés dans le tableau de bord ont été jugés pertinents pour les écarts, mais nous pensons qu'il est important d'aller plus loin et de tester rétrospectivement de manière quantitative l'impact de ces questions ESG sur les écarts afin de déterminer la pondération de chacun des facteurs E, S et G. Cela contraste avec ce que nous trouvons généralement ailleurs, où les pondérations ESG sont fixes (p. ex., $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$). Le résultat de nos tests rétrospectifs a été une pondération d'environ 50 % dans le facteur G, de 35 % dans le facteur S et de 15 % dans le facteur E, lorsque ces éléments sont pris en compte par rapport aux écarts. Cela cadre également avec notre expérience historique sur le marché, où la gouvernance est la plus importante, suivie des enjeux sociaux et environnementaux, qui ont toujours été les moins importants.

L'avantage de ce tableau de bord est qu'il nous permet de voir l'évolution de ces facteurs au fil du temps pour un pays donné et d'effectuer des comparaisons entre les pays. À la page suivante, vous trouverez un exemple du tableau de bord des facteurs ESG.



Évaluation du risque ESG

Tableau de bord des facteurs ESG de MFS

Catégorie	Facteur	Chine	Philippines
Indicateurs environnementaux	Indice de performance environnementale	29 %	32 %
	Vulnérabilité aux changements climatiques	62 %	21 %
	Dynamisme des affaires	86 %	82 %
Indicateurs sociaux	Indice des inégalités entre les sexes	85 %	29 %
	Indice de GINI – Inégalité des revenus	61 %	52 %
	Adoption des TIC	93 %	38 %
	Capital d'innovation	96 %	54 %
	Indicateur LPI – Formation	79 %	42 %
	Indicateur LPI – Santé	96 %	29 %
	Indicateur LPI – Engagement de la main-d'œuvre	71 %	62 %
	Indicateur LPI – Flexibilité de la main-d'œuvre	41 %	75 %
	Lutte contre la corruption	51 %	31 %
Indicateurs de gouvernance	Efficacité du gouvernement	83 %	57 %
	Stabilité politique et absence de terrorisme	47 %	15 %
	Qualité de la réglementation	32 %	55 %
	Primauté du droit	47 %	31 %
	Expression et responsabilisation	3 %	49 %
Niveau de développement	PIB par habitant (\$)	65 %	16 %
		Chine	Philippines
Notes par pays	Indicateurs environnementaux	47 %	26 %
	Indicateurs sociaux	90 %	48 %
	Indicateurs de gouvernance	49 %	42 %
	Composé ESG	63 %	41 %



- Optimiser l'importance
- Comparaison entre pays
- Suivi de l'évolution au fil du temps

À TITRE INDICATIF SEULEMENT. N'EST PAS REPRÉSENTATIF D'AUCUN PORTEFEUILLE MFS.

¹ Les notes du composé ESG sont fondées sur des données provenant de sources tierces (Banque mondiale, PNUD, etc.) et pondérées selon les recherches de MFS. Notes du composé ESG : pondération d'environ 50 % accordée au facteur de gouvernance, 35 % au facteur social et 15 % au facteur environnemental. Les notes du composé ESG ne sont pas représentatives d'aucun portefeuille MFS. Le rang centile sert à titre de comparaison par rapport aux autres pays émergents de notre univers. La Chine, par exemple, se situe dans le 29^e centile par rapport aux autres pays pour ce qui est de son indice de performance environnementale. Les codes de couleur sont en fonction des rangs centiles élaborés sur Excel. Cet exemple ne vise qu'à illustrer le processus de recherche de MFS et ne constitue pas une recommandation. Il ne reflète pas nécessairement les perspectives actuelles de MFS. Les titres ou secteurs mentionnés dans cet exemple ne devraient pas être considérés comme des suggestions ou des conseils de négociation. MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à sa prise de décision sur les placements, à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à sa prise de décision concernant les placements, à ses analyses des placements et à ses activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif, et peut aussi varier au fil du temps, et sera généralement déterminée d'après l'opinion de MFS quant à la pertinence et à l'importance de facteurs ESG précis (qui peuvent différer du jugement ou de l'opinion de tiers, y compris d'investisseurs). L'évaluation ou l'intégration des facteurs ESG par MFS peut reposer sur des données reçues de tiers (y compris de sociétés émettrices et de fournisseurs de données ESG), qui peuvent être inexactes, incomplètes, incohérentes, périmées ou estimatives, qui peuvent ne tenir compte que de certains aspects ESG (plutôt que d'examiner l'ensemble du profil et des mesures de durabilité d'un placement ou de sa chaîne de valeur) et qui, par conséquent, pourraient avoir une incidence négative sur l'analyse par MFS des facteurs ESG à prendre en considération pour un placement.

/ INTÉGRATION DES FACTEURS ESG DANS NOTRE MODÈLE DE RISQUE SOUVERAIN /

Compte tenu de l'importance relative des facteurs ESG examinés dans l'analyse ci-dessus, nous avons également utilisé les mêmes composantes E, S et G pour améliorer notre modèle de risque souverain. Au moyen d'une analyse statistique rigoureuse, nous avons déterminé l'importance des facteurs ESG lorsqu'ils sont pris en compte conjointement avec d'autres variables macroéconomiques et financières. Nous avons conclu qu'en plus de la composante de gouvernance, la composante sociale devrait être ajoutée à notre modèle de risque souverain afin d'accroître son pouvoir explicatif. La composante E n'a pas été incluse dans le modèle, car son effet n'a pas été jugé statistiquement significatif. Toutefois, nous surveillons les facteurs liés à l'environnement au moyen du tableau de bord, ce qui permet à l'investisseur d'ajuster la pondération de la composante E pour tenir compte des scénarios dans lesquels les enjeux environnementaux pourraient jouer un rôle plus important.

Formation de points de vue – Analyse du pays

Analyse du risque souverain

Stabilité politique

- Politiques, légitimité et soutien populaire du gouvernement
- Indicateurs démographiques et sociaux
- Vigueur des institutions régulatrices
- Facteurs géopolitiques
- Sources internes et externes de stabilité

Solvabilité à long terme

- Dette publique et dette externe
- Politiques budgétaires
- Indépendance et politique monétaire de la banque centrale
- Tendances du commerce extérieur et des investissements étrangers
- Diversification et structure de l'économie
- Compétitivité internationale et potentiel de croissance

Liquidité à court terme

- Réserves de change
- Accès aux marchés de capitaux internationaux
- Besoins d'emprunts
- Solde du compte courant

Modèle de risque souverain

	Externe				Budgétaire		Économie – macroéconomique et structurelle				Force inst. et gouvernance		
	Balance courante / PIB (%)	Dette extérieure totale / recettes de la balance courante (%)	Réserves / Importations (mois)	Déficit budgétaire / PIB (%)	Dette publique / PIB (%)	Croissance du PIB réel (cote Z)	IPC en fin de période (%)	Total des prêts non performants (%)	Vol. des termes de l'échange (écart-type)	Politique admin. Elections	Indicateur mondial de gouvernance	Cote de risque souverain	Cote de crédit de l'analyste
Chine	1,3	62,8	16,2	-3	52,6	1,1	1,7	5	0,056	6	-0,03	A	A Stable
Inde	-1,7	87,7	8,8	-6,2	65,6	1,6	4	7,6	0,142	8	-0,11	BBB	BBB Pos.
Indonésie	-1,9	163,5	8,2	-2,8	29,2	0,9	3,5	3	0,095	6	-0,13	BB+	BBB- Pos.
Corée	4,8	51,6	8,2	1,6	38,8	-0,3	1,6	0,6	0,063	8	1,1	A+	AA- Stable
Malaisie	1,1	81,6	5,4	-2,7	54,3	0,5	3	1,7	0,025	6	0,73	BBB	A- Stable
Pakistan	-3,7	145,2	3,7	-2,9	61,7	0,7	4,7	11,1	0,059	4	-0,69	B	B Stable
Philippines	0,6	65	8,2	-1,7	31,4	1,5	3,5	2	0,026	6	-0,1	BBB+	BBB- Stable
Sri Lanka	-3,2	181,9	3	-4	73,1	0,6	5,1	3	0,344	7	-0,12	B-	B+ Pos
Vietnam	-1,5	41,7	2,0	-5,6	66,0	1,2	4,8	-	0,031	6	-0,16	BB+	BB- Pos

À TITRE INDICATIF SEULEMENT. N'EST PAS REPRÉSENTATIF D'AUCUN PORTEFEUILLE MFS.

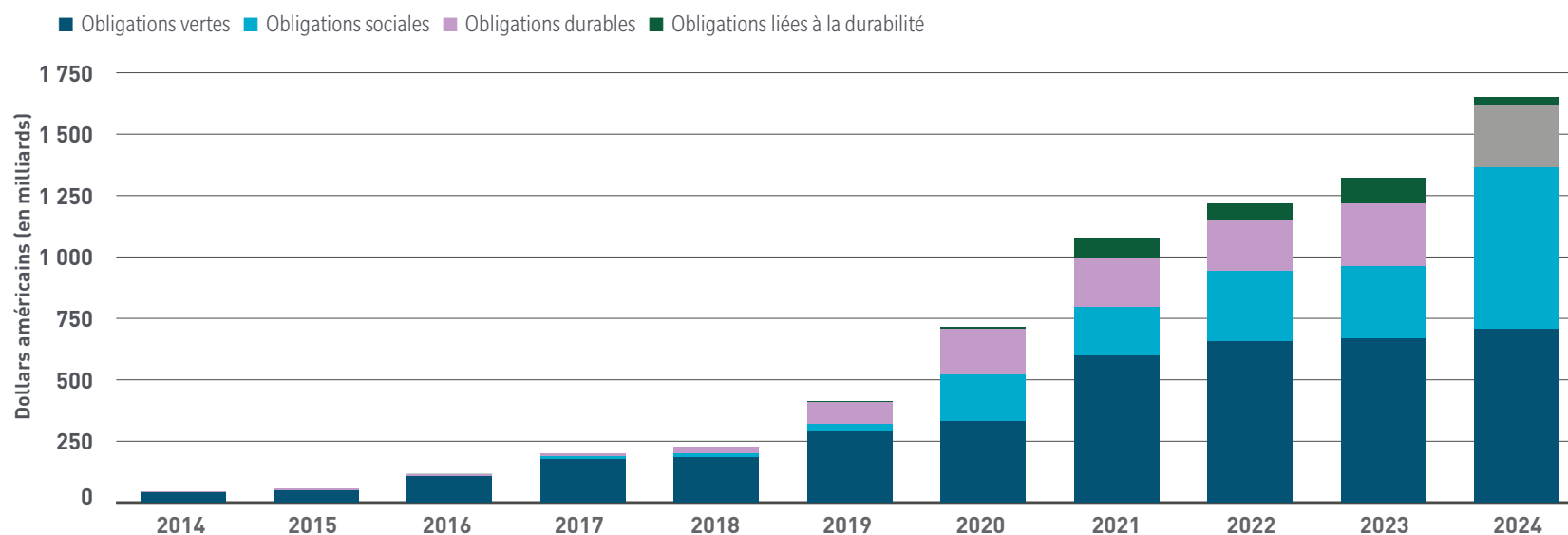
/ OBLIGATIONS AXÉES SUR LA DURABILITÉ /

Nous continuons de détenir des titres de créance durables dans des portefeuilles traditionnels, y compris des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité.

Nous achetons ces obligations parallèlement aux titres de créance ordinaires au moyen du même processus rigoureux d'analyse du crédit. Notre exposition à ces titres a augmenté de plus de 20 % en 2024 par rapport à la fin de l'année précédente. La proportion de ces obligations en pourcentage de notre actif sous gestion global des institutions financières a également augmenté cette année dans une proportion similaire.

En ce qui a trait aux émissions globales et aux tendances du marché, les titres de créance durables, y compris les obligations (80 % des émissions) et les prêts (20 %), ont dépassé les 2 000 milliards de dollars en 2024 en raison de la demande soutenue des investisseurs, des objectifs de transition énergétique et du resserrement des normes. Les obligations vertes ont représenté 43 % des émissions d'obligations à thème ESG, soit 700 milliards de dollars, suivies des obligations sociales (part de 40 %), soit 658 milliards de dollars, et des obligations durables (15 %), au troisième rang. L'émission d'obligations liées à la durabilité a été la plus faible depuis les sommets records atteints pendant la pandémie en 2021. Ces obligations ont perdu la faveur des investisseurs en raison des préoccupations concernant la solidité des cibles et leur suivi. Parmi les faits intéressants concernant ces obligations, mentionnons l'émission record d'obligations de transition par le gouvernement japonais dans le cadre de son programme de transformation verte (GX), l'application rétroactive du label des obligations sociales à tous les titres adossés à des créances hypothécaires sur des logements individuels émis par Ginnie Mae, le recours accru au mécanisme d'échange de dette contre protection de la nature par un plus grand nombre de pays et l'augmentation des émissions d'obligations bleues (obligations destinées à soutenir des projets durables dans le domaine de la mer et de la pêche), même si celles-ci restent très limitées.

Émission annuelle de titres de créance durables



Source : Bloomberg. Les obligations vertes sont destinées à mobiliser des fonds en vue de la réalisation de projets environnementaux et de lutte contre les changements climatiques. Les obligations sociales servent à financer des activités ou des projets sociaux ayant une incidence positive sur les gens, les collectivités ou la société en général. Les obligations durables sont des titres dont le produit est appliqué exclusivement au financement ou au refinancement de projets verts et sociaux. Les obligations liées à la durabilité sont des titres à revenu fixe dont les caractéristiques financières ou structurelles sont liées à un niveau de durabilité ou à un objectif ESG prédéterminé. L'objectif est mesuré au moyen d'indicateurs clés de performance et évalué par rapport à des cibles de performance en matière de durabilité prédéterminées.

/ DONNÉES ESG ET OUTILS / 2 7

Les enjeux de durabilité sont complexes et interreliés, et ils évoluent trop rapidement pour qu'une seule et unique cote ou des données ponctuelles puissent refléter toute l'étendue des risques et des occasions liés à la durabilité pour les entreprises ou les investissements. De nombreuses lacunes subsistent dans la disponibilité et la comparabilité des données ESG et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous estimons que rien ne peut remplacer des analyses approfondies des émetteurs. L'évaluation de l'importance relative ne peut pas être automatisée.

La disponibilité, la qualité, la constance et la comparabilité des données ESG s'améliorent (même si le niveau initial de ces paramètres était peu élevé). Jusqu'à présent, nous n'avons pas été en mesure de trouver un fournisseur qui, selon nous, réponde à nos normes de qualité élevées pour l'ensemble des critères ESG importants que nous souhaitons prendre en considération. Par conséquent, nous avons choisi d'adopter une approche de premier ordre, qui vise à repérer et à acquérir les meilleures données sur une question. Par conséquent, MFS obtient des données de nombreux fournisseurs de données ESG et d'un groupe diversifié d'organismes non gouvernementaux et autres. Ces organisations fournissent des données sur les facteurs ESG, des analyses et les cotes des sociétés et des émetteurs, ainsi qu'une analyse des secteurs et des pays. MFS bénéficie également des recherches d'un nombre important et croissant d'analystes de placement axés sur les facteurs ESG provenant de sociétés de courtage.

Outils utilisés par MFS

Outil	E	S	G	Controverses	Aperçu
MSCI ESG Research	✓	✓	✓	✓	Fournisseur généraliste de mesures ESG et de notes agrégées. Nous utilisons ces données sous-jacentes pour alimenter notre recherche fondamentale.
S&P/Trucost	✓				Largement reconnu comme un chef de file du marché en matière de données sur les émissions de carbone des sociétés et des émetteurs.
RepRisk				✓	Utilise une approche quantitative ou d'IA pour évaluer les risques ESG. Il s'agit d'un agrégateur controversé dont la couverture est large.
ISS	✓	✓	✓		Fournit des données et des recherches ESG de qualité utilisées dans notre processus de vote par procuration.
Glass Lewis	✓	✓	✓		Fournit des données et des recherches ESG utilisées dans notre processus de vote par procuration.
Bloomberg		✓			Possède des mesures sociales de qualité supérieure (comme la sécurité des travailleurs et le taux de rotation des employés) par rapport à de nombreux autres grands fournisseurs et offre davantage aux investisseurs en titres à revenu fixe.
RisQ	✓	✓	✓		Données sur les facteurs ESG pour les obligations municipales.
Clarity AI	✓	✓	✓		Vise principalement à produire des rapports sur les facteurs ESG pour les clients et les organismes de réglementation; fournit des rapports standards sur la réglementation, comme le SFDR et la taxonomie de l'UE; offre des « notes » sur les facteurs ESG et certaines données brutes.

/ MISE À JOUR DES DONNÉES ET DES OUTILS /

Nous continuons d'investir massivement dans les données et le développement d'outils internes. Pour nous assurer que notre équipe a accès à un ensemble choisi des données les plus fiables, nous avons créé des tableaux de bord qui rassemblent les données importantes publiées par les sociétés au niveau des sociétés, des secteurs et des portefeuilles. Nous avons procédé à une évaluation rigoureuse des différents fournisseurs pour chaque point de données et avons sélectionné le fournisseur qui, selon nous, offre la couverture la plus exacte et la plus étendue. Cela comprend notamment des données relatives aux émissions, à la consommation d'eau, à la diversité, aux taux d'accidents, à l'attrition, à la sécurité des données, aux pratiques de corruption, à la rémunération des cadres, à la qualité de l'audit et aux controverses.

Tableau de bord des facteurs ESG



En 2024, nous avons amélioré le tableau de bord de notre équipe de placement en ajoutant une fonction de comparaison des pairs à nos onglets existants d'analyse des sociétés et d'analyse de portefeuille. Nous avons également intégré nos outils réglementaires relatifs au règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et aux principaux indicateurs de risque (PAI) dans ce même tableau de bord, créant ainsi une solution tout-en-un pour nos investisseurs. De plus, nous offrons maintenant des données sur le statut des obligations sociales ou vertes à nos investisseurs en titres à revenu fixe. En 2025, nous prévoyons intégrer d'autres données sur le vote et l'engagement dans ces tableaux de bord, tout en apportant d'autres améliorations qui aideront l'équipe à repérer les risques et les occasions les plus importants sur le plan financier pour son entreprise ou son portefeuille.

Tout au long de l'année, nous avons également poursuivi notre processus de tenue de discussions périodiques (généralement trimestrielles) avec nos partenaires de données ESG les plus importants. Au cours de ces rencontres, nous discutons des difficultés que nous pourrions avoir à accéder à leurs données, des nouvelles données ou des nouveaux renseignements qui ont été ajoutés à nos abonnements existants et de la feuille de route de développement du fournisseur. Ces rencontres nous offrent des occasions que nous n'aurions peut-être pas autrement, comme celle de tester en avant-première la nouvelle fonctionnalité de Bloomberg sur la biodiversité intégrée à son terminal.

Centre de données sur la durabilité

Pour héberger ses recherches exclusives et les données pertinentes provenant de tiers, MFS assure la tenue de centres de données propres aux émetteurs et facilement accessibles dans son système de recherche sur les placements. Notre équipe a accès à un large éventail de données et de rapports dans un endroit centralisé, ce qui fait de notre système un excellent outil de recherche.

Système d'un excellent outil de recherche.

Emplacement centralisé des recherches internes et externes

Liens vers les notes de recherche pertinente rédigées par les analystes des actions, des titres à revenu fixe et des facteurs ESG

MFS	Engagement	MSCI	Trucost	ISS	RepRisk	Groupes de travail	Tableau de bord des sociétés et des portefeuilles ESG		
COTE		COURS		SUJET			ANALYSTE		DATE
Remarque : Depuis le 1 ^{er} novembre 2020.							Slingsby, Benjamin		15/08/2024
La cote de l'entreprise, le cours et les sujets des notes ont été supprimés aux fins de l'affichage							Wilson, Robert		14/01/2024
							Slingsby, Benjamin		11/10/2023
							Jassur, Lior		06/08/2022
							Slingsby, Benjamin		01/07/2021
							Slingsby, Benjamin		27/01/2021
							Slingsby, Benjamin		27/11/2021
Carte sectorielle : Industrie des textiles, vêtements et articles de luxe									
■ Risque plus élevé ■ Risque modéré/extrême ■ Risque plus faible ■ Occasion									
SUJET		COMMENTAIRE DE MFS					QUESTIONS À LA DIRECTION		
Inégalité des revenus/ pratiques de travail		Résumé : L'attention grandissante qu'accorde la société aux inégalités pourrait entraîner une hausse des coûts de main-d'œuvre pour ces entreprises, qui offrent souvent à leurs employés de première ligne un salaire proche du salaire minimum et peu d'avantages sociaux, voire aucun. Paramètres : Roulement du personnel, chef de la direction : Écart salarial médian des employés, cotes Glassdoor, salaire moyen des employés de première ligne, pourcentage d'employés de première ligne qui reçoivent des avantages sociaux (soins de santé, assurance, vacances et congés de maladie payés, heures supplémentaires payées), pourcentage des travailleurs à temps partiel et à temps plein et différence entre les deux groupes au chapitre des avantages sociaux, paramètres de sécurité comme les taux d'accidents corporels et police d'assurance pour les accidents au travail, décès, liberté d'association ou de syndicalisation.					Avez-vous estimé le salaire minimum vital pour la majorité de vos employés et comment ce salaire se compare-t-il au salaire minimum? Quels sont vos objectifs pour relever le salaire à un niveau minimum vital au cours d'une période de trois à cinq ans? Réalisez-vous un sondage exhaustif auprès de vos employés? Le cas échéant, quels sont les trois enjeux? Y a-t-il une différence importante entre les salaires et les avantages sociaux des employés à temps plein et ceux des employés à temps partiel? Pensez-vous que les autorités de réglementation prendront des mesures pour combler cet écart? Que pensez-vous de la gestion ou de l'assouplissement des coûts salariaux durant une restructuration ou un ralentissement? Dans quelle mesure vos coûts salariaux sont-ils souples? Pensez-vous que cette stratégie est durable à long terme?		
Approvisionnement durable des matières brutes		Résumé : Les pressions exercées pour s'approvisionner de manière responsable et vérifier clairement la conformité de la chaîne d'approvisionnement augmentent. Les entreprises de qualité comprennent les raisons de l'approvisionnement durable et se fixent des objectifs en vue d'accroître le pourcentage de produits provenant de sources durables. Paramètres : Audits des fournisseurs de niveaux 1, 2 et 3 jusqu'à la ferme ou la mine. Pourcentage des matières brutes provenant de sources durables et certifiées par un tiers. Classements de KnowTheChain.					Pouvez-vous décrire vos politiques en matière d'approvisionnement durable et d'audit des matières brutes? Effectuez-vous un audit des trois niveaux de fournisseurs en remontant jusqu'à la source? Faites-vous un compte rendu annuel du nombre de violations constatées lors de l'audit et des résultats des mesures correctives prises? Rendez-vous public le nom de tous vos fournisseurs? Sur quelles certifications de tiers comptez-vous pour garantir le respect de normes de développement durable?		
Gestion de la chaîne d'approvisionnement et esclavage moderne		Résumé : Les chaînes d'approvisionnement sont devenues une source croissante de risque opérationnel et de risque d'atteinte à la réputation dans ces secteurs. Les entreprises doivent définir les pratiques des fournisseurs qu'elles jugent inacceptables (p. ex., le travail forcé et les heures supplémentaires) et élaborer des pratiques d'audit rigoureuses pour pouvoir repérer les cas de non-conformité et y remédier. Les pratiques exemplaires comprennent notamment la transparence au sujet des fournisseurs (publication de la liste de tous les fournisseurs) et la signature de contrats à long terme avec les fournisseurs pour accroître les investissements dans la sécurité et le salaire minimum vital. Paramètres : Pourcentage des fournisseurs de niveau 1, 2 et 3 qui font l'objet d'un audit, nombre et type de violations au code du travail déclarés et mesures prises pour corriger les manquements, pourcentage des fournisseurs qui se sont engagés à verser un salaire minimum vital, pourcentage des fournisseurs qui reçoivent une formation continue sur la gestion de la main-d'œuvre et l'esclavage moderne.					Quel risque commercial ou opérationnel l'esclavage moderne le long de la chaîne d'approvisionnement présente-t-il pour votre entreprise et que faites-vous pour l'éliminer? Quels investissements dans la technologie faites-vous pour accroître la transparence au sein de votre chaîne d'approvisionnement? Le conseil d'administration et les hauts dirigeants se prononcent-ils sur la gestion de la main-d'œuvre au sein de la chaîne d'approvisionnement? Dans la négative, quel est le groupe au sein de l'organisation qui intervient? Quelles mesures correctives prenez-vous lorsque vous constatez des violations des droits des travailleurs au sein de votre chaîne d'approvisionnement?		

Les notes rédigées par nos analystes et nos gestionnaires de portefeuille qui portent sur des enjeux de durabilité sont automatiquement liées. L'équipe en entier peut rapidement repérer et évaluer des points de vue internes sur des facteurs importants ayant une incidence sur les entreprises qu'elle suit ou qui sont détenues dans un portefeuille. Nous sommes également capables de mettre en avant une note de recherche axée sur la durabilité ou contenant un renseignement sur une activité de mobilisation.

De plus, une carte sectorielle pertinente exclusive est affichée sur la page de durabilité d'une entreprise donnée. Les cartes sectorielles de MFS indiquent les principaux enjeux environnementaux et sociaux qui, à notre avis, sont importants pour le secteur et le sous-secteur dans lesquels les entreprises exercent leurs activités.

Chacun des sujets indiqués sur la carte d'une entreprise comprend une évaluation de l'ampleur du risque ou de l'occasion, un aperçu du sujet (incluant des données importantes aux fins d'analyse) et des questions possibles.



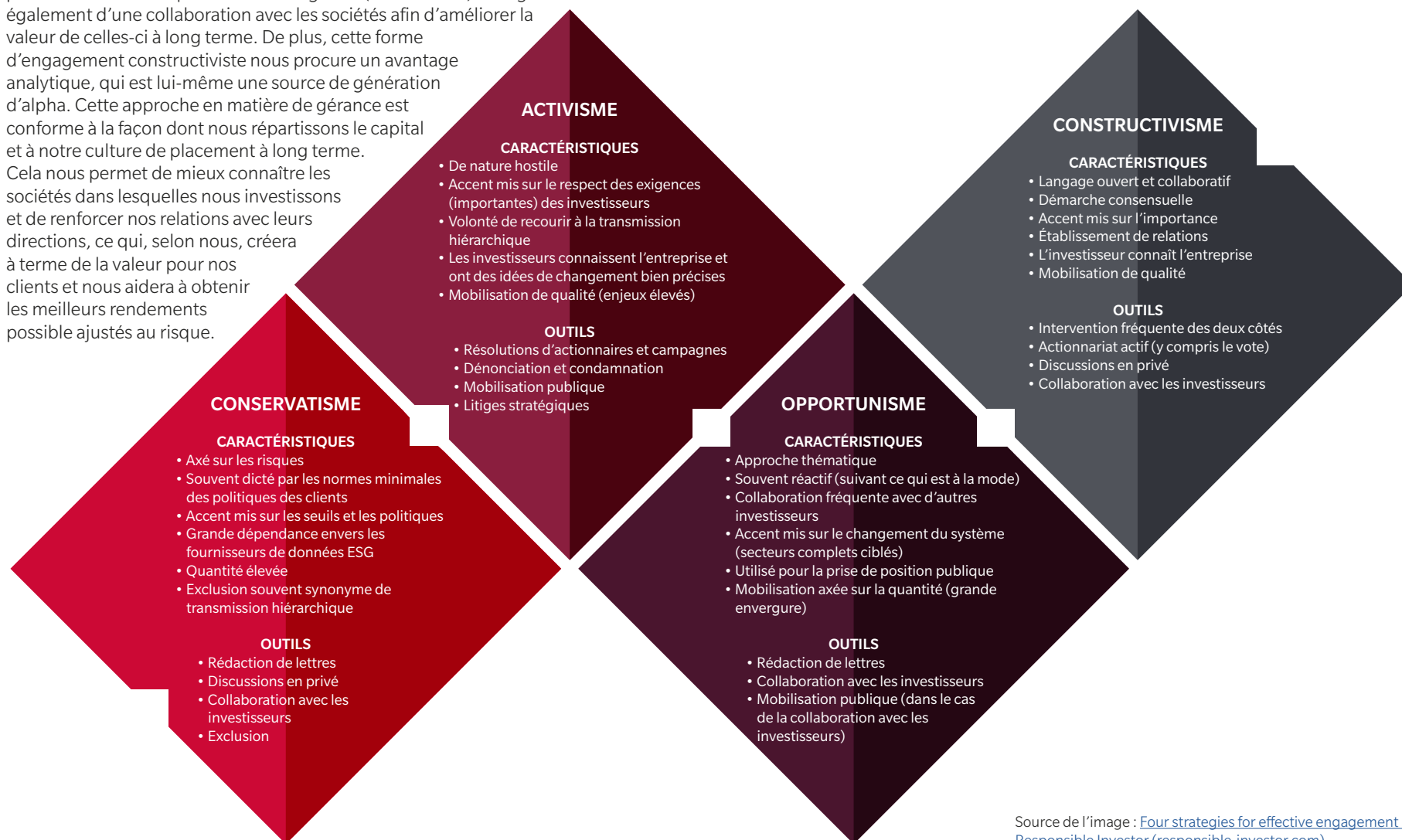
Utilisation de cotes de tiers

Les facteurs ESG sont subjectifs de par leur nature et nécessitent une évaluation des risques ou des occasions qui sont intangibles et difficiles à mesurer. Il est très difficile d'évaluer avec exactitude les risques et les occasions ESG auxquels est confrontée une entreprise donnée en utilisant les approches uniformisées utilisées pour établir les cotes ESG. Par conséquent, nous préférons nous fier aux données publiées par les sociétés ainsi qu'à notre propre engagement et à notre analyse pour déterminer comment modéliser et valoriser les facteurs ESG.

/ CONSTRUCTIVISME : UNE MÉTHODE DE GÉRANCE AXÉE SUR LA COLLABORATION / 1 7 9 10 11

Lorsque nous investissons, notre objectif est de créer de la valeur et de respecter notre obligation fiduciaire envers nos clients. Nous estimons que la gérance constructiviste sert bien cet objectif. La gérance ne consiste pas seulement à s'acquitter d'une obligation (c.-à-d. voter). Il s'agit également d'une collaboration avec les sociétés afin d'améliorer la valeur de celles-ci à long terme. De plus, cette forme d'engagement constructiviste nous procure un avantage analytique, qui est lui-même une source de génération d'alpha. Cette approche en matière de gérance est conforme à la façon dont nous répartissons le capital et à notre culture de placement à long terme. Cela nous permet de mieux connaître les sociétés dans lesquelles nous investissons et de renforcer nos relations avec leurs directions, ce qui, selon nous, créera à terme de la valeur pour nos clients et nous aidera à obtenir les meilleurs rendements possible ajustés au risque.

Dans le secteur des placements, il semble généralement admis que la décision de gérance soit binaire : vous êtes soit activiste, soit passif. Ce n'est pas notre avis. Il existe de nombreuses formes de gérance efficace. Des universitaires d'Oxford ont publié une note sur les quatre formes de gérance : conservatisme, opportunisme, constructivisme et activisme. Le diagramme ci-dessous illustre les principales caractéristiques de chaque approche.



Source de l'image : [Four strategies for effective engagement | Responsible Investor \(responsible-investor.com\)](https://www.responsible-investor.com/)

Gérance

Notre approche en matière de mobilisation repose sur une solide collaboration entre tous les membres de notre plateforme de placement, y compris notre équipe de recherche et de gérance des facteurs ESG. Nos engagements sont menés de manière cohérente et sous différentes formes, souvent à travers un dialogue mutuel avec la direction de l'entreprise, des lettres officielles, des réunions axées sur les critères ESG avec les membres du conseil d'administration, etc. Nous participons activement à des initiatives, des organisations et des groupes de travail sectoriels qui visent à améliorer et à fournir des conseils sur les meilleures pratiques des entreprises et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les questions relatives au vote par procuration. MFS est membre ou signataire de diverses organisations et initiatives qui favorisent les enjeux de durabilité, dont les suivantes : les Principes pour l'investissement responsable (PRI), la Workforce Disclosure Initiative (WDI), le Carbon Disclosure Project (CDP), entre autres. Nous encourageons activement les entreprises de notre portefeuille à améliorer la communication de l'information sur divers sujets et à adopter de bonnes pratiques, comme l'établissement de cibles de réduction des émissions basées sur des données scientifiques, en s'attaquant aux préoccupations concernant l'esclavage moderne et le travail forcé, et en améliorant l'information communiquée au sujet des pratiques de gestion du personnel. Nous estimons que notre approche en matière de mobilisation peut avoir une incidence positive sur les industries, les entreprises et un large éventail de parties prenantes, y compris les investisseurs, ce qui, au bout du compte, sera dans l'intérêt supérieur de nos clients.

Méthodes de gérance

La gérance peut prendre la forme d'un dialogue constructif avec les émetteurs, mais aussi de décisions de vote en accord avec nos efforts de mobilisation.

Rencontres avec les émetteurs

Nous dialoguons régulièrement avec la direction, les administrateurs et d'autres représentants des entreprises émettrices. Nous gérons et organisons les réunions prévues avec les entreprises en fonction de nos recherches, notamment si nous repérons des problèmes financiers importants. Lorsque cela est approprié, nous demandons à l'entreprise de nous fournir des renseignements sur des sujets de durabilité et les analysons soigneusement. Bien que MFS puisse faire part de son point de vue sur des questions particulières et demander des renseignements complémentaires lors de ces réunions, elle ne communique pas avec la société dans le but de tenter de la modifier ou d'exercer une influence sur son contrôle.

Collaboration

Lorsque cela sera approprié, conformément à notre politique de concurrence équitable, nous pouvons chercher à collaborer. Nous reconnaissons que de nombreux enjeux ESG sont systémiques et, par conséquent, qu'ils se prêtent davantage à des mesures coordonnées et transversales. Toutefois, notre objectif premier est d'agir dans l'intérêt de nos clients, ce qui primera sur la collaboration.

Vote par procuration

Nous profitons de cette occasion pour voter d'une manière réfléchie, en tenant compte de notre vision ascendante des entreprises. Nous pensons que cette approche nous permet d'encourager les conseils d'administration et les équipes de direction à se pencher sur les domaines susceptibles d'améliorer la durabilité des rendements à long terme, ce qui est dans l'intérêt de nos clients. MFS vote généralement sur toutes les propositions soumises lors des assemblées des actionnaires et des porteurs d'obligations, y compris les résolutions proposées par les actionnaires et les résolutions d'opérations stratégiques sur le capital (p. ex., les fusions, les acquisitions, et les émissions d'actions et de titres de créance).

Domaines d'intérêt de la mobilisation

L'horizon de placement à long terme, le processus de placement, et les politiques et procédures détaillées en matière de vote par procuration de MFS constituent les piliers de nos activités de gérance. Ils établissent nos attentes à l'égard des équipes de direction et des conseils d'administration des sociétés. Selon nous, la valeur à long terme est renforcée par une évaluation financière axée sur l'importance relative des questions ESG. Notre équipe de placement effectue notamment des recherches sur les domaines d'intérêt suivants :

Efficacité du conseil

- L'un des rôles principaux du conseil d'administration d'une société est d'embaucher, d'encourager, de fidéliser et de guider le chef de la direction, et de lui demander de rendre des comptes sur l'entreprise. Il est également d'aider à établir les politiques et la stratégie de la société. À cet égard, un conseil d'administration doit être suffisamment indépendant, avoir des perspectives diversifiées et être compétent pour demander à la haute direction de rendre des comptes sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie. Chaque membre du conseil doit disposer de suffisamment de temps et accorder une attention suffisante à l'entreprise pour s'acquitter de ses fonctions, et ne doit pas être trop engagé par ailleurs.
- L'expérience et les compétences que chaque administrateur dirigeant et indépendant apporte par ses fonctions à l'entreprise et au conseil doivent être pertinentes au regard des activités de la société, doivent être divulguées aux parties prenantes et, lorsque cela est possible, doivent apporter de la diversité cognitive. Le processus de nomination doit être transparent.

Changements climatiques et durabilité environnementale

- MFS estime que les changements climatiques créent des risques et des occasions à long terme pour les sociétés dans pratiquement toutes les industries. Le processus de placement de la société vise à comprendre et à intégrer l'incidence d'une société sur le climat et la nature, car nous estimons que des sujets comme les émissions de carbone, la biodiversité, la dégradation de l'environnement, la déforestation et la pollution auront une incidence à long terme sur les sociétés que nous détenons.

Culture d'entreprise

- Nous sommes persuadés que la culture d'une entreprise joue un rôle crucial dans son succès à long terme. Nous appuyons les pratiques qui valorisent correctement les employés (au sein de l'entreprise et dans sa chaîne d'approvisionnement) et les pratiques d'affaires inclusives qui garantissent que toutes les voix, quelle que soit leur origine, ont leur place dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation.

Divulgaration

- MFS encourage l'exactitude et la transparence en matière de communication de l'information, cette dernière étant essentielle à la reddition de comptes.



Priorité des sujets de mobilisation

En tant que gestionnaire de placements rigoureux et actif, la réalisation d'une analyse contextuelle ascendante des émetteurs est notre principale force. Les priorités de mobilisation stratégique à l'échelle de la plateforme correspondent aux domaines présentant le plus grand potentiel de risque et d'occasions de placement. Nous pouvons également déterminer qu'une mobilisation stratégique ayant une incidence sur plusieurs émetteurs au sein d'une industrie pourrait être appropriée, dans les cas où d'importants risques ESG ont une incidence sur plusieurs émetteurs ou secteurs, en particulier le risque systémique, comme les changements climatiques. Dans de tels cas, nous pouvons déterminer qu'une approche globale de la mobilisation offre les meilleures occasions pour les portefeuilles de nos clients. Les thèmes de mobilisation stratégique portent principalement sur les risques systémiques, comme les changements climatiques et les enjeux qui concernent plusieurs secteurs d'activité.

Nous accordons la priorité aux mobilisations thématiques en fonction des éléments suivants :

Exposition – En règle générale, nous ciblons nos activités de mobilisation en fonction du pourcentage d'actif sous gestion et du pourcentage de titres détenus, ce qui signifie que nous pouvons accorder la priorité aux placements les plus importants ou aux placements dans lesquels nous détenons une participation importante au nom de nos clients.

Gravité et résultat – Nous sommes plus susceptibles de mobiliser des sociétés sur des enjeux qui représentent une menace immédiate ou grave pour les intérêts à long terme de nos clients.

Confiance envers le placement – Nous sommes plus susceptibles de donner la priorité à une mobilisation lorsque notre processus de placement aboutit actuellement à une recommandation de l'émetteur.

Vote par procuration – Nous sommes plus susceptibles d'accorder la priorité à une mobilisation si elle est liée au vote par procuration afin de nous assurer que nous exerçons nos droits de vote dans l'intérêt à long terme de nos clients.

Les objectifs, les attentes et l'aboutissement souhaité d'une mobilisation doivent être clairement communiqués aux émetteurs que nous mobilisons au début du cycle de mobilisation. Des examens réguliers aident à s'assurer que les interventions sont sur la bonne voie, et que les données et les renseignements les plus récents sont pris en compte. Les membres de l'équipe de placement rédigent des notes de mobilisation dans notre base de données sur les placements pour permettre de suivre nos mobilisations stratégiques.

Notre processus de placement permet de détecter les risques et les occasions liés aux facteurs ESG de chaque émetteur qui ont été repérés dans le cadre de notre analyse fondamentale et de notre travail d'intégration des facteurs ESG lors des réunions avec la direction, et nous nous efforçons de les intégrer dans notre thèse de placement lorsque cela est pertinent et important.



/ MOBILISATION À L'ŒUVRE / 9

Engagement thématique : Culture et banques

Même dans le cas des banques qui ont une culture d'aversion pour le risque et que le marché considère comme « sûres », les défaillances culturelles (et autres) ont entraîné des échecs en matière de contrôles des crimes financiers ainsi que des sanctions réglementaires et des changements de direction importants. Les banques sont particulièrement vulnérables à la criminalité financière en raison de leur utilité dans le blanchiment d'argent et du nombre élevé d'opérations qu'elles traitent auprès d'un large éventail de clients. Les banques ont investi massivement dans l'identification des clients, les contrôles automatisés et l'analyse des données pour repérer les comportements inhabituels des clients et des opérations, ainsi que dans l'amélioration de la cybersécurité et de la sécurité des données. Toutefois, ces contrôles ne peuvent accomplir grand-chose sans une base d'employés qui assument personnellement la responsabilité de la gestion du risque et qui se sentent habilités à signaler les préoccupations et à mettre en œuvre des mesures correctives. Ces éléments culturels doivent être soutenus par les messages continus émanant de la direction et du conseil d'administration et couvrant un large éventail de risques (crédit, criminalité financière, cybersécurité, etc.). En 2024, nous avons collaboré avec plusieurs banques où cette culture avait été mise à mal. Nous avons cherché à comprendre comment la culture de ces banques évolue, notamment comment le personnel et la direction sont motivés et récompensés, et comment les fonctions de gestion des risques et de conformité sont intégrées au sein de l'organisation et dans le processus décisionnel. Nous nous sommes entretenus avec les membres du conseil d'administration pour comprendre leur rôle dans la mise en place de la culture visée et la manière dont ils s'assurent que cette culture est bien celle qui doit prévaloir. Lorsque les réponses n'étaient pas satisfaisantes ou que des mesures étaient en cours, nous avons encouragé une attention particulière et des recours.

Mobilisation thématique à l'œuvre : Banque nord-américaine

Nous avons communiqué avec les administrateurs du conseil d'une banque nord-américaine à la suite de problèmes de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous avons examiné les causes profondes des défaillances, y compris la culture, les processus et la gouvernance. Grâce à notre intervention, nous avons acquis la certitude que le conseil d'administration prenait cette question au sérieux et supervisait des améliorations globales, à long terme et réfléchies des contrôles, tout en renforçant la culture d'entreprise. Cette intervention nous a aidés à comprendre les scénarios possibles, les renseignements supplémentaires qui nous aideraient à éclairer notre point de vue et à réfléchir à la taille des positions en fonction de ce que le marché avait déjà anticipé.

Mobilisation à l'œuvre : Cie Financière Richemont (consommation discrétionnaire)

Nous avons organisé une rencontre avec Richemont pour discuter des questions de gouvernance liées aux récentes nominations au conseil d'administration et à la

taille globale de ce dernier. Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de nos discussions antérieures avec la société concernant la composition du conseil. Nous avons discuté de l'indépendance de Richemont dans la nomination d'un nouvel administrateur au conseil et au comité d'audit. La société estimait que l'administrateur devrait être considéré comme indépendant, même s'il a été un ancien cadre supérieur de la société et un administrateur non exécutif d'une filiale, puisqu'il n'était plus employé par la société depuis plus de cinq ans. Malgré les questions techniques concernant l'indépendance de l'administrateur, nous avons estimé qu'il constituerait un ajout précieux au conseil. Nous avons également discuté de la taille du conseil, qui, avec 16 membres, nous semblait trop importante et augmentait la complexité. La société a cependant fait valoir que le conseil compte plusieurs comités (à savoir, pour la rémunération, l'audit, la sécurité) qui demandent un surcroît de temps; un nombre accru d'administrateurs permet de veiller à ce qu'aucun d'entre eux ne soit surchargé.

Mobilisation à l'œuvre : ArcelorMittal (acier)

MFS collabore avec ArcelorMittal depuis octobre 2022. Les interventions portent principalement sur les enjeux liés au climat (plan d'action climatique, lobbying en faveur du climat, réfection des hauts fourneaux traditionnels et dépenses en immobilisations affectées à la stratégie de décarbonisation) et ont également abordé les récentes préoccupations en matière de santé et de sécurité ainsi que l'augmentation du nombre d'accidents mortels.

La société a réorienté ses efforts en matière de décarbonisation et est passée des fours à arc électrique à une mise en œuvre plus large du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone, avec des engagements supplémentaires en matière de valorisation des déchets métalliques, en raison de l'insuffisance de l'approvisionnement en hydrogène vert et des changements réglementaires en Europe. De plus, la société n'a pas renouvelé son engagement à divulguer une cible fondée sur la science, car il y a eu d'importants désaccords lors de la rédaction des lignes directrices des cibles fondées sur la science auxquelles la société a participé.

Certains progrès ont été réalisés au sein de la société, comme la divulgation d'un rapport sur le climat pour sa coentreprise indienne; toutefois, le dernier rapport sur le climat à l'échelle de la société a été publié en juillet 2021 et la société promet une mise à jour depuis 2022. Ces problèmes, combinés à d'importantes lacunes en matière de santé et de sécurité dans les activités des entreprises sur les marchés émergents, nous ont incités à voter contre le président du comité de durabilité. Nous avons également eu une première rencontre avec le président indépendant du conseil d'administration et le président du comité de durabilité, au cours de laquelle nous avons discuté des engagements stratégiques liés au climat au niveau du conseil, des obstacles dans l'industrie et durant laquelle nous avons partagé des points de vue externes.

Mobilisation à l'œuvre : Schneider (équipement électrique)

Nous avons rencontré le président de Schneider dans le cadre des échanges réguliers de la société avec les actionnaires avant l'assemblée générale annuelle. Nous avons parlé de la transition du chef de la direction, qui semble bien se dérouler, selon nous, et de certaines modifications au régime de rémunération que nous appuyons.

Nous avons discuté d'une modification des critères de rendement du programme d'intéressement à long terme que Schneider propose. Dans le plan actuel, 25 % de l'acquisition des droits est fondé sur le classement relatif de Schneider en matière de durabilité, qui est établi par des fournisseurs externes (DJSI, Euronext Vigeo, Ecovardis, CDP). L'année dernière, nous avons remis en question la pertinence de classements externes, comme l'ont fait d'autres investisseurs. Schneider a tenu compte de cette remarque et souhaite passer à des indicateurs internes et lier le programme directement à la réduction des émissions absolues de CO₂, y compris celles de portée 3. L'objectif de réduction serait un nombre absolu d'émissions de CO₂ (budget carbone) que la société devrait atteindre pour l'exercice 2026.

Nous pensons qu'il s'agit d'objectifs explicites et ambitieux, mais conformes aux engagements globaux de Schneider en matière de décarbonisation. Les réductions de portée 3 constituent le plus grand défi, car la société ne peut pas les contrôler entièrement, mais elle constate que bon nombre de ses clients s'engagent à atteindre la carboneutralité et elle estime que l'orientation, la motivation et le désir sont présents. Nous avons indiqué à Schneider que nous appuyons le changement visant à remplacer les indicateurs externes par les objectifs internes de réduction des émissions de CO et que nous poursuivrons notre mobilisation à cet égard au besoin.

Mobilisation à l'œuvre : Sodexo (services de restauration)

Nous avons mené une activité de mobilisation en dehors de la période des votes par procuration auprès de l'administrateur référent indépendant de la société de services de restauration et de gestion des installations Sodexo, sur des questions de gouvernance et de rémunération. Il s'agissait d'une réunion axée sur la gouvernance, compte tenu du contrôle que la famille exerce sur l'entreprise, et du rôle qu'elle tient au sein du conseil d'administration et de ses comités. Nous voulions avoir une meilleure idée du fonctionnement du conseil et de l'influence de la famille sur les activités d'exploitation et sur le processus décisionnel du conseil. Nous avons de nouveau obtenu l'assurance que les administrateurs indépendants se sentent entendus et qu'ils travaillent bien aux côtés des membres de la famille. Bien que la famille contrôle l'entreprise, toutes les décisions du conseil semblent être prises en concertation avec l'ensemble des administrateurs. L'administrateur référent indépendant a également souligné que, au fil des ans, les administrateurs indépendants ont eu une incidence positive sur les propositions ou les mesures prises à l'initiative de la famille. Nous avons également discuté des efforts continus de renouvellement du conseil d'administration,

car la société cherche à intégrer de nouveaux administrateurs dotés de compétences spécialisées en science des données, en intelligence artificielle et en durabilité afin de suivre l'évolution du marché.

A aussi été abordée la plus récente proposition de rémunération de la société, qui souhaite faire approuver une augmentation de salaire pour la directrice générale. Après examen des changements proposés, nous avons établi qu'il était justifié de soutenir la proposition, car l'augmentation de salaire n'était pas jugée excessive et qu'elle était conforme aux autres propositions de rémunération que nous avons appuyées dans des sociétés comparables. Toutefois, nous avons émis des réserves à l'égard du calendrier du conseil d'administration, étant donné sa décision d'accroître la prime maximale du plan d'intéressement dans la foulée de la scission d'une filiale de Sodexo, qui entraînerait une réduction des activités de la société. Au final, comme le salaire de la directrice générale n'avait pas changé depuis 2018 et que la proposition entraînait dans le cadre du renouvellement de son mandat, nous avons déterminé que l'augmentation était appropriée pour porter sa rémunération au niveau de celle de ses homologues dans le secteur. Nous avons aussi eu le sentiment que les ajustements de salaire proposés étaient mûrement réfléchis par l'ensemble du conseil.

Mobilisation à l'œuvre : Société d'appareils électroniques grand public

Au cours de l'année, nous avons poursuivi notre mobilisation à long terme auprès d'une multinationale d'appareils électroniques grand public avec laquelle nous communiquons depuis quelques années dans le cadre de l'évaluation du risque lié à l'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement. Dans le passé, nous avons repéré des lacunes dans les politiques de la société en matière de main-d'œuvre des fournisseurs et dans sa capacité à mettre en œuvre ces politiques dans l'ensemble de sa vaste chaîne d'approvisionnement mondiale complexe. Nous estimons que la gestion de la main-d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement est un enjeu important pour la société, compte tenu de son exposition à des régions comme l'UE et le Royaume-Uni, où les exigences en matière de divulgation d'informations sur l'esclavage moderne sont de plus en plus strictes. Nous avons depuis lors été satisfaits de constater plusieurs évolutions positives. La société a tenu compte de certains commentaires des investisseurs et a amélioré la divulgation d'informations relatives à la main-d'œuvre entrant dans la chaîne d'approvisionnement. Elle a élargi son programme en matière de conformité des fournisseurs pour inclure les fournisseurs de niveau 2 et les fournisseurs non manufacturiers, a élargi les audits des tiers pour inclure certains fournisseurs de niveau 2 en Asie et a établi une politique relative aux frais de recrutement facturés aux travailleurs migrants et une politique sur les heures de travail maximales permises. À notre avis, les domaines à améliorer comprennent le renforcement des capacités de mise en œuvre et de remédiation dans les chaînes d'approvisionnement de niveaux 1 et 2, ainsi que l'amélioration de la qualité des rapports sur les mesures de remédiation prises à l'égard des fournisseurs non conformes.

Mobilisation souveraine à l'œuvre : Kazakhstan

En 2024, les membres de notre équipe de placement en titres à revenu fixe ont tenu des rencontres avec le ministère des Finances du Kazakhstan et la Banque centrale à Astana. Le Kazakhstan a des antécédents de gouvernance défaillante. Il y a eu des améliorations au cours des dernières années, notamment en ce qui a trait à la corruption. Lors de notre réunion d'engagement, les autorités ont mentionné que les récents changements constitutionnels ont réduit le pouvoir du président, augmenté le pouvoir du parlement et amélioré la gouvernance et la transparence. Les réformes sont des pas dans la bonne direction, même si nous sommes d'avis que, de fait, le système politique est toujours étroitement contrôlé par le président. Nous poursuivons le dialogue sur ces questions. De plus, en tant qu'important exportateur de pétrole, nous sommes préoccupés par le risque de transition climatique. Les dirigeants du ministère des Finances ont mentionné plusieurs mesures récemment mises en place, y compris un projet que l'organisme de régulation financière a amorcé avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Société financière internationale afin d'améliorer les normes ESG dans les secteurs bancaire et financier. Par ailleurs, une nouvelle loi a été mise en place pour faciliter l'émission d'obligations ESG et l'approvisionnement responsable sur le plan ESG.

Mobilisation à l'œuvre : TransDigm (aérospatiale et défense)

Plusieurs membres de notre équipe de placement ont rencontré TransDigm pour discuter de différents sujets liés aux facteurs ESG. Cet appel inaugural faisait suite à la publication du Rapport des parties prenantes sur les facteurs ESG de 2023, dans lequel la société présentait les progrès actuels concernant les objectifs de réduction des émissions, la gestion du risque lié à la durabilité, la gestion des employés, les programmes de perfectionnement et un aperçu de la gouvernance. La société a souvent été confrontée à des allégations d'atteinte à la concurrence et de pratiques abusives en matière de prix. Pour régler ce problème, TransDigm a créé un poste de « chef des relations gouvernementales », qui sera le principal point de contact pour les réclamations passées ou futures. À l'avenir, nous pensons qu'il sera essentiel de surveiller la société en raison de la nature de son modèle d'affaires (à savoir les fusions et acquisitions fréquentes sur les marchés de l'aérospatiale et de la défense) au regard de la loi américaine sur la transparence dans les négociations (*Truth in Negotiations Act*, TINA). La loi vise à résoudre le problème de l'opacité des données sur les prix et exigera que les sociétés divulguent des données pour les opérations de plus de 2 millions de dollars. Nous avons également discuté d'autres plans de durabilité, comme leur objectif de réduction des émissions de carbone qui est « aligné sur la science », mais qui n'est pas vérifié par la SBTi, ainsi que des mesures en matière de santé et de sécurité qui peuvent faire l'objet d'une surveillance à l'interne, mais qui ne sont pas actuellement divulguées à l'externe.

Mobilisation à l'œuvre : Ericsson (télécommunications)

En août, des membres de l'équipe de placement de MFS ont mené une activité de mobilisation auprès d'Ericsson sur divers thèmes sociaux et de gouvernance. La rencontre faisait suite à une présentation aux investisseurs donnée durant l'été, au cours de

laquelle nous avons découvert le chef de la conformité de la société et les responsabilités attachées à ce nouveau poste. Notre conversation était centrée sur les pratiques de gouvernance et les récents changements culturels. Nous avons été satisfaits d'apprendre que plusieurs évolutions pertinentes avaient eu lieu, dont de nouvelles nominations à la haute direction et d'autres améliorations apportées à la structure et à la fonction de conformité de la société. Néanmoins, le groupe continue d'exercer ses activités dans des territoires à haut risque, ce qui, selon nous, pourrait créer un risque/rendement asymétrique pour les investisseurs, et alimenter des questions en suspens concernant la structure de gouvernance. Compte tenu des défis réglementaires auxquels la société a été confrontée au cours des dernières années, elle prend des mesures en vue de prévenir de nouveaux incidents. La société a indiqué qu'elle a depuis passé en revue les modalités des contrats conclus avec des tiers, mis en place des mesures de protection pour les pays à risque élevé, et veillé à la qualité des rapports d'enquête historiques afin d'atténuer les amendes et le risque de mauvaise publicité à l'avenir. En effet, au cours des trente derniers mois, la haute direction de la société estime qu'elle s'est attachée avec succès à améliorer la culture de « prise de parole », à effectuer un suivi des questions de conformité et à élaborer des politiques rigoureuses en la matière. Nous prévoyons rester vigilants sur ces thèmes et encourageons Ericsson à continuer de gérer de façon proactive tous les risques importants.

Mobilisation à l'œuvre : PEMEX (pétrole)

Étant l'une des plus importantes sociétés pétrolières nationales au Mexique, PEMEX est un important émetteur de titres de créance des marchés émergents et continue d'être détenue dans nos portefeuilles. Il est important d'avoir une mobilisation sur les questions climatiques et environnementales en plus des questions stratégiques, comme les dépenses en immobilisations et le soutien financier du gouvernement, en raison des divers problèmes auxquels la société est confrontée. Par conséquent, PEMEX s'est engagée à réduire de 14 % ses émissions de GES d'ici 2030 dans le cadre de l'engagement plus large du Mexique à l'égard des Accords de Paris. PEMEX n'a pas de cible de carboneutralité. Les principaux objectifs de la mobilisation de MFS auprès du PEMEX en matière de durabilité sont les suivants : 1) favoriser une meilleure divulgation et une meilleure reddition de comptes à l'égard des émissions de GES et des enjeux sociaux de PEMEX; 2) plaider en faveur d'une meilleure planification et d'investissements dans la résilience climatique et 3) travailler avec la société pour établir des objectifs raisonnables de réduction des émissions de GES. Lors du dernier appel de mobilisation individuel, MFS a été en mesure d'obtenir plus de précisions sur les contraintes liées à la mise en œuvre du plan de durabilité nouvellement publié de PEMEX, la faisabilité du financement thématique, comme les obligations liées à la durabilité pour financer des projets de réduction des GES, ainsi qu'une expertise et un soutien pour bien tenir compte des mesures et des progrès réalisés en matière de réduction des émissions, y compris le méthane. MFS continuera de collaborer avec PEMEX deux fois par année dans le but de réaliser des progrès tangibles dans ces domaines.



/ INITIATIVES DE L'INDUSTRIE / 7 10

Asian Corporate Governance Association (AGCA) et promotion de la gouvernance d'entreprise

En 2024, l'AGCA a tenu son voyage annuel au Japon pour une délégation d'investisseurs et a accueilli un groupe d'investisseurs pour rencontrer notamment des organismes de réglementation, des sociétés de premier plan, des associations sectorielles et des sociétés de services-conseils en matière de vote par procuration afin de stimuler davantage l'amélioration de la gouvernance d'entreprise au Japon. Au cours de la délégation, les organismes financiers et les investisseurs, comme MFS, ont discuté avec les organismes de réglementation et les sociétés individuelles des questions de gouvernance d'entreprise.

Les participants à l'AGCA ont rencontré de nombreux organismes de réglementation et associations affiliées, comme l'Agence des services financiers (Financial Services Agency, FSA), Keidanren, le METI (ministère du Commerce et de l'Industrie), la Bourse de Tokyo (TSE), le Cabinet Office, ISS/Glass Lewis et la Fondation IFRS (International Financial Reporting Standards).

Bien que nous reconnaissons le changement graduel des normes en matière de gouvernance d'entreprise au Japon, grâce au soutien des politiques des autorités et aux efforts d'engagement des investisseurs, nous avons demandé aux organismes de réglementation d'envisager d'accélérer le rythme des améliorations de la gouvernance d'entreprise. Nous nous sommes particulièrement concentrés sur les éléments suivants :

1. Augmentation du nombre de membres indépendants du conseil d'administration –

Nous avons exprimé le besoin d'améliorer davantage la qualité des membres externes du conseil en favorisant une meilleure formation de ce dernier. Bien que de nombreuses sociétés cotées sur le marché primaire du TSE aient porté la proportion d'administrateurs externes à 33 %, nous avons encouragé une plus grande indépendance à long terme et fait valoir la nécessité d'avoir un président du conseil indépendant. De plus, comme les sociétés japonaises sont principalement gérées au moyen d'un système de conseil d'audit et de surveillance et que les sociétés gérées au moyen d'un système à trois comités sont rares, nous avons souligné les avantages d'une transition à long terme vers un système à trois comités.

2. Production régulière de rapports en anglais et publication en temps opportun des rapports intégrés YuHo –

À l'heure actuelle, le rapport annuel japonais appelé « Rapport intégré YuHo » (qui s'apparente au formulaire américain 10-K) est publié après les assemblées générales annuelles (AGA), ce qui n'aide guère les investisseurs dans leurs décisions de vote par procuration. Nous avons donc exprimé la nécessité de publier ces rapports avant les AGA, ce qui permettrait aux investisseurs de voter de façon plus réfléchie et de communiquer avec les sociétés avant l'AGA, au besoin. De plus, nous avons indiqué que les investisseurs ont besoin de plus de renseignements sur les enjeux sociaux, comme l'efficacité du conseil d'administration, les écarts de rémunération, la matrice des compétences des membres du conseil et l'activité des comités. Nous avons indiqué qu'une action plus concertée de la part d'un éventail d'organismes de réglementation, comme la FSA et le TSE, peut aider à produire de meilleurs résultats en matière de gouvernance.

3. Poursuite de la réduction des participations croisées dans les bilans –

Des participations croisées se produisent lorsque des entreprises au sein d'une même chaîne de valeur ou de secteurs différents détiennent des actions d'autres entreprises, et vice versa. Même si, dans le passé, cette structure a pu aider les sociétés à maintenir des relations stables avec les prêteurs ou les fournisseurs, elle est aujourd'hui considérée comme un frein aux rendements des capitaux propres et témoigne d'une mauvaise surveillance de la répartition du capital par le conseil d'administration. La liquidation de ces placements permettrait aux sociétés de réinvestir dans leurs activités de recherche et développement et de fusions et acquisitions, ce qui améliorerait les rendements à long terme. Elle permet également aux sociétés de redistribuer des liquidités aux actionnaires en versant des dividendes plus élevés ou en effectuant des rachats d'actions, ce qui améliorerait le rendement à long terme des actions. Dans le cadre de la délégation de l'ACGA, MFS a discuté de ces points de vue avec la FSA japonaise. Même si certaines sociétés ont commencé à liquider leurs participations croisées, nous avons encouragé les organismes de réglementation à améliorer les exigences de divulgation de l'information sur les participations croisées en augmentant la reddition de comptes quant au montant et au rythme du débouclage.

4. Accélération de l'égalité entre les sexes dans les systèmes d'accès à l'emploi et de rémunération –

Cet écart a mis du temps à se corriger, et nous avons exprimé le besoin de nouvelles mesures politiques pour faire évoluer le comportement des entreprises. Nous avons constaté que le bureau du cabinet était déterminé à faire évoluer les choses, mais que le plan actuel n'est pas assez direct. Nous avons discuté avec les responsables de mesures plus efficaces pour favoriser le changement.



/ INITIATIVE SPRING DES PRI /

En 2023, MFS a rejoint le comité consultatif sur les placements SPRING des PRI, qui conseille les PRI sur le déploiement de leur engagement responsable en matière de politiques liées à la nature. Notre plus grande contribution l'an dernier a été de souligner l'importance financière de la déforestation. Étant donné que la déforestation est contrôlée par une myriade de politiques et de règlements mondiaux, l'engagement des entreprises à l'égard de ces politiques est un facteur important des risques de déforestation, qu'ils soient physiques, d'atteinte à la réputation ou de transition pour les entreprises et, par conséquent, pour les investisseurs. Ainsi, les interventions auprès des sociétés pour divulguer comment elles communiquent directement ou indirectement avec les décideurs sont un élément clé de la mobilisation contre la déforestation. Nous avons suggéré d'utiliser un cadre de matérialité axé sur les produits à haut risque de déforestation dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises, similaire à la recherche que nous avons menée sur le cacao décrite ci-dessus.

Initiative Advance des PRI

Au cours de l'année, nous avons poursuivi notre travail avec Advance, une initiative de gérance dans le cadre de laquelle les investisseurs institutionnels travaillent de concert pour agir sur les enjeux sociaux et de droits de la personne. Nous utilisons Advance pour aborder des questions importantes liées au capital humain avec les émetteurs. Dans le cadre de notre travail, nous avons effectué des recherches sur les normes en matière de droits de la personne, le rendement et les problèmes connexes dans le secteur de l'extraction afin d'orienter notre mobilisation, ce qui a mené à notre participation à une intervention auprès d'une société en particulier. Ces recherches et cette mobilisation ont porté sur des domaines comme les politiques et les normes, notamment en matière de consultation et de gouvernance, y compris les structures hiérarchiques et la surveillance du conseil d'administration, le rôle de l'audit interne, les mécanismes de règlement des griefs et la publication d'information. Les problèmes propres à certains sites ont également été examinés. Pour étayer nos recherches, nous avons comparé les entreprises du secteur et d'autres secteurs, et examiné les rapports de tiers sur des problèmes propres à certains sites ainsi que les réponses apportées par l'entreprise. Cela a donné lieu à des échanges ciblés et utiles avec des experts de l'entreprise sur le sujet, au cours desquels des préoccupations ont été soulevées et d'éventuelles mesures supplémentaires ont été discutées. La question a également été évoquée avec le président du conseil d'administration à l'occasion d'une rencontre ultérieure, puis à nouveau avec les experts des droits de la personne et le service des relations avec les investisseurs. D'autres activités de mobilisation sont prévues en 2025. Nous avons également poursuivi notre participation au groupe consultatif Advance.

Projet ASCOR (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risks)

Le projet ASCOR (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risks) a été mis en place au milieu de l'année 2021 par un groupe de propriétaires d'actifs et de

gestionnaires d'actifs pour créer un cadre et un [outil d'accompagnement](#) permettant aux investisseurs et aux autres parties prenantes de comprendre l'exposition des obligations d'État au risque climatique et la façon dont les émetteurs souverains prévoient l'atténuer et s'y adapter. Les recherches sont effectuées par l'équipe de la Transition Pathway Initiative du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (de la London School of Economics and Political Science). Nous sommes un membre fondateur du projet et faisons partie du comité consultatif. Nous contribuons toujours à façonner le projet et ses résultats.

Au début de 2024, un premier webinaire a fait connaître le projet ainsi que son cadre et l'outil ASCOR, y compris les évaluations de 25 pays effectuées l'année précédente. En novembre 2024, le projet a publié une mise à jour du cadre présenté dans la version 1.1 de la note méthodologique ainsi qu'un rapport historique contenant l'évaluation des politiques et les ambitions climatiques de 70 pays. L'augmentation importante du nombre de pays, qui sont passés de 25 initialement à 70, rend l'outil ASCOR encore plus utile pour les investisseurs qui cherchent à intégrer les facteurs climatiques dans leur analyse des placements en obligations souveraines.

Les pays évalués représentent 85 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, 90 % du PIB mondial et 100 % des trois principaux indices des marchés obligataires souverains. L'augmentation importante du nombre de pays, qui sont passés de 25 initialement à 70, fait de l'outil ASCOR un élément révolutionnaire pour les investisseurs qui cherchent à intégrer les facteurs climatiques à leur processus décisionnel à l'égard des placements en obligations souveraines.

Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) : Groupe de travail sur la carboneutralité pour les obligations souveraines

En 2023, l'IIGCC a mis sur pied le groupe de travail « Sovereign Bonds and Country Pathways » afin de mettre à jour les recommandations relatives à l'établissement de cibles pour les obligations souveraines et d'accroître l'adoption de stratégies de placement alignées sur la neutralité carbone dans cette catégorie d'actif majeure. Nous avons participé à ce projet et l'un de nos analystes axés sur la durabilité était coresponsable du groupe.

À la suite des travaux effectués, un document de travail intitulé « Sovereign Bonds and Country Pathways » a été publié au milieu de 2024. Le document fournit une mise à jour des recommandations relatives à l'établissement de cibles et à la mise en œuvre d'objectifs de carboneutralité pour les obligations souveraines. Il aborde plusieurs aspects clés, comme les techniques d'attribution des émissions provenant des placements, les voies de décarbonisation ainsi que les outils pour évaluer l'alignement sur la carboneutralité et les efforts en ce sens. Les travaux liés à ce projet se poursuivront au cours de la prochaine année autour des solutions climatiques, de la transition juste et de l'avancement des plans d'engagement politique.

Global Reporting Initiative (GRI)

Les normes du GRI permettent à une organisation de communiquer publiquement ses répercussions les plus importantes sur l'économie, l'environnement et les populations, ainsi que la façon dont elle les gère. Les normes du GRI cherchent également à s'harmoniser sur d'autres cadres de présentation de l'information afin d'éviter qu'il ne fasse double-emploi et d'alléger le fardeau de cette tâche pour les organisations. Toutefois, contrairement à d'autres cadres qui mettent l'accent sur l'incidence des risques et des occasions liés à la durabilité sur l'organisation, les normes du GRI se concentrent sur les répercussions externes de l'organisation.

Il s'agit d'un système modulaire comprenant trois séries de normes : les normes universelles du GRI (GRI 1 : Fondements, GRI 2 : Informations générales et GRI 3 : Sujets matériels), les normes thématiques du GRI (qui fournissent des renseignements spécifiques sur des sujets matériels) et les normes sectorielles du GRI (qui décrivent les sujets matériels pour un secteur donné). Les trois normes universelles s'appliquent à toutes les organisations. L'objectif est que l'utilisation des normes sectorielles augmente la qualité, l'exhaustivité et l'uniformité des renseignements communiqués par les organisations.

Dans le cadre du Sector Standards Project for Financial Services, à la fin de 2023, le Global Sustainability Standards Board a nommé trois comités techniques composés de plusieurs parties prenantes pour élaborer des normes pour les secteurs des services bancaires, des marchés financiers et de l'assurance. Chaque comité était composé de treize experts en services financiers représentant la société civile, les institutions de médiation, les entreprises, les syndicats et les institutions d'investissement. MFS s'est jointe au comité des marchés des capitaux pour fournir des conseils techniques sur l'élaboration du contenu des projets de normes. Après plusieurs réunions tout au long de la période d'élaboration, un projet de norme a été publié plus tard en 2024. Les commentaires du public sont permis tout au long de 2025, ainsi que toute révision qui en découle, et la publication finale est prévue au milieu de 2026.

/ TRANSMISSION AU PALIER HIÉRARCHIQUE SUPÉRIEUR / 9 11

La transmission au palier hiérarchique supérieur désigne le recours par les investisseurs à des outils et activités de gérance supplémentaires pour faire avancer une démarche antérieure qui n'a pas porté ses fruits ou pour régler des problèmes particulièrement urgents. Si notre mobilisation initiale directe n'aboutit pas à un résultat satisfaisant, MFS peut envisager une transmission au palier hiérarchique supérieur en employant diverses tactiques auprès de plusieurs parties prenantes d'une société, comme l'équipe de relations avec les investisseurs, l'équipe de direction ou les administrateurs indépendants, ainsi que l'équipe responsable de la durabilité. L'approche que nous adoptons dépend des circonstances de chaque situation et peut changer selon les progrès réalisés par l'entreprise ou d'autres faits nouveaux dans des domaines qui, selon nous, seront avantageux pour nos clients à long terme.

Notre boîte à outils de transmission au palier hiérarchique supérieur comprend des outils comme les suivants :

- Tenir des réunions ciblées supplémentaires avec la direction de l'entreprise ou avec un administrateur indépendant
- Adresser des lettres au conseil d'administration ou à la direction
- Refuser d'appuyer, ou voter contre, la direction de l'entreprise ou les administrateurs indépendants
- Refuser d'appuyer, ou voter contre, des résolutions spécifiques, comme celles sur le rapport et les comptes
- Se départir complètement d'un actif : Même si nous considérons la mobilisation comme un puissant mécanisme de changement au sein des sociétés, nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours efficace, même si nous y consacrons tous nos efforts, et qu'une mobilisation qui ne porte pas ses fruits peut entraîner un désinvestissement si notre thèse de placement globale est compromise par l'incapacité de la société à apporter une solution à des risques précis.

Transmission au palier hiérarchique supérieur à l'œuvre : Entreprise sidérurgique européenne

En 2024, nous avons continué d'échanger avec une entreprise sidérurgique européenne sur sa stratégie climatique, l'atteinte de sa cible de 2030 à court terme et la publication régulière de renseignements rigoureux liés au climat. L'entreprise a également connu un nombre important de décès en 2023, et une mobilisation axée sur le capital humain, en particulier les systèmes de santé et de sécurité, la culture des employés et son audit ultérieur, a été ajoutée. **Transmission hiérarchique – vote CONTRE** : L'absence de progrès et le manque de transparence nous ont amenés à voter contre le président du comité de la durabilité. **Transmission hiérarchique – Soulever la question au niveau du CONSEIL D'ADMINISTRATION** : De plus, nous avons fait savoir à l'entreprise que nous souhaitons faire part de nos préoccupations aux membres non exécutifs du conseil d'administration, et nous avons été autorisés à parler à l'administrateur indépendant principal ainsi qu'au président du comité de durabilité. Certaines des préoccupations en matière de santé et de sécurité ont été suffisamment prises en compte et les incertitudes auxquelles la société est confrontée au niveau réglementaire et politique, qui ont une incidence sur ses objectifs climatiques à court terme, ont été clarifiées. Les principales incertitudes auxquelles l'entreprise fait face concernent principalement la mise en œuvre imminente du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF). L'entreprise estime que ce nouveau mécanisme n'est pas adapté à son objectif, car il n'encourage pas l'exportation d'acier à faible teneur en carbone vers les marchés de l'acier à faibles coûts et à forte teneur en carbone (entre autres raisons). De plus, le champ d'application du MACF est limité et l'entreprise soutient qu'il devrait inclure tous les produits finis à forte teneur en acier (p. ex., les automobiles ou les tours éoliennes).



Le saviez-vous?

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) fixe un prix sur les émissions de carbone des biens importés dans l'UE, ce qui uniformise les règles du jeu entre l'industrie européenne, qui est assujettie à une tarification du carbone dans le Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (SEQE-UE) et les producteurs étrangers dans les pays qui n'ont pas de système équivalent en place. Les secteurs couverts par le MACF sont le ciment, l'électricité, les engrais, le fer, l'acier et l'hydrogène aluminium, ainsi que certains précurseurs et produits en aval fabriqués à partir de ciment, de fer, d'acier et d'aluminium.

Source : [Carbon border adjustment mechanism](#)



/ FACTEURS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT À TITRE DE PORTEUR D'OBLIGATIONS / 9

Nos équipes de recherche sur les actions et les titres à revenu fixe sont très intégrées et travaillent en étroite collaboration pour obtenir une vue d'ensemble des sociétés que nous suivons. Elles participent conjointement à des rencontres avec la direction d'une société dans l'un de nos bureaux ou se rendent ensemble au siège social de l'entreprise. Cela a facilité des relations approfondies entre les analystes et a donné lieu à un niveau unique de collaboration et de travail d'équipe qui, selon nous, a fortement contribué à la valeur ajoutée pour nos clients et a constitué un important facteur de différenciation pour MFS.

La communication ouverte avec les émetteurs est un aspect important de la détention d'obligations. Nous croyons que les gestionnaires d'actifs axés sur le long terme qui investissent dans toutes les catégories d'actif peuvent avoir une influence positive sur la gouvernance et les pratiques d'affaires en encourageant la direction à reconnaître que les enjeux importants sont pertinents pour toutes les composantes de la structure du capital et touchent un large éventail d'investisseurs.

Nos professionnels des placements en titres à revenu fixe participent à de nombreuses réunions de mobilisation des émetteurs. Nous estimons qu'ils apportent une perspective qui leur est propre et que leur présence à ces réunions peut servir à encourager davantage une communication plus ouverte entre les émetteurs et les porteurs d'obligations, en plus des actionnaires. En plus d'interagir individuellement avec les sociétés en portefeuille, les investisseurs, y compris les porteurs d'obligations, peuvent participer à divers groupes de travail et organismes de l'industrie qui cherchent à développer des normes et un leadership éclairé sur les questions émergentes.

Chez MFS, les stratégies de titres à revenu fixe représentent un pourcentage significatif de l'actif que nous gérons. C'est pourquoi nous cherchons sans cesse des moyens de défendre nos droits en tant que créanciers des émetteurs. Les clauses obligataires jouent un rôle important dans la détermination des règles qui aident les investisseurs à comprendre leurs droits juridiques en tant que porteurs d'obligations ainsi que dans les obligations de l'émetteur en cas d'événements d'entreprise susceptibles d'affecter sa capacité à rembourser les créanciers. Avant d'investir, notre équipe de placement examine les prospectus et les documents transactionnels et discute avec la direction et les preneurs fermes pour comprendre les risques et les modalités d'une émission de titres de créance. Nous déterminons ensuite, à partir de cette analyse, si le placement est dans l'intérêt à long terme de nos clients. Toutefois,

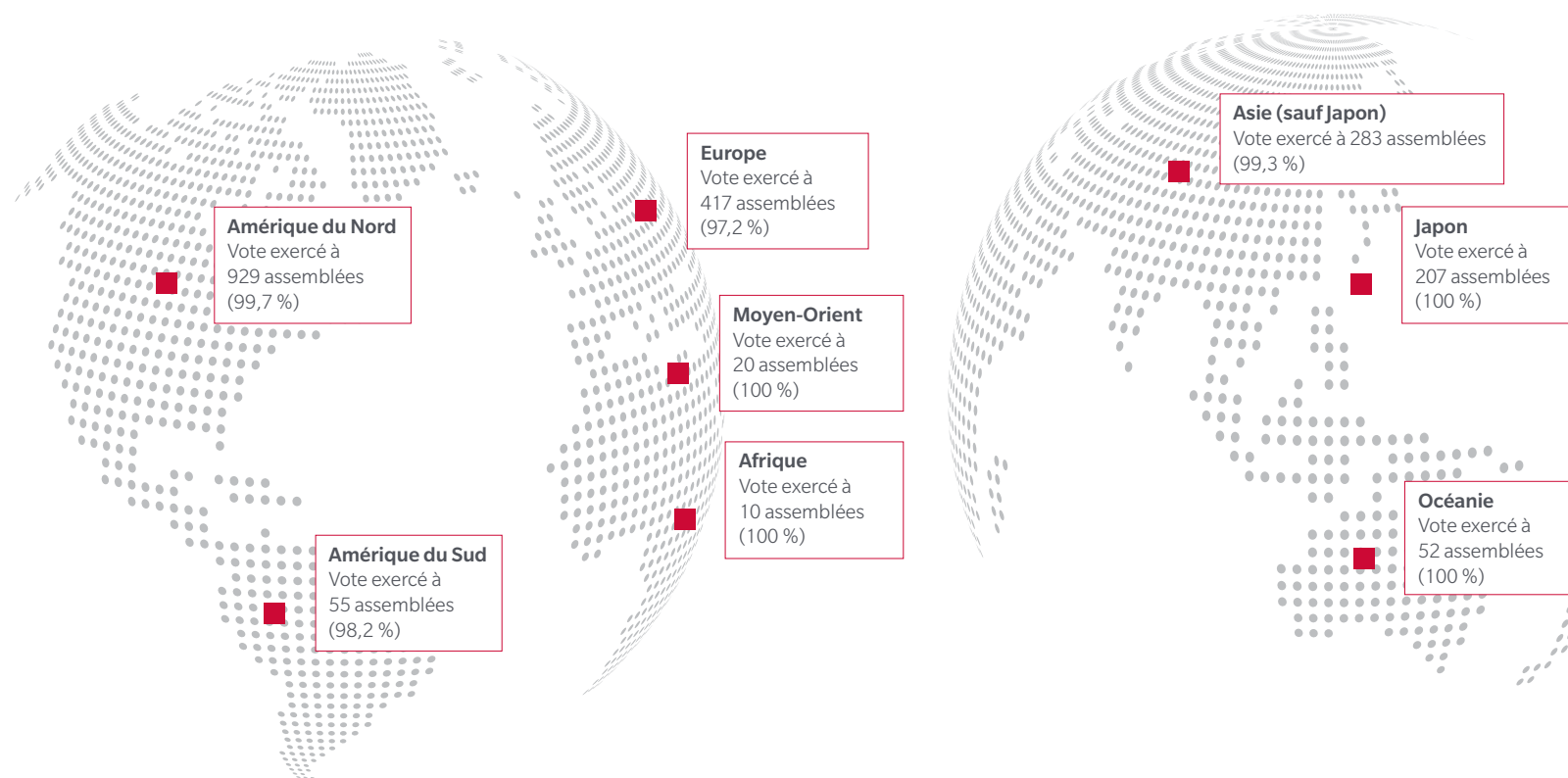
notre capacité d'influer sur les modalités et les clauses restrictives est limitée par la profondeur des marchés des titres à revenu fixe et par la nature même des titres dans lesquels nous investissons normalement (p. ex., les grandes émissions de titres de créance). Nous avons parfois la possibilité de formuler des commentaires susceptibles d'exercer une influence sur les modalités contractuelles lorsque nous participons à certaines émissions de titres de créance de moindre envergure. Il s'agit d'ordinaire de discussions avec la direction à propos des dettes supplémentaires, des restrictions sur les ventes d'actifs, des paiements restreints et des privilèges. Quoiqu'il en soit, nous acceptons uniquement les modalités qui, à notre avis, créeront de la valeur à long terme pour nos clients ou la préserveront. Enfin, dans des situations exceptionnelles, comme un défaut de paiement, nous pouvons travailler avec un émetteur et d'autres investisseurs pour établir un plan de redressement ou de disposition responsable des actifs. Et même dans de telles situations, nous tentons de trouver, lorsque cela est possible, des solutions durables qui devraient favoriser nos clients et qui témoignent de la bonne gérance du capital.

/ REVUE DE L'ANNÉE 2024 – VOTE PAR PROCURATION / 3 5 6 12

MFS a eu le droit de participer à 24 014 scrutins au cours de 1 991 assemblées d'actionnaires sur 56 marchés. MFS a exercé son droit de vote dans environ 99 % de ces assemblées. Lorsque nous n'avons pas voté, c'était en raison du blocage des actions (8 assemblées), de sanctions gouvernementales nous empêchant légalement de voter (2 assemblées) ou d'obstacles au vote propres au marché ou autres (8 assemblées).

Le registre complet des votes par procuration exercés par MFS, y compris les abstentions et les votes contre la direction, peut être consulté sur la page www.mfs.com/sustainability. Il suffit de sélectionner l'emplacement et le rôle pour accéder à nos dossiers.

La carte ci-dessous montre le nombre d'assemblées tenues à l'échelle mondiale à l'occasion desquelles nous avons exercé notre droit de vote et le pourcentage des assemblées auxquelles nous nous sommes prononcés par vote dans chaque région.

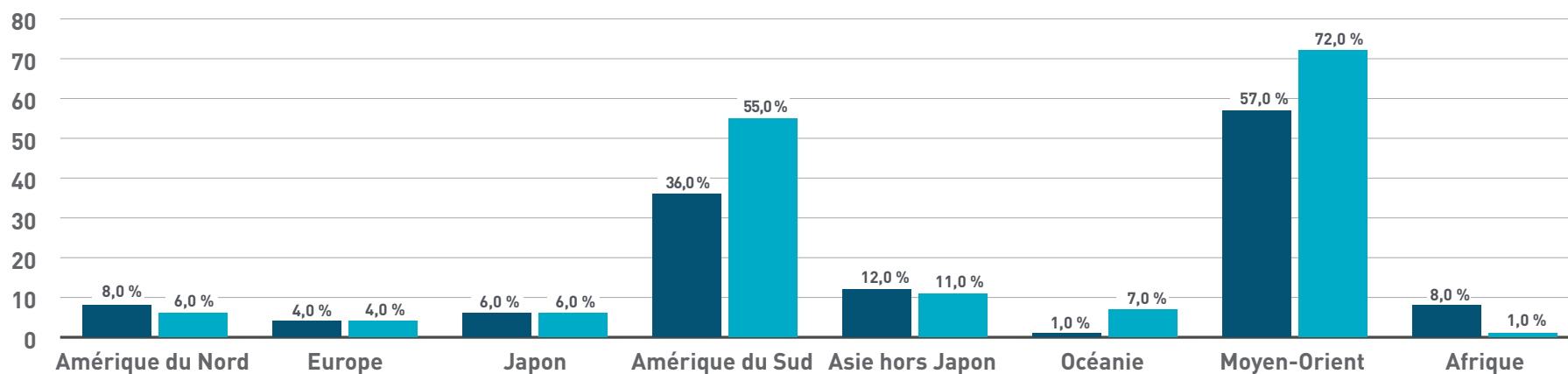


Rémunération des cadres

MFS estime que le vote consultatif sur la rémunération des cadres (disons sur le salaire) est un moyen efficace d'exprimer son opinion sur les pratiques d'une entreprise en matière de rémunération des cadres et de faire en sorte que ces pratiques correspondent aux intérêts des actionnaires et n'encouragent pas une prise de risque excessive. Si nous comprenons qu'un régime de rémunération concurrentiel est nécessaire pour attirer, motiver et fidéliser les cadres, il est peu probable qu'un régime de rémunération excessif ou axé sur le court terme serve les intérêts à long terme des actionnaires.

Votes de MFS contre la rémunération des cadres

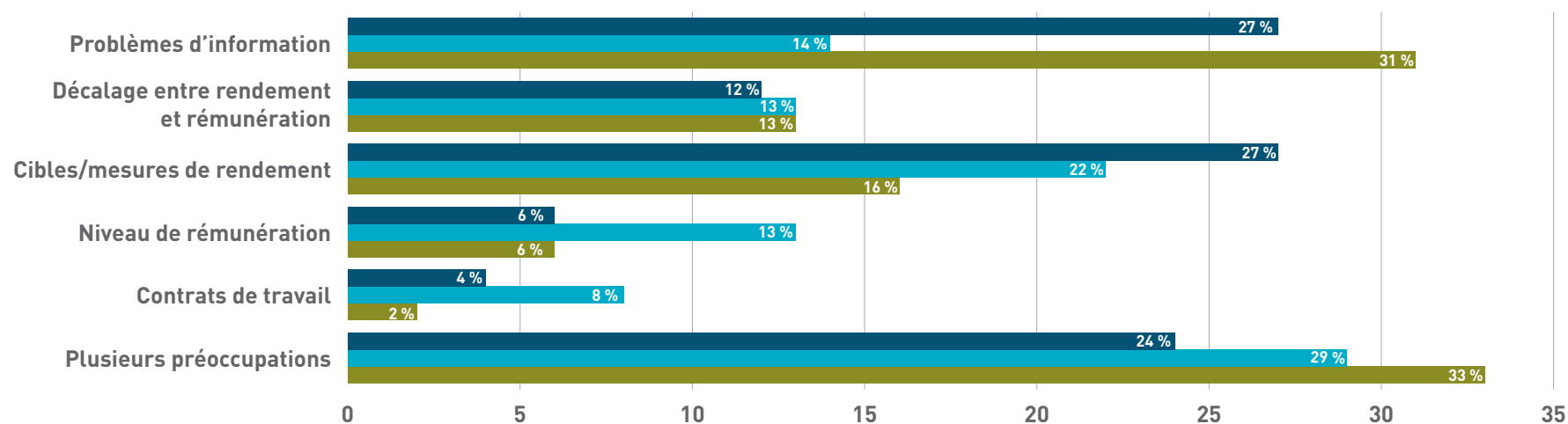
■ 2023 ■ 2024



MFS a voté contre environ 8 % des propositions relatives à la rémunération des cadres à l'échelle mondiale ou s'est abstenue de voter. Comme illustré ci-dessous, les raisons pour lesquelles nous avons voté contre les pratiques de rémunération des cadres comprenaient les cas où plusieurs préoccupations liées à la rémunération ont été relevées dans la structure de rémunération des cadres supérieurs d'une entreprise, l'absence générale de communication sur la pondération des mesures de rendement et les cibles de rendement qui sous-tendent les régimes d'intéressement à court terme et à long terme de la société, les programmes de rendement à court et à long terme qui ne comportaient pas de mesures de rendement rigoureuses liées à la rémunération des cadres, les cas où nous avons repéré un décalage important entre la rémunération des cadres et le rendement de la société, et les cas où des sociétés ont accordé des rémunérations excessives ou des primes ponctuelles de maintien en poste élevées versées à des cadres supérieurs.

Raisons pour lesquelles la rémunération a été jugée excessive

■ 2022 ■ 2023 ■ 2024



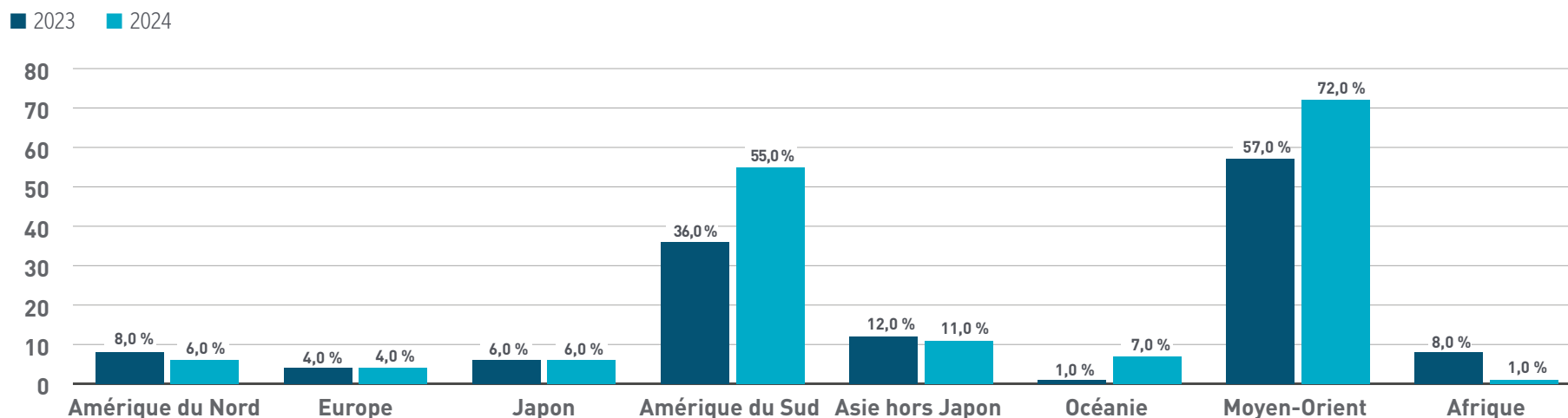
Élections de conseils d'administration

MFS est convaincue qu'une bonne gouvernance d'entreprise commence avec un conseil d'administration qui rend des comptes à ses actionnaires. Nous appuyons généralement les candidatures des administrateurs lors d'élections par acclamation. Toutefois, nous n'appuyons pas les candidatures dans certains cas (p. ex., faible indépendance du conseil, participation des administrateurs à un trop grand nombre de conseils et manque d'assiduité). De plus, nous sommes d'avis qu'un conseil d'administration bien équilibré, où différentes opinions peuvent s'exprimer, est le fondement d'une saine gouvernance d'entreprise et que la diversité des genres est l'un des nombreux outils à la disposition des conseils d'administration pour diversifier leurs points de vue, leurs compétences et leur expertise collective.

Peu de changements sont proposés à la politique de vote par procuration pour 2025. Les lignes directrices sur l'indépendance du conseil d'administration au Japon (sur le marché primaire) et les comités de nomination et de rémunération en Corée ont été soulevées. Nous prévoyons examiner de plus près la question du nombre excessif d'administrateurs, y compris leurs rôles au sein des comités. À la suite d'une analyse et d'une discussion internes cette année, nous concentrerons également notre examen de la rémunération des cadres sur des questions précises préoccupantes.

En 2024, MFS a voté contre la recommandation de la direction sur 937 propositions soumises au vote et liées à la nomination d'un administrateur. Environ 28 % des votes concernaient des préoccupations relatives à l'indépendance des administrateurs et des comités, 18 % des situations où le conseil d'administration n'a pas éliminé les clauses défavorables aux actionnaires dans les documents constitutifs de la société, 17 % le fait que le conseil d'administration n'a pas répondu aux attentes propres au marché en matière de diversité au sein du conseil d'administration, 7 % des préoccupations liées au nombre excessif d'administrateurs, et 4 % des préoccupations liées au rendement et à la mauvaise répartition du capital. Les 26 % restants des votes contre étaient attribuables à un certain nombre d'autres préoccupations liées à la gouvernance, comme l'absence injustifiée d'administrateurs à plus de 75 % des réunions du conseil d'administration et des comités auxquels ils étaient tenus d'assister, les préoccupations relatives à la durée excessive du mandat des administrateurs indépendants principaux, à l'insatisfaction prolongée des actionnaires à l'égard du programme de rémunération des dirigeants d'une société en raison de l'inaction du comité de rémunération pour remédier à ce problème et à l'absence générale de communication en temps opportun par la société de renseignements concernant la classification et les qualifications des administrateurs.

Votes de MFS contre les administrateurs



Propositions d'actionnaires : recueil de points de vue et perspectives pour 2025

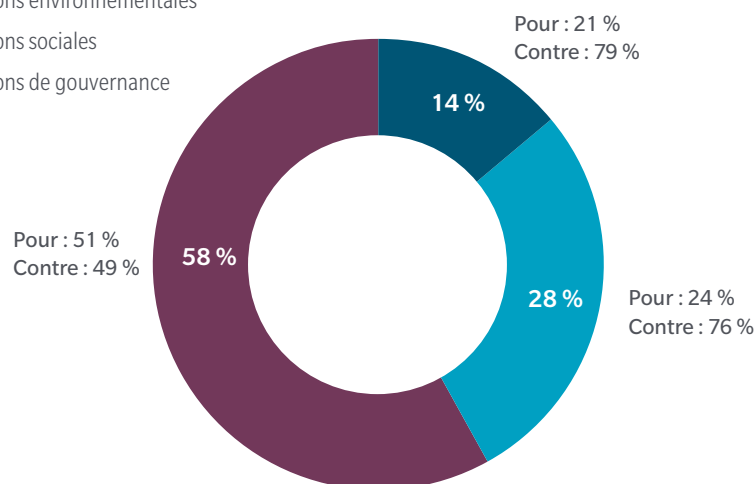
Au cours de l'année civile 2024, nous avons observé une augmentation du nombre de propositions d'actionnaires ayant fait l'objet d'un vote par rapport à 2023. Le nombre de propositions d'actionnaires soumises au vote des émetteurs détenus par les clients de MFS est passé de 668 propositions en 2023 à 802 en 2024. La plus forte hausse a été dans la catégorie des propositions d'actionnaires liées à la gouvernance, qui est passée de 337 propositions en 2023 à 463 en 2024.

Parmi les 802 propositions d'actionnaires en 2024, MFS a voté en faveur de 315 propositions. Parmi ces propositions, 24 étaient liées à l'environnement, 54, à la société et 237, à la gouvernance.

Notre soutien global aux propositions d'actionnaires a également augmenté, passant de 35 % en 2023 à environ 39 % en 2024. Même si le soutien global des actionnaires aux propositions liées à la gouvernance a augmenté par rapport aux niveaux de 2023, les propositions environnementales et sociales continuent d'enregistrer une baisse du soutien moyen des actionnaires, malgré l'augmentation du volume de propositions dans les deux catégories au cours des deux dernières années.

Votes de MFS sur les propositions d'actionnaires

- Propositions sur les questions environnementales
- Propositions sur les questions sociales
- Propositions sur les questions de gouvernance



Au cours de l'année civile 2024, nous avons observé une augmentation du nombre de propositions ayant fait l'objet d'un vote par rapport à 2023.

Questions de gouvernance

Les propositions d'actionnaires relatives à la gouvernance d'entreprise ont connu la plus forte augmentation sur 12 mois. En 2024, MFS a exercé son droit de vote à l'égard de 463 propositions relatives à la gouvernance (comparativement aux 337 propositions soumises au vote en 2023) et a appuyé 51 % de ces propositions (comparativement à 36,5 % en 2023). Cent soixante-cinq des propositions relatives à la gouvernance portaient sur l'élection d'administrateurs nommés par les actionnaires. Ces propositions portaient aussi bien sur l'élection d'administrateurs nommés par les actionnaires, les auditeurs internes légaux et les membres du conseil fiscal, ainsi que sur la candidature d'administrateurs dissidents soumise au vote dans le cadre d'une élection contestée ou d'une course aux procurations. Après avoir soigneusement examiné les qualifications et les classifications de ces propositions relatives aux administrateurs, MFS a voté en faveur de 104 propositions. Ce type de propositions était plus fréquent chez les sociétés brésiliennes et chinoises.

Soixante et une de ces propositions concernaient des questions liées à la rémunération : certaines demandaient de soumettre des conventions de départ au vote des actionnaires, d'autres visaient à approuver la rémunération des administrateurs, des auditeurs internes et des membres des comités, d'autres encore demandaient à la société d'adopter des politiques de conservation et de récupération des actions pour les hauts dirigeants. MFS a appuyé 18 de ces propositions, dont 8 ont reçu l'appui d'actionnaires majoritaires.

MFS a également appuyé 30 des 33 propositions demandant à la société d'éliminer ses exigences de vote à la majorité qualifiée et 19 des 27 propositions relatives au droit des actionnaires d'agir par consentement écrit ou de convoquer une assemblée extraordinaire. Vingt-huit de ces propositions ont reçu l'appui de la majorité des actionnaires.

Questions environnementales

MFS a exercé son droit de vote à l'égard de 115 propositions d'actionnaires relatives à des questions environnementales en 2024 (comparativement à 107 propositions en 2023), et elle a appuyé 21 % de ces propositions (comparativement à 34 % en 2023). Quatre-vingt-quinze des 115 propositions environnementales que nous avons examinées au cours de la période visée demandaient à la société de communiquer davantage sur les questions environnementales, notamment des rapports sur l'incidence des changements climatiques sur les activités de la société, de l'information sur les activités de lobbying climatique de la société, l'adoption et la déclaration des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre et diverses

autres propositions connexes. Après avoir examiné le bien-fondé de ces propositions, nous avons appuyé 25 % d'entre elles. Deux de ces propositions demandaient à la société de communiquer une information significative sur ses risques liés au climat et sur ses politiques, ainsi que sur ses cibles de réduction des émissions. Elles ont reçu l'appui de la majorité des actionnaires.

Questions sociales

MFS a exercé son droit de vote à l'égard de 224 propositions d'actionnaires relatives à des questions sociales (ce qui est proche du nombre de 2023), et elle a appuyé 24 % de ces propositions (comparativement à 32 % en 2023). Sur les 224 propositions sociales que nous avons examinées, 49 demandaient des rapports sur les contributions politiques ou les activités de lobbying. MFS appuie généralement les propositions demandant une plus grande communication de l'information sur les contributions politiques d'une société (y compris les activités de lobbying), mais nous votons contre les propositions si nous estimons que la société divulgue déjà suffisamment de renseignements. Sur les 20 propositions appuyées par MFS demandant des rapports sur les contributions politiques ou les activités de lobbying, une seule a reçu l'appui de la majorité des actionnaires.

En 2024, nous avons examiné 46 propositions liées aux droits de la personne et en avons appuyé 13. Ces propositions étaient de nature variée : 10 propositions demandaient aux sociétés de se soumettre à une évaluation indépendante de leur engagement en faveur de la liberté d'association et des droits de négociation collective, d'autres portaient sur des audits indépendants relatifs aux conditions de santé et de sécurité au travail et sur le recours au travail des enfants dans la chaîne de valeur de l'entreprise.

MFS a exercé son droit de vote à l'égard de 19 propositions demandant des rapports sur les écarts de rémunération fondés sur le sexe et la race et a appuyé 3 de ces propositions, et nous avons exercé notre droit de vote à l'égard de 7 propositions demandant à la société de rendre compte de l'efficacité des efforts en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, et avons appuyé 5 d'entre elles. Les rapports sur l'utilisation de l'intelligence artificielle ont été l'un des nouveaux thèmes proposés cette année. Au total, nous avons examiné 6 propositions relatives à l'IA tout au long de l'année et en avons appuyé 4.

Mise à jour de la politique de vote par procuration

Chaque année, nous passons en revue nos politiques et procédures en matière de vote par procuration, qui comprennent les directives de vote par procuration qui régissent la façon dont nous décidons de voter sur des questions précises, et nous mettons à jour la politique en tenant compte de deux objectifs de base : i) préciser nos attentes quant à une bonne gouvernance à la fois pour les clients qui nous ont délégué le pouvoir de voter et pour les sociétés dans lesquelles nous investissons et ii) organiser nos directives de vote par sujet plutôt que par marché, pour refléter notre point de vue selon lequel les principes clés d'une bonne gouvernance s'appliquent à l'échelle mondiale.

Voici un résumé des changements les plus importants apportés à certaines directives de vote qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2025 :

- Communication de nos attentes à l'égard i) d'un conseil d'administration majoritairement indépendant pour les sociétés japonaises ayant un actionnaire majoritaire et inscrites sur le marché primaire, et ii) d'un président indépendant et d'un comité de rémunération majoritairement indépendant pour les sociétés en Corée du Sud.
- Accroissement de nos attentes en matière de diversité des genres pour les conseils d'administration des sociétés en révisant nos lignes directrices pour voter contre le président du comité des candidatures et de gouvernance ou d'autres postes pertinents dans les cas où moins de 10 % de femmes siègent au conseil d'administration de sociétés d'Amérique latine (sauf les sociétés brésiliennes). Dans le cas des sociétés brésiliennes, nous nous attendons toujours à ce que 20 % des membres du conseil d'administration soient des femmes.

Il est important de noter que notre approche globale n'a pas changé. Nous restons guidés par le principe général selon lequel les décisions de vote sont prises en fonction de ce que nous estimons être l'intérêt économique à long terme de nos clients.



Recours à des sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations 8 12

Nous analysons toutes les questions relatives au vote par procuration à la lumière de nos politiques et procédures en la matière, qui sont élaborées à l'interne et indépendamment de sociétés d'experts-conseils externes. Nous faisons appel à des sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations externes pour divers services administratifs liés au vote par procuration, comme le traitement des votes et la tenue de dossiers. Nous recevons aussi des rapports de recherche et des recommandations de vote de plusieurs sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations. Ces rapports ne représentent toutefois qu'un des éléments que nous prenons en considération dans notre analyse exhaustive. Nous tenons compte également d'autres sources d'information, comme les documents de sollicitation de procurations, les échanges avec les entreprises et d'autres recherches et données de tiers. Ce sont ces sources d'information qui nous aident à exercer nos droits de vote dans l'intérêt économique à long terme de nos clients.

MFS a mis en place des procédures de contrôle diligent pour s'assurer que les rapports de recherche qu'elle reçoit de sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations sont exacts et pour remédier aux conflits d'intérêts importants que pourrait susciter le recours à leurs services-conseils. Le contrôle diligent comprend une analyse de la compétence et de la qualité du personnel de ces sociétés, de leurs politiques et procédures en matière de conflits d'intérêts et de leurs rapports d'audit indépendants. De plus, MFS examine au moins une fois par année les politiques relatives aux votes par procuration et la méthodologie quant à la composition des groupes de pairs utilisée par les sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations. Elle demande aussi aux sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations des rapports trimestriels faisant état des violations ou des modifications des procédures de règlement des conflits d'intérêts.

MFS demande aux sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations des

RAPPORTS TRIMESTRIELS

faisant état des violations ou des modifications des
procédures de règlement des conflits d'intérêts.



/ GESTION DU RISQUE / 2 4

Cadre de gestion du risque de placement de MFS

L'importance culturelle que nous accordons à la gestion du risque est intégrée dans tous les aspects de notre processus de placement. Chez MFS, nous ne cherchons pas à réduire le risque au minimum : nous voulons comprendre ses sources et le gérer efficacement. Le processus de gestion du risque vise à faire en sorte que chaque stratégie assume un niveau de risque approprié, rigoureux et conforme à la philosophie de placement de son mandat, tout en répondant aux objectifs de placement à long terme. Les risques qui pèsent sur une stratégie se présentent sous la forme de facteurs systémiques ou de facteurs propres aux émetteurs. Par conséquent, nous adoptons une approche axée sur la collaboration pour évaluer et gérer le risque du portefeuille afin de nous assurer que tous les types de risque sont identifiés et gérés.



À L'ÉCHELLE DU TITRE

L'analyse du risque est effectuée sur une base quotidienne, à l'échelle du titre, en suivant notre processus de recherche fondamentale et quantitative. Les spécialistes de l'analyse fondamentale évaluent le risque opérationnel, financier et lié à l'évaluation propre à chaque émetteur qui est suivi, tandis que les modèles quantitatifs prennent en considération des facteurs comme la croissance et la qualité des bénéfices, le momentum des cours et l'évaluation. Une attention particulière est donnée non seulement à l'évaluation du potentiel de croissance de chaque titre, mais aussi au degré de protection contre la baisse des cours auquel l'équipe peut raisonnablement s'attendre si les événements ne se passent pas comme prévu. Avant d'intégrer une idée de placement à une composante du portefeuille pour laquelle elle est responsable, chaque équipe de placement effectuera une analyse exhaustive des risques qu'elle présente.



À L'ÉCHELLE DU PORTEFEUILLE

L'équipe de gestion de portefeuille a recours aux rapports quotidiens sur l'exposition et aux rapports mensuels de répartition pour passer en revue les pondérations des secteurs et des industries par rapport à celles de l'indice de référence afin de confirmer si le portefeuille est investi conformément à ses convictions et ses idées de placement, déterminées d'après son processus de recherche fondamentale ascendante. Le Comité de gestion des placements revoit mensuellement les rapports sur le risque du portefeuille afin de s'assurer que l'équipe applique nos politiques de placement.

Chaque semestre, l'équipe de gestion de portefeuille rencontre le chef des placements et le directeur principal des solutions quantitatives/chef de la gestion du risque de placement pour passer en revue les caractéristiques et les risques du portefeuille afin de s'assurer qu'ils correspondent à la stratégie. De plus, nous avons mis au point une évaluation périodique complète du portefeuille, qui mesure les caractéristiques de durabilité à l'aide d'une vaste gamme de paramètres ESG. Le ou les gestionnaires de portefeuille de la stratégie, au moins un membre de notre équipe de placement dédié à la durabilité et le chef des placements et le cochef des placements concerné de la société assistent à ces évaluations de la durabilité.

/ EXAMENS PÉRIODIQUES DE LA DURABILITÉ DU PORTEFEUILLE / 1 9 10 11

Nous tenons compte à la fois des risques et des occasions lors de l'évaluation des facteurs et des tendances, mais nous avons mis en place des processus systématiques conçus pour aider notre équipe de placement à gérer les risques importants en ce qui concerne les titres et les portefeuilles.

Périodiquement, chacun de nos portefeuilles d'actions et de titres de créance de sociétés et d'État est évalué par nos analystes de placement axés sur la durabilité. Les conclusions de chaque évaluation sont communiquées aux gestionnaires de portefeuille chargés de la stratégie. Ces examens sont conçus afin de fournir aux gestionnaires de portefeuille une vue globale des risques et occasions éventuels importants de leurs portefeuilles, en fonction des données de tiers et des recherches et points de vue internes de MFS. Le portefeuille est évalué sur la base d'un large éventail de données communiquées par les entreprises et provenant de diverses sources tierces, y compris, le cas échéant, les caractéristiques de faible intensité carbone et les principaux indicateurs négatifs (PAI) sélectionnés par MFS dans le cadre du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Un analyste de la durabilité effectue ensuite une analyse plus approfondie sur les questions identifiées, y compris une discussion avec l'analyste responsable du dossier concerné. Les progrès réalisés depuis le dernier examen sont évalués en fonction du rendement de la société et des résultats de la mobilisation. Au cœur du processus se trouve une discussion en direct avec l'analyste de la durabilité et le ou les gestionnaires de portefeuille pour discuter des principaux points de l'analyse ainsi que des changements connexes dans le secteur ou le marché pertinent. Les principaux problèmes identifiés sont ensuite consignés et des mesures de suivi sont attribuées, comme une recherche plus poussée ou une communication. Ces examens complètent les recherches ascendantes menées au sein de la société.

Pour leur part, le chef de la gestion du risque de la société et les chefs des placements des catégories d'actif procèdent deux fois l'an à un examen plus vaste des risques de chaque portefeuille, portant sur une foule de sujets, notamment le risque de placement, la philosophie de placement et le positionnement actuel du portefeuille. Ces examens tiennent compte également des cotes et des perspectives de tiers en matière de durabilité, de sorte que le profil de durabilité de chaque portefeuille est évalué par rapport à celui de son indice de référence et aux révisions des cotes de durabilité depuis l'examen précédent. Les examens périodiques de la durabilité des portefeuilles et les examens semestriels visent à encourager l'approfondissement des travaux de recherche et la collaboration entre les membres de l'équipe de placement et à éclairer les décisions de placement.

Examen du risque en action : Société du secteur de la consommation cyclique

En 2024, l'un de ces examens de la durabilité du portefeuille a permis de repérer une société du secteur de la consommation cyclique pour laquelle divers indicateurs sociaux, tels que le taux de rotation du personnel selon Glassdoor et les indicateurs de santé et de sécurité, laissaient entrevoir des problèmes opérationnels potentiels au sein de l'entreprise. En discutant de la société avec les gestionnaires de portefeuille, nous avons comparé cette dernière à d'autres sociétés du même secteur et constaté que ce placement était effectivement à la traîne de ses pairs. Par conséquent, nous avons intégré les données à notre rencontre suivante avec le chef de la direction et le chef de l'exploitation de la société. Au cours de cette rencontre, nous avons communiqué avec eux pour mieux comprendre la sous-performance. Bien que l'équipe de direction nous ait aidés à comprendre certains aspects des différences de performance pour certains indicateurs, elle a laissé entendre que d'autres indicateurs nécessiteraient plus de temps pour refléter les améliorations générées par leur nouvelle stratégie et leur nouvelle culture d'entreprise. Nous continuerons de surveiller ces données pour évaluer si notre thèse d'amélioration opérationnelle se concrétise.

/ RISQUES SYSTÉMIQUES ET À L'ÉCHELLE DU MARCHÉ / 1 4

Cette section présente une vue d'ensemble des nombreux risques systémiques et à l'échelle du marché que notre équipe de placement a analysés, plus particulièrement en 2024, et décrit comment ces risques ont influé sur nos processus de placement et de mobilisation. La prise en considération de ces risques se reflète dans l'analyse de nos activités de placement, de mobilisation et d'action collective dans le présent rapport. Bon nombre des risques sont abordés plus en détail dans le rapport.

Changements climatiques

Selon nous, les changements climatiques sont et seront un sujet de placement déterminant au cours de la prochaine décennie, créant des risques et des occasions pour toutes les entreprises et la société en général. En tant qu'investisseuse à long terme cherchant à répartir le capital de façon responsable, MFS analyse avec soin l'incidence des changements climatiques et les évolutions du marché qui en découlent sur toutes les sociétés détenues dans les portefeuilles de ses clients, ainsi que sur les sociétés retenues aux fins de placements futurs. Nous avons participé à de nombreuses mobilisations liées aux changements climatiques tout au long de l'année, tant dans le cadre d'engagements collectifs qu'à titre individuel en tant qu'actionnaires d'une entreprise.

Nous vous invitons à lire le rapport de la société qui est conforme au cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Pour en savoir plus sur l'approche que nous employons pour intégrer l'analyse du risque climatique à nos méthodes de placement et notre rapport conforme au cadre du GIFCC, le Plan d'action stratégique sur le climat de MFS, reportez-vous à l'annexe 1.

Droits de la personne et esclavage moderne

Les enjeux liés aux droits de la personne ont continué de présenter un risque à l'échelle du marché qui est appréciable pour nous en tant qu'investisseurs. Nous croyons que cette question est de plus en plus préoccupante, compte tenu du nombre et de la portée croissants des lois sur l'esclavage moderne mises en œuvre dans le monde, des exigences de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement en Europe et des engagements des entreprises à l'égard de la diligence raisonnable à l'égard de la main-d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement. Ces facteurs peuvent créer un risque opérationnel et financier important pour les émetteurs et, par conséquent, pour nos clients. À ce titre, nous surveillons sans cesse l'évolution de ces enjeux et participons activement à des initiatives collectives sectorielles pour approfondir notre analyse dans le but d'influer sur les pratiques des émetteurs.

Dans le cadre de notre approche de placement, MFS effectue des recherches et évalue un vaste éventail de sujets touchant les titres, les catégories d'actif, les secteurs, les régions et d'autres secteurs. Ces sujets peuvent comprendre la diversité et la justice raciale, l'esclavage moderne et le travail des enfants, l'inégalité des revenus et des salaires, la gestion de la main-d'œuvre dans la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité (dans les activités et les chaînes d'approvisionnement), l'éthique technologique et la protection des renseignements personnels, les droits des communautés autochtones et locales, le niveau de vie, l'accès à l'éducation, les niveaux et la primauté du droit.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous appuyons sur diverses sources de données. L'information fournie par les entreprises, l'analyse des controverses, les données sur les pays souverains et le dialogue direct avec les équipes de direction et d'autres (p. ex., les fournisseurs et les représentants des émetteurs souverains) constituent la base d'une grande partie de nos recherches; toutefois, nos équipes de placement disposent également de données supplémentaires pour évaluer ces sujets. Plus particulièrement, nous avons évalué les données et les analyses de Know the Chain, Ranking Digital Rights, Transparency International et les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale. L'exposition d'un émetteur aux risques et aux occasions liés aux droits de la personne varie considérablement selon l'émetteur, le secteur et la région. Par exemple, les sociétés de certains secteurs peuvent présenter des risques plus élevés d'esclavage moderne en raison de leur recours à la main-d'œuvre temporaire ou saisonnière ou à l'impartition.

Par ailleurs, certains pays présentent un risque plus élevé d'esclavage moderne en raison de la faiblesse de l'État de droit ou d'autres facteurs socio-économiques, qui peuvent avoir une incidence sur les émetteurs souverains et sous-souverains ainsi que sur les actions des sociétés qui exercent leurs activités dans ces pays. Compte tenu de ces complexités, MFS cherche à intégrer les facteurs sociaux à son processus de placement, y compris les risques et les occasions liés aux droits de la personne, ainsi que tous les autres risques et occasions fondamentaux, car nous croyons que cela peut avoir une incidence importante.

Voici des mesures que MFS pourrait prendre pour mieux évaluer les risques et les occasions liés aux droits de la personne :

- Tirer parti des recherches exclusives produites par les spécialistes internes des actions et des titres à revenu fixe de la société en matière de durabilité;
- Déterminer quels émetteurs sont susceptibles de faire face à des problèmes d'esclavage moderne en faisant appel à une expertise approfondie en matière de sécurité et de secteur;
- Évaluer les déclarations, y compris les rapports sur la durabilité, des sociétés potentiellement touchées afin d'évaluer la solidité de leurs efforts pour gérer ces risques;
- Intégrer les points de vue d'organisations externes ayant une expertise dans ce domaine (p. ex., Know the Chain);
- Communiquer avec les équipes de direction des sociétés et les représentants des émetteurs de titres à revenu fixe au sujet des risques et des occasions liés aux droits de la personne;

- Interagir avec d'autres investisseurs au moyen d'initiatives de collaboration axées sur les droits de la personne (p. ex., les PRI et les investisseurs contre l'esclavage et la traite);
- Modéliser et évaluer les risques liés aux droits de la personne qui sont importants pour l'entreprise.

La culture d'entreprise et la diversité

La culture d'entreprise est un sujet de recherche bien établi et important pour les professionnels des placements de MFS, car nous sommes convaincus qu'une bonne culture favorise la qualité des activités, la capacité d'innovation et de nombreux autres aspects essentiels à la réussite à long terme d'une société, ce qui a une incidence directe sur les rendements de nos clients.

Nous avons vu des situations où la culture avait nettement aidé une entreprise et d'autres où la culture avait apparemment nui à l'entreprise, à ses employés et, finalement, au cours de son titre. Nous sommes persuadés que la culture d'une organisation joue un rôle crucial dans son succès ou son échec à long terme. L'analyse est un élément important de notre évaluation de la culture d'entreprise dans n'importe quelle organisation, en tenant compte de facteurs comme l'engagement des employés, le taux de roulement, la rémunération, la composition, la diversité, le genre, la race et d'autres mesures de la diversité, comme l'écart de rémunération entre les sexes. Au cours des dernières années, notre équipe de placement a consacré beaucoup de temps à discuter de l'importance et de l'incidence potentielle de la culture d'entreprise sur la durabilité. En tant qu'investisseurs, nous croyons qu'une plus grande transparence et une meilleure information sont essentielles et qu'elles peuvent avoir une incidence non négligeable sur nos décisions de placement.

Alignement sur les besoins des clients et du secteur

Notre engagement indéfectible à créer de la valeur de manière responsable pour nos clients est aussi important que notre approche en matière de placement. La présente section illustre les façons dont nous avons cherché à servir nos clients, à leur donner les moyens d'agir et à répondre à leurs besoins afin de les aider à s'acquitter de leurs obligations fiduciaires.

Alignement sur les besoins des clients et du secteur

Alignement sur les besoins des clients et du secteur 6 10

/ INITIATIVES DE COLLABORATION DE L'INDUSTRIE /

Chaque année, l'équipe de la stratégie d'investissement durable réalise un sondage de suivi sur les initiatives de collaboration de l'industrie auxquelles MFS participe. Ce sondage vise à évaluer la pertinence et l'efficacité de ces initiatives pour notre organisation et à déterminer sur la base des résultats si nous allons continuer d'en faire partie. Nous procédons à ces évaluations pour nous assurer que nos ressources se consacrent aux initiatives les plus pertinentes, et que nous ajoutons et créons de la valeur pour l'initiative, pour notre société dans le cadre de sa participation à l'initiative et pour nos clients qui bénéficient des connaissances acquises.

Notre méthode consiste à évaluer chaque initiative en déterminant son niveau d'alignement aux principaux piliers suivants :

1. Cohérence avec la philosophie de MFS
2. Utilité du soutien apporté au travail de MFS en matière de durabilité
3. Amélioration de la qualité et de l'efficacité des rapports aux clients
4. Probabilité de rester crédible vis-à-vis du secteur à moyen terme

5. Présence de ressources internes dédiées adéquates pour que les membres soient efficaces

Après avoir analysé attentivement les réponses et tenu compte des commentaires des différentes équipes de notre organisation, nous obtenons des notations qui reflètent le rendement et la pertinence de chaque initiative de collaboration. Ce sondage met en lumière un décalage entre la valeur perçue et l'incidence de chaque initiative de collaboration.

À la suite des commentaires reçus des répondants au sondage et des équipes régionales, nous avons décidé de ne modifier le statut d'aucune de nos adhésions pour 2024, car toutes nos relations actuelles renforcent suffisamment notre capacité à mettre en œuvre les objectifs généraux de notre stratégie en matière de durabilité. Nos résultats ont été communiqués à notre Comité de durabilité de l'entreprise et à notre Comité de durabilité des placements.

En plus du sondage annuel de suivi mené par notre équipe de la stratégie d'investissement durable, notre équipe de la conformité effectue également un examen annuel de chaque initiative de collaboration pour déterminer si des changements ont été apportés à son organisation et à son objectif; et si c'est le cas, si la collaboration demeure conforme aux principaux piliers décrits ci-dessus. De plus, nous pouvons réévaluer une initiative de collaboration en dehors des examens annuels de l'équipe de la stratégie d'investissement durable et de l'équipe de la conformité pour nous assurer que notre temps et nos efforts sont concentrés sur les secteurs qui sont susceptibles d'offrir l'excellence à nos clients et de faire passer leurs intérêts économiques à long terme en premier. À la suite d'un récent examen, MFS a décidé de se retirer de ClimateAction 100+ au début de 2025.



/ RAPPORTS À L'ÉCHELLE DE L'ENTREPRISE ET DES CLIENTS /

Projet de production de rapports sur la durabilité propres au portefeuille

Les rapports sur la durabilité revêtent de plus en plus d'importance, mais sont loin d'être faciles à produire. Tâchant de surmonter les difficultés inhérentes à cette activité, notamment la recherche de données disponibles et de qualité, l'absence de directives claires et les préoccupations à l'égard des mandats, notre équipe continue de travailler ardemment pour produire des rapports d'excellente qualité, authentiques, transparents et exhaustifs sur la durabilité. Dans cette optique, nous avons lancé un nouveau projet de production de rapports au milieu de l'année 2022. Notre objectif était de fournir des rapports propres au portefeuille qui montrent clairement la manière dont nous intégrons la durabilité au processus de placement. Nous voulions présenter certaines des façons dont nous évaluons les facteurs ESG importants sur le plan financier, communiquons avec les investisseurs et exerçons les droits de vote par procuration de manière à créer le plus de valeur pour nos clients.

Nous proposons déjà des rapports détaillés sur la durabilité au niveau de la plateforme, mais nos clients nous ont également fait part de leur souhait d'avoir accès à un rapport propre au portefeuille. Notre équipe responsable de la durabilité en contact avec la clientèle, nos spécialistes de la recherche ESG et de la gérance, et les investisseurs ont beaucoup réfléchi et collaboré pour mettre au point le rapport.

Notre équipe s'est appliquée à définir les principes d'un tel rapport, à savoir la véracité, la prise de position claire, l'utilité, la lisibilité, l'équilibre et la cohérence, afin de s'assurer que le rapport est authentique, transparent et complet. Nous avons recueilli les mesures, les notations, les données des mobilisations, et avons identifié le cadre et les données sur le vote par procuration qui, selon nous, reflétaient le mieux ces principes. Notre équipe a ensuite travaillé en étroite collaboration pour peaufiner le contenu et le texte du rapport pendant de nombreux mois.

Nous avions initialement prévu de livrer la première version de ce rapport en 2024. Toutefois, nous prévoyons maintenant que le rapport sera disponible à la fin de 2025 pour les stratégies fondamentales d'actions à grande échelle ainsi que les stratégies de titres à revenu fixe de sociétés pour lesquelles nous avons fait des progrès importants.

Nous avons hâte de vous les présenter et de continuer à améliorer nos rapports sur la durabilité afin de répondre à vos besoins.

/ ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ /

L'un des avantages du programme d'investissement durable et de gérance à long terme réside dans notre capacité à évaluer et à améliorer de façon continue nos processus dans l'intérêt de nos clients. Grâce au dialogue, nous restons au fait des besoins de nos clients et y répondons de manière appropriée.

Une façon de déterminer si nous servons les intérêts de nos clients consiste à examiner les améliorations que nous avons apportées tout au long de l'année. Bon nombre de ces améliorations sont décrites en détail dans le présent rapport, mais nous souhaitons attirer l'attention sur deux d'entre elles :

Premièrement, investir massivement dans les données et les outils liés à la durabilité – l'approfondissement des relations avec nos fournisseurs de données externes et l'établissement de nouvelles relations, ainsi que l'élaboration d'outils exclusifs à l'interne ont contribué à enrichir nos capacités de recherche, ce qui pourrait se traduire par des décisions de placement plus éclairées pour nos clients.

Deuxièmement, nous sommes en train d'accroître nos capacités de production de rapports à l'intention de nos clients dans le but d'améliorer la transparence de nos activités de placement. La rétroaction des clients est un autre outil d'évaluation efficace. Nous rencontrons régulièrement nos clients et nous nous efforçons d'être disponibles au moment où ils ont besoin de nous. Nous sommes également à l'écoute de leurs questions et de leurs commentaires ponctuels.

Nous avons bien accueilli la demande d'une plus grande transparence et d'une meilleure information sur les sujets de durabilité de la part des secteurs et des clients. C'est un domaine sur lequel nous continuons de nous concentrer, et nous reconnaissons que les gestionnaires d'actifs ont de plus en plus besoin d'être authentiques et transparents dans leurs activités. Par conséquent, bon nombre des mesures que nous avons prises cette année ont tenu compte de ce facteur. À titre d'exemple, mentionnons notre initiative de production de rapports, notre participation à la Workforce Disclosure Initiative (WDI) et notre mise à jour de la politique de vote par procuration, qui sont toutes décrites en détail dans le présent rapport.

/ SATISFAIRE AUX ATTENTES DES CLIENTS ET TENIR COMPTE DE LEURS OPINIONS SUR LE SECTEUR / 6

Pour bien gérer les actifs des clients, il est essentiel de comprendre et de tenir compte de leurs points de vue afin d'être en mesure de satisfaire à leurs attentes en ce qui a trait aux résultats des placements et à la gérance. L'approche que nous adoptons à cet égard dépend toutefois du type de client. Comme l'indiquent les tableaux à l'annexe 7, notre clientèle se compose d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs particuliers. Dans le cas des investisseurs institutionnels, nous sommes habituellement en mesure d'approfondir le dialogue sur leurs attentes par l'entremise des directeurs des relations avec la clientèle attirés et au cours de discussions périodiques ou ponctuelles sur nos progrès vers l'atteinte des objectifs. De plus, les objectifs de placement du client, ses restrictions et ses besoins en matière de rapports sont précisés dans un accord écrit, qui est mis à jour chaque fois que cela est nécessaire pour répondre aux besoins du client.

Pour comprendre les besoins des particuliers qui investissent dans nos fonds communs de placement et nos autres fonds en gestion commune et pour y répondre, nous comptons sur un dialogue continu avec nos partenaires de distribution externes. Ces partenaires sont les entités par l'intermédiaire desquelles les particuliers investissent dans nos fonds. Nous avons ainsi affecté un directeur des relations avec la clientèle à chaque distributeur, effectuons un contrôle diligent périodique et discutons avec eux des produits pour connaître leurs opinions afin de nous assurer que nous répondons aux besoins de nos clients. Nous organisons régulièrement des événements destinés aux investisseurs particuliers et aux investisseurs institutionnels afin de leur faire connaître nos capacités et notre approche en matière de placement, et de mobiliser davantage nos partenaires de distribution qui offrent leurs services à ces investisseurs.

Un exemple de réponse aux attentes des clients au cours de la dernière année a été une interaction avec un important fournisseur multinational de services bancaires et financiers en Australie. Les organismes de réglementation avaient demandé aux clients qui exercent leurs activités dans ce secteur de mettre en place des divulgations de renseignements obligatoires liés au climat. Dans ce cadre, nous avons rencontré le conseil d'administration pour lui donner un aperçu de notre processus visant à repérer et à intégrer les risques et les occasions liés au climat dans les décisions de placement et de la façon dont ces risques et ces occasions sont intégrés à la planification et à l'élaboration de notre stratégie. Nous avons été invités à participer à cette discussion car nos processus d'intégration sont similaires. Nous

avons discuté de nos processus de recherche et de mobilisation, de la transition et des risques physiques liés au climat, ainsi que des défis liés à l'adoption de la carboneutralité.

Cibles linéaires de décarbonisation du portefeuille

Au cours de la dernière année, nous avons également discuté avec plusieurs clients des cibles linéaires de décarbonisation et du défi lié à la mise en œuvre de ces cibles dans le cadre d'une stratégie particulière. Cela a suscité un intérêt croissant de la part de certains clients, et nous estimons qu'il est important d'avoir une discussion bidirectionnelle sur nos opinions quant aux avantages et aux limites des cibles linéaires de décarbonisation.

La décarbonisation de l'économie mondiale nécessite une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans tous les secteurs et toutes les industries. Il nous semble contre-intuitif de décarboner les portefeuilles en appliquant des cibles linéaires de réduction des GES, et ce, pour deux raisons :

- Les trajectoires de décarbonisation des secteurs ne sont pas linéaires. Par exemple, dans certains secteurs où il est difficile de réduire les émissions, certaines technologies en sont encore au stade du développement et il est entendu que les émissions pourraient augmenter avant de baisser.
- Le fait de gérer les portefeuilles de façon à atteindre une cible de réduction des émissions de GES pourrait entraîner l'exclusion de secteurs essentiels à la transition vers un monde décarboné, comme ceux de l'acier, du ciment et des gaz industriels. Selon nous, les exclusions ex ante ne sont pas dans l'intérêt à long terme de nos clients et ne sont pas conformes à notre obligation en tant que fiduciaires responsables.

Afin de répondre aux attentes de nos clients, nous préférons communiquer avec eux à ce sujet avant de mettre en œuvre ces cibles dans le cadre de leur parcours visant à gérer le risque climatique dans leurs portefeuilles sans avoir d'incidence sur les rendements.

/ ALIGNEMENT SUR LES BESOINS DES CLIENTS / 6

En tant que gestionnaires actifs, nous veillons à ce que les décisions de placement que nous prenons s'accordent avec les intérêts à long terme de nos clients. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous croyons qu'une mobilisation réfléchie conjugée à une recherche approfondie rigoureuse constitue le moyen le plus efficace d'atteindre cet objectif. Un élément important de cet engagement consiste à veiller à ce que notre processus soit aligné sur les politiques de placement et de gérance de nos clients.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, en plus de discuter fréquemment des problèmes avec nos clients, nous avons mis en place des systèmes complets de conformité et d'examen des risques pour nous assurer de respecter les attentes de nos clients. Comme nous prenons au sérieux le fait de répondre aux attentes de nos clients, nous n'avons pas, à notre connaissance, dérogé aux politiques de gestion et de placement de ces derniers au cours de l'année. En ce qui concerne nos activités de placement, nous n'utilisons pas normalement de filtres pour gérer nos stratégies, sauf si un de nos clients nous le demande ou si la réglementation nous y oblige. Toutes les restrictions d'investissement que nous mettons en place sont toutefois contrôlées et suivies par le biais de notre plateforme centralisée de conformité des investissements. En ce qui concerne nos activités de vote par procuration, nous votons généralement conformément aux Politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS, et lorsque les attentes d'un client ne sont pas satisfaites, nous faisons tout ce que nous pouvons pour remédier au problème.

/ PARTENARIATS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT / 10

Nous croyons que les investissements dans la recherche sectorielle nous aident à nous exposer à des points de vue différents, à remettre en question nos biais et à faciliter le partage des connaissances qui se traduit par de meilleures innovations et de meilleurs résultats pour nos clients. Nos partenariats universitaires sont un pilier clé de ce processus.

Oxford : Repenser le rendement

En 2023, MFS a conclu un partenariat de recherche novateur avec l'université d'Oxford, dans le cadre du programme « Oxford Rethinking Performance ». Ce partenariat de recherche spécifique avec un établissement d'enseignement universitaire de premier plan dans le domaine de la durabilité visait à mieux

comprendre et évaluer les paramètres d'une mobilisation constructive, en particulier sur des concepts difficiles, mais cruciaux, comme les changements climatiques et la culture d'entreprise. Notre mission consistait principalement à élaborer un cadre permettant de mesurer une mobilisation constructive qui met l'accent sur les enjeux climatiques.

La première phase du projet s'est déroulée au cours du premier semestre de 2023. Des chercheurs d'Oxford, des gestionnaires de portefeuille et analystes clés de MFS, et des membres des équipes de gérance, de gestion de portefeuille institutionnel et d'intégration des facteurs ESG se sont rencontrés pour discuter des sujets en profondeur. Cette collaboration a abouti à la rédaction d'un rapport de recherche complet, qui met en lumière les qualités intrinsèques de MFS qui renforcent notre efficacité en tant qu'acteurs du climat. Les renseignements recueillis ont permis de déterminer que MFS se positionnait comme une société constructiviste hautement performante.

Dans la deuxième phase du projet, qui est en cours, nous nous penchons sur la culture. Notre objectif pour cette phase est le suivant :

1. Segmenter la culture d'entreprise selon les dimensions applicables et déterminer les indicateurs quantitatifs appropriés pour mesurer chaque dimension de la culture.
2. Analyser l'incidence de chaque composante de la culture sur le cours et la volatilité des actifs, en tenant compte de la région et du secteur.
3. Proposer des stratégies pour optimiser les résultats de nos mobilisations liées à la culture auprès des émetteurs et des clients.

Nous avons hâte de travailler avec les chercheurs et de partager nos apprentissages avec nos partenaires en temps opportun.

Projet ACP du MIT

En 2024, nous avons reconduit notre partenariat de recherche universitaire avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) dans le cadre de l'Aggregate Confusion Project (ACP). Dirigée par des chercheurs de la MIT Sloan School of Management de Cambridge, dans le Massachusetts, l'ACP a pour objectif général de clarifier et d'améliorer les approches d'intégration des données ESG dans la prise de décisions de placement. Lorsque nous avons démarré notre partenariat en 2021, le projet était principalement axé sur un problème d'incohérence et de manque de fiabilité des données ESG, qui peut entraîner une confusion globale chez les investisseurs, car ces derniers se basent sur ces données pour obtenir des rendements financiers positifs à long terme dans une optique de développement durable. Depuis, le champ de recherche du laboratoire s'est élargi pour inclure d'autres thèmes pertinents dans le domaine de la gestion active, ce qui offre de nouvelles occasions de collaboration avec MFS. Depuis le début de ce partenariat, les chercheurs du MIT rencontrent régulièrement les parties prenantes concernées de notre société pour discuter des principales conclusions et des principaux résultats auxquels ont abouti les recherches de l'ACP. En plus de ces conversations, nos groupes ont cherché des moyens d'appliquer les conclusions de l'ACP à la philosophie de placement de notre société et à la façon dont nous pouvons tirer parti de l'expertise en données d'ACP pour améliorer notre expérience client.

Au fil des ans, notre partenariat universitaire avec le MIT nous a aidés à maintenir une véritable honnêteté intellectuelle dans notre approche de placement fondée sur l'importance et la gérance, et a confirmé notre avis selon lequel la meilleure utilisation de l'analyse ESG est le repérage de placements qualitatifs. En 2024, nous avons élargi notre collaboration avec les chercheurs du laboratoire de l'ACP afin de tirer parti de leurs compétences de manière plus différenciée que dans le cadre de nos objectifs initiaux axés sur la durabilité. Notre collaboration avec la direction du MIT nous a également permis de nous assurer que nous ne nous enlions pas trop dans une seule façon de penser alors que le paysage des données de recherche en matière de placement évolue autour de nous.



La culture d'entreprise chez MFS

Nous nous attachons à respecter la même norme que celle que nous exigeons des entreprises détenues dans nos portefeuilles. Par conséquent, nous reconnaissons l'importance de mettre en œuvre une philosophie de durabilité dans nos propres activités. Dans cette section du rapport, nous illustrons nos efforts pour mieux servir nos employés, nos communautés, l'environnement et les autres parties prenantes, alors que nous cherchons à favoriser un lieu de travail reflétant nos valeurs fondamentales.



Culture d'entreprise

La diversité chez MFS ²

Chez MFS, nous croyons que notre personnel et notre culture sont au cœur du travail que nous faisons en tant que gestionnaires actifs et que ceux-ci sont essentiels pour atteindre notre seul objectif : créer de la valeur de façon responsable pour nos clients. De nombreuses contributions sont apportées au déploiement de cet objectif, notre culture et notre personnel étant parmi les plus importantes. La raison pour laquelle nous cherchons à favoriser une culture de diversité et d'inclusion est simple : Les personnes qui vivent des expériences uniques apportent des perspectives uniques. Nous croyons que le fait de tirer parti de points de vue diversifiés permet d'améliorer la génération d'idées et la prise de décisions, ce qui nous aide à produire les meilleurs résultats pour nos clients.

Depuis la fondation de MFS il y a près de 100 ans, la capacité de l'entreprise à s'adapter aux changements est ce qui lui a permis de rester solide et compétitive. Cela implique notamment de rester en phase avec les préoccupations des employés et de leur donner les moyens d'offrir l'excellence à nos clients. Par conséquent, nous avons bâti un milieu de travail inclusif qui permet à nos talents de s'épanouir. Dans cette optique, nous encourageons délibérément une culture qui valorise toujours les points de vue diversifiés, qui permet aux employés de tous les échelons d'apporter leur contribution à l'entreprise et qui favorise un milieu de travail où chacun se sent à sa place.



MICHELLE THOMPSON-DOLBERRY
CHEF DE LA DIVERSITÉ,
DE L'ÉQUITÉ ET DE
L'INCLUSION DE MFS

Alors que nous réfléchissons à l'année écoulée, notre attention s'est portée sur « Meeting the Moment », une initiative que nous avons lancée et qui résume notre engagement à faire preuve de réactivité, d'empathie et de proactivité pour relever les défis et saisir les occasions qui caractérisent notre époque. L'initiative « Meeting the Moment » constitue l'essence même de notre parcours jusqu'à présent : faire face au changement avec résilience, saisir les occasions de croissance et embrasser la capacité d'adaptation dans la quête du progrès. Cette section du rapport reflète ultimement le travail que nous faisons pour favoriser une culture solide dans notre milieu de travail et au-delà. Elle met également en avant le travail important qui nous positionne pour un avenir plus fort et plus uni, fondé sur la reconnaissance de notre personnel et de notre culture comme faisant partie de nos plus grands atouts. Nous demeurons déterminés à créer une culture solide axée sur la collaboration et la diversité des idées, qui nous permet en fin de compte de servir au mieux les intérêts de nos clients de manière dynamique et réfléchie.



Notre philosophie – Fondée sur notre personnel grâce à la culture, au talent et à la communauté

Approche descendante : l'engagement de MFS

Chez MFS, notre objectif est de créer un milieu de travail où chacun peut s'épanouir en favorisant l'inclusion et en renforçant le sentiment d'appartenance. Nous le faisons à la fois d'un point de vue descendant et ascendant. Du point de vue descendant, nous mettons l'accent sur trois piliers clés : la culture, les talents et la communauté. Nous le faisons tant au sein de MFS qu'à l'extérieur avec nos clients, nos pairs du secteur, nos partenaires et les collectivités. Nous nous engageons à constituer des équipes exceptionnelles et diversifiées sur le plan cognitif, à élargir l'accès aux meilleurs talents, à identifier les candidats qui apportent une variété de perspectives à la société et à renforcer notre solide culture en libérant le potentiel de nos employés. Nous pensons que cette approche produit les meilleurs résultats pour nos clients à l'échelle mondiale, en favorisant l'innovation, la responsabilité et l'excellence dans tout ce que nous faisons.

Aperçu de notre philosophie

Culture : Célébrer toutes les différences

- Favoriser l'inclusion afin d'autonomiser les employés en tant que personnes et de les mobiliser autour d'un objectif commun : offrir des résultats exceptionnels aux clients.
- Travailler collectivement pour obtenir de meilleurs résultats pour les clients.
- Promouvoir l'inclusion grâce à la reddition de compte des dirigeants et à l'actionnariat salarié.

Talent : Combiner des forces uniques

- Appliquer une stratégie de recrutement axée sur les données et accroître la transparence grâce à l'expansion de l'équipe d'analyse du personnel.
- Promouvoir une culture d'inclusion en veillant à ce que tous les employés, quelle que soit leur origine, aient accès à des possibilités d'évolution de carrière.
- Renforcer les partenariats externes afin de constituer et d'élargir un vivier de candidats solides et de soutenir un développement de carrière dynamique.

Communauté : Soutenir pour favoriser le progrès

- Contribuer à faire évoluer les mentalités et à améliorer les pratiques des entreprises en participant à des partenariats sectoriels, tels que le code DEI du CFA.
- Favoriser les progrès de l'industrie en collaborant avec d'autres gestionnaires d'actifs grâce à notre adhésion au Diversity Project de Nicsa et au Diversity Project au Royaume-Uni, ainsi qu'à notre partenariat avec Asset Owners Diversity Charter au Royaume-Uni.
- Établir et maintenir des relations à long terme avec des partenaires de bienfaisance pour soutenir les communautés mal desservies.

Approche ascendante – Donner les moyens d'agir à nos employés partout dans le monde

En plus de notre approche descendante, nous mettons en œuvre notre stratégie d'inclusion de manière ascendante en investissant dans notre personnel. Qu'il s'agisse de nos programmes de mentorat, de nos groupes de ressources d'employés (GRE) ou de notre sondage sur la mobilisation des collaborateurs, nous nous engageons à créer un milieu de travail où tous nos employés peuvent s'épanouir. Nous reconnaissons et récompensons la performance, en nous assurant que les talents et la passion de notre personnel favorisent la réussite dans toutes les régions où nous exerçons nos activités.

Faits saillants de 2024

Obtention d'une note de 80 pour notre première participation au programme Disability:IN.

Reconnaissance en tant que « Corporate Champion » par la Boston Bar Association pour nos efforts en matière de DEI.

Lancement du rayonnement mondial et augmentation de la sensibilisation culturelle au moyen de séances spéciales sur l'inclusion pour les bureaux à l'échelle mondiale.

Obtention de la note maximale de 100 pour notre seconde participation seulement au sondage de l'indice Human Rights Campaign Corporate Equity.

Reconnaissance en tant que lauréat parmi les 50 meilleures équipes DEI.

Lancement de l'initiative « Meeting the Moment ».

Élaboration d'un indice d'inclusion, une approche fondée sur les données pour améliorer notre expérience en milieu de travail.

Lancement des sections locales des GRE à Londres, en Australie et au Canada.

Augmentation du nombre de membres des GRE :
34 % – YPN, 31 % – WE, 18 % – Pride
58 % – Mosaic, 14 % – Neurodiversity,
27 % – Caregiving

Lancement des Global Impact Councils.

Nous sommes devenus signataires du code DEI du CFA au Royaume-Uni et en Australie.

Élargissement des programmes de formation et de perfectionnement personnalisés à l'échelle mondiale.

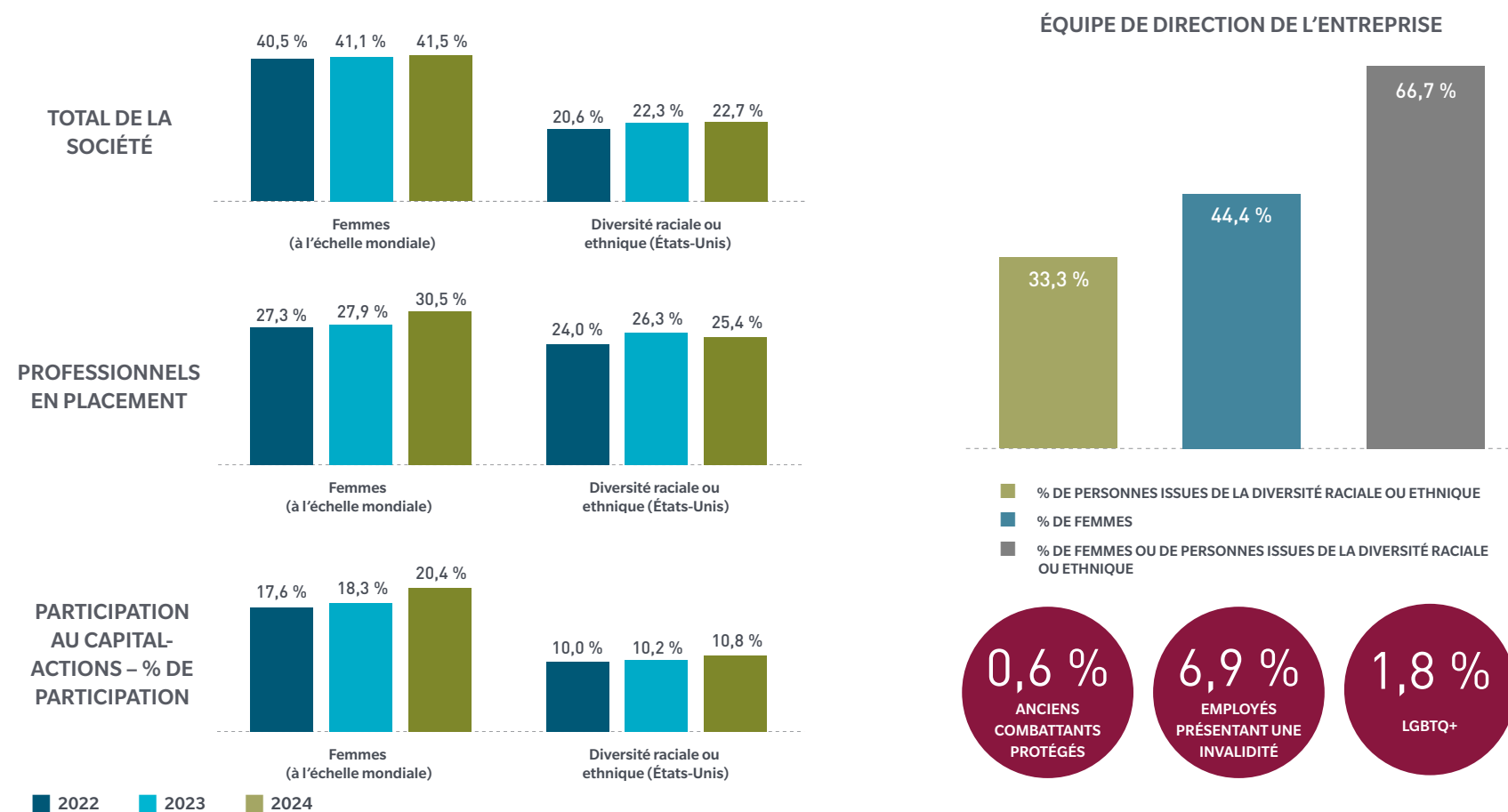
Deuxième soumission principale dans le cadre de la Workforce Disclosure Initiative (WDI).

Expansion du portefeuille de fournisseurs.

Diversité des effectifs

Comme toujours, nous nous efforçons d'identifier les meilleurs candidats et d'accéder à un vivier de talents plus large afin de recruter les meilleurs profils au sein de MFS. Il est important de noter que, même si les données présentées ici montrent une sélection de groupes démographiques, elles ne brossent pas un tableau complet de la façon dont nous envisageons la diversité. Le concept de diversité est très large et comporte de nombreuses considérations, dont le statut d'ancien combattant, l'origine nationale, le statut de personne handicapée, l'orientation sexuelle, la neurodiversité, etc. Bien qu'il soit souvent difficile de quantifier toutes les composantes, nous adoptons une vision large de ce qui constitue la diversité et les perspectives diverses, et nous réfléchissons attentivement à la manière de les intégrer dans notre culture et notre travail.

Veuillez noter que tous les renseignements démographiques sont fondés sur l'auto-identification volontaire de nos employés. Par conséquent, les données déclarées pour ces catégories peuvent être inférieures à la représentation réelle au sein de MFS, en particulier pour le statut d'ancien combattant, le statut d'invalidité et l'orientation sexuelle, où les personnes pourraient être moins susceptibles de divulguer ces renseignements.



/ CULTURE /

Notre culture est au cœur de nos activités. Nos efforts visent à bâtir une communauté d'appartenance, à accroître la transparence et à favoriser un engagement plus profond en encourageant une participation significative à l'échelle de l'entreprise et en augmentant la responsabilité de la direction.

Cette année, nous avons redoublé d'efforts dans nos bureaux à travers le monde afin de tenir compte des besoins variés de nos employés en fonction de leur lieu de travail, de leur fuseau horaire et de leurs pratiques et usages culturels. Nous avons ainsi permis à nos bureaux régionaux de mettre en œuvre des programmes qui sont mieux adaptés aux besoins de leurs communautés locales respectives.

La culture à l'œuvre partout dans le monde

Lancement de l'initiative « Meeting the Moment », visant à soutenir les employés de MFS dans un monde en évolution. Cette initiative vise à soutenir les employés de MFS dans un monde en évolution en aidant l'ensemble de la main-d'œuvre à acquérir des compétences en matière de résilience, ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et l'éducation aux niveaux individuel, de la direction et de l'organisation. Le dénominateur commun de l'initiative « Meeting the Moment » est de renforcer nos valeurs et la façon dont nous travaillons ensemble afin de mieux servir notre clientèle. Dans le cadre de cette initiative, nous offrons du contenu et des programmes sélectionnés avec soin, et tirons parti de nouveaux partenariats pour nous aider à développer des compétences complémentaires et à accroître la résilience à l'échelle de l'organisation. Par exemple, ces ressources peuvent provenir de Lyra, qui offre un soutien en santé mentale aux employés de MFS, ou de Right to Be, un organisme sans but lucratif qui offre notamment de la formation sur l'intervention des témoins.

Right to Be : Intervention des témoins en milieu de travail

Dans le cadre de Meeting the Moment, nous avons organisé une série de séances de formation pour permettre à nos collègues de se soutenir mutuellement chaque jour. Cette formation interactive a été conçue pour aider les employés à identifier les moments où ils doivent intervenir et les doter des outils nécessaires pour être des témoins efficaces en cas de manque de respect sur le lieu de travail.

Objectif renforcé en matière de diversité, d'équité et d'inclusion afin de s'assurer qu'il demeure pertinent et qu'il encourage les employés à s'engager de manière plus approfondie dans nos initiatives. Tous les contributeurs individuels et les dirigeants ont des responsabilités précises pour atteindre ces objectifs, qui visent à promouvoir une inclusion plus intentionnelle au travail. Les employés ont toute latitude pour déterminer comment ils souhaitent répondre à ces attentes tout au long de l'année, mais ils sont encouragés à réfléchir à leurs progrès lors des entretiens annuels d'évaluation. Cette année, 99,8 % des employés ont atteint leur objectif.

Nous avons élargi notre stratégie en ce qui a trait aux groupes de ressources d'employés pour développer notre communauté mondiale en renforçant et en mondialisant l'infrastructure de notre programme de groupes de ressources d'employés. Nous avons mis à profit nos GRE pour promouvoir l'unité et l'engagement à l'échelle mondiale, pour tous, au moyen des activités suivantes :

- Poursuite de l'expansion et de la création de sections régionales de certains de nos GRE existants, comme le Réseau des jeunes professionnels (YPN), où les sections locales peuvent mettre en œuvre des activités qui conviennent le mieux à leur région et à leur fuseau horaire.
- Mentorat inversé par l'intermédiaire de notre GRE Mosaic@MFS pour accroître la sensibilisation et l'apprentissage liés à la culture.
- Événement « ERG Fest : Find Your Fit » organisé sous la forme d'une combinaison d'événements en direct, locaux et virtuels, en trois étapes afin de s'adapter aux différentes régions.
- GRE Caregiving, lancé en 2024 pour soutenir les employés qui assument des responsabilités de proches aidants auprès des enfants, des parents et d'autres personnes à charge.
- Poursuite de notre engagement et renforcement de nos actions autour des mois consacrés à l'apprentissage, à la mise en avant et à la célébration de notre héritage culturel.

Pleins feux sur les GRE : Journée internationale de l'alliance

L'an dernier, nos GRE ont tenu la journée internationale de l'alliance dans plusieurs de nos bureaux. Nous avons organisé une table ronde sur le thème de l'alliance avec un représentant de chacun de nos GRE. L'événement s'est déroulé en ligne et en personne. L'objectif de l'événement était d'encourager les gens à se rassembler pour promouvoir la solidarité, favoriser l'inclusion et établir des ponts de soutien et de compréhension.

Lancement de conseils d'impact mondiaux

Cette année, nous avons lancé nos conseils d'impact mondiaux pour renforcer nos efforts d'inclusion à l'échelle mondiale. L'objectif de ces conseils est de s'assurer que nos initiatives ont une incidence et sont pertinentes pour nos employés dans nos bureaux régionaux, et qu'il y a une harmonisation des priorités qui trouvent un écho auprès des communautés locales. Ils visent à servir de centres pour la communication et la rétroaction à l'échelle mondiale, et à aider à harmoniser nos stratégies d'inclusion avec les besoins uniques de nos bureaux régionaux.

/ SONDAGE SUR LA MOBILISATION DES EMPLOYÉS / 2 5 6

MFS utilise les sondages sur la mobilisation des employés depuis plus de dix ans pour obtenir de précieux renseignements sur l'expérience de notre personnel. En 2024, nous avons considérablement amélioré notre approche à l'égard des sondages sur l'expérience des employés, qui comprenait la mise en œuvre d'un nouvel outil de sondage. Notre sondage sur l'expérience des employés de 2024 a porté sur des aspects essentiels, comme la mobilisation des collaborateurs, l'efficacité des gestionnaires et l'inclusion. Le taux de participation au sondage a été de 86 % et le taux de mobilisation global a été de 82 sur 100, surpassant les indices de référence du secteur. Ce résultat confirme la culture exceptionnelle de MFS et reflète la satisfaction globale du personnel, ainsi qu'un solide sentiment collectif selon lequel MFS offre un excellent milieu de travail. Chez MFS, nous nous engageons à favoriser une culture d'inclusion où chaque employé se sent valorisé et accepté. Conscients de l'incidence profonde de l'inclusion sur la mobilisation des collaborateurs, nous avons mis en œuvre une approche fondée sur les données pour évaluer et améliorer l'expérience en milieu de travail dans le cadre de notre sondage sur l'expérience des employés.

Dans le cadre de notre sondage sur le sentiment des employés, notre indice d'inclusion fondé sur des données probantes, élaboré au moyen d'analyses statistiques rigoureuses, mesure les aspects critiques de notre culture organisationnelle, y compris l'appartenance, l'authenticité, la sécurité psychologique et les liens. L'indice d'inclusion nous a fourni des renseignements précieux, tant au moyen des notes globales que des données détaillées au niveau des différentes questions.

Bien que nous soyons satisfaits de notre note d'inclusion de 81, nous reconnaissons que cet indicateur unique ne reflète pas entièrement les nuances de la dynamique de notre lieu de travail. Il y a toujours la possibilité de mieux faire dans la création d'un environnement vraiment inclusif.

Les résultats de notre indice d'inclusion démontrent une solide performance par rapport aux indices de référence de l'industrie. En particulier, nos notes ont surpassé celles de nos pairs de la gestion d'actifs pour toutes les mesures comparables. Par exemple, l'énoncé « Je suis traité avec respect et dignité » a obtenu une note supérieure de 6 points à la moyenne de l'industrie. De même, l'énoncé « Je ressens un sentiment d'appartenance » s'est établi à 9 points au-dessus de l'indice de référence. De plus, MFS a devancé de 3 points la tranche supérieure de 25 % des organisations pour ce qui est de la mesure cruciale du sentiment d'appartenance des employés.

Pour obtenir une compréhension plus nuancée, nous avons effectué une analyse intersectionnelle de nos résultats, en repérant des groupes démographiques précis qui ont obtenu des notes d'inclusion inférieures à la moyenne de la société. Cette analyse approfondie nous permet de cibler les domaines qui nécessitent une attention particulière. En tirant parti de ces renseignements, MFS s'engage à affiner ses pratiques et à rehausser l'expérience de ses employés à tous les niveaux.

Au lieu d'établir des objectifs à l'échelle de l'entreprise, nous encourageons maintenant les gestionnaires à prendre des mesures ciblées au niveau de l'équipe. Il est demandé aux gestionnaires de s'engager dans un seul secteur d'intérêt, en tirant parti des résultats du sondage comme point de départ pour les initiatives d'amélioration.

Même si nous reconnaissons qu'il y a encore du chemin à parcourir, nous sommes encouragés par les progrès réalisés au cours de notre première année de mise en œuvre de cette approche exhaustive de sondage.

Cette approche renforce notre engagement à cultiver un milieu de travail collaboratif où les diverses perspectives sont non seulement bien accueillies, mais activement recherchées, ce qui permet à tous les employés de mettre à profit leurs talents et leurs idées uniques.

/ AMÉLIORER LA COLLABORATION ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE : LES GRE ET GRA DE MFS /

Groupes de ressources d'employés (GRE) de MFS

Les GRE de MFS sont ouverts à tous et offrent des programmes internes et des occasions de réseautage, ainsi que du soutien au recrutement et des partenariats avec des organismes de bienfaisance. Nos GRE contribuent aux avantages et aux changements de procédures, en particulier en ce qui a trait à la communauté qu'ils soutiennent. Nos GRE offrent également du mentorat et du réseautage ainsi que des occasions de perfectionnement pour les membres.

Les GRE de MFS sont des promoteurs de culture pour l'organisation, des champions pour leurs communautés issues de la diversité et sont fortement alignés sur notre philosophie de DEI. Ils ont une structure officielle, élaborent leur propre plan stratégique et reçoivent un budget officiel pour soutenir leurs initiatives.

100 actes de bienveillance

En 2024, deux de nos GRE, Pride et YPN ont collaboré et se sont engagés à accomplir 100 actes de bienveillance chaque trimestre tout au long de l'année, ce qui constitue une excellente façon de souligner les 100 ans de service et de changement de MFS.

Bien que les deux GRE aient activement soutenu leurs propres causes (la communauté LGBTQ+ pour Pride et l'environnement pour YPN), ils ont uni leurs forces dans le cadre de l'initiative « 100 actes de bienveillance », afin de partager leur esprit de bénévolat avec de nombreuses autres communautés.

Parmi les personnes qui ont profité des efforts collaboratifs de bénévolat de Pride et de YPN, mentionnons la communauté trans, les étudiants, les familles et les enfants sans abri, et même la ville de Boston, grâce au nettoyage d'un port local. Ils ont totalisé plus de 630 heures de bénévolat pour l'année.

Groupes de ressources sur les affinités de MFS (GRA)

Les GRA de MFS sont des groupes moins officiels qui offrent un soutien régulier à une cohorte d'employés ou de collègues qui ont une identité commune ou partagent les mêmes intérêts. Ces groupes peuvent organiser des événements ou des conversations avec un soutien de façon ponctuelle. Les GRA de MFS comprennent les groupes suivants :

- Amplify (groupe d'alliés et de défenseurs) – un groupe visant à développer des alliés/défenseurs chez MFS et à les soutenir.

- Healthy Minds – un groupe qui s'intéresse à la santé mentale et au bien-être.
- Infinite M's – Le propre groupe de musique de MFS comprend des instruments tels que la batterie, le saxophone et le violon.
- PEACE (interconfessionnel) – une coalition de sous-groupes représentant différentes religions, chacun offrant un lieu d'éducation, de communauté et de soutien.

Pleins feux sur les GRA : PEACE

Le GRA interconfessionnel PEACE a été créé dans le but de rassembler les employés intéressés qui partagent une même foi, tout en prenant le temps d'en apprendre davantage sur les différentes croyances de nos collègues et en célébrant les traditions et les fêtes de chacun avec inclusion et respect. Pour célébrer le Mois du patrimoine juif américain en mai et rendre hommage à Yom HaShoah et aux Journées du souvenir des victimes de l'Holocauste, le GRA interconfessionnel PEACE de MFS a organisé un dialogue avec Janet Applefield, une survivante de l'Holocauste. Janet a raconté son histoire personnelle tirée de son nouveau livre *Becoming Janet – Finding Myself In The Holocaust*, qui raconte son histoire, marquée par la gentillesse d'inconnus et sa volonté inébranlable de survivre.

Les GRE de MFS

YPN@MFS

Réseau des jeunes professionnels (établi en 2017)

YPN@MFS favorise la croissance, la visibilité et le perfectionnement de nos jeunes professionnels, en plus d'accroître leur apport à MFS et à notre collectivité dans son ensemble.

Mosaic@MFS

Noirs, Autochtones, Asiatiques, Latino-Américains, Asiatiques du Sud, Personnes de couleur (établi en 2020)

Mosaic@MFS réunit diverses voix et expériences pour comprendre le pouvoir de la diversité et s'assurer que tous les membres des communautés de MFS ont accès à des occasions et à des résultats équitables.

Pride@MFS

Réseau LGBTQIA+ (établi en 2019)

PRIDE@MFS crée des occasions de réseautage, de formation et de rencontres sociales pour les employés faisant partie de la communauté LGBTQ+ en favorisant des relations positives, respectueuses et professionnelles qui enrichissent le milieu de travail dans son ensemble.

Neurodiversity@MFS

(établi en 2023)

Neurodiversity@MFS sert de communauté pour les employés dotés de diverses capacités, y compris ceux qui s'identifient comme étant neuroatypiques ou alliés de ceux-ci, et sensibilise l'ensemble de la communauté mondiale de MFS.

WE@MFS

Women Everywhere (établi en 2020)

WE@MFS permet aux femmes de réaliser leurs objectifs professionnels et de contribuer de façon significative à la réussite à long terme de MFS grâce à des expériences partagées, au mentorat axé sur le développement du leadership, à la collaboration et à la défense de leurs intérêts.

Caregiving@MFS

(établi en 2023)

Caregiving@MFS crée une communauté de soutien et d'inclusion pour les employés qui ont des responsabilités liées à la prestation de soins pour les enfants, les conjoints, les parents, les animaux de compagnie ou d'autres personnes à charge, contribuant à concilier le travail et ces responsabilités.

/ METTRE L'ACCENT SUR LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE /

Council for Economic Education (CEE)

En 2024, MFS a intensifié son engagement à promouvoir la littératie financière, tant dans notre milieu de travail que dans nos communautés. En 2024, MFS a élargi son partenariat avec le Council for Economic Education (CEE). La mission du CEE consiste à outiller et à inspirer les jeunes pour qu'ils façonnent leur avenir et le monde qui les entoure au moyen de programmes d'éducation économique et financière (y compris le programme « Invest in Girls » et le « National Personal Finance Challenge » pour les élèves du secondaire). Leur mission, combinée à notre objectif, qui est de faire fructifier l'argent des gens de façon responsable, aidera les gens à acquérir des connaissances financières essentielles et à gérer leurs placements de façon à faire passer leurs intérêts au premier plan.

Invest in Girls

Nous avons également organisé un petit-déjeuner de collecte de fonds Invest in Girls Champions of Literacy au cours de l'année, avec notre présidente comme conférencière principale. Le programme Invest in Girls a un double objectif : former la prochaine génération de filles ayant des connaissances financières et leur faire découvrir les carrières dans le monde de la finance. Le programme met particulièrement l'accent sur le soutien aux filles de couleur et aux filles des communautés à faible revenu.



/ TALENT /

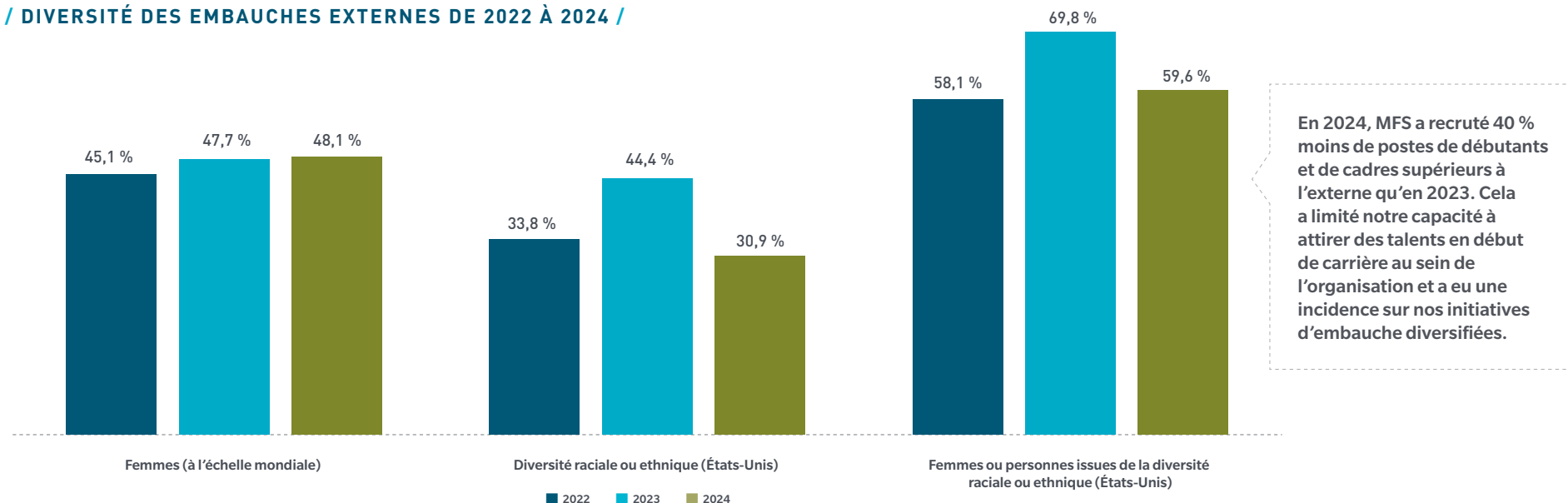
Nos employés sont au cœur de notre capacité à produire des résultats pour les clients, et c'est pourquoi nous nous engageons à investir dans le perfectionnement à long terme de notre personnel, ainsi que dans le recrutement et la fidélisation des meilleurs talents.

Notre stratégie de recrutement, de perfectionnement des talents et de développement du leadership repose sur notre conviction que la diversité des points de vue renforce nos capacités. Le fait de réunir des employés ayant des perspectives, des expériences et des antécédents différents contribue à réduire les préjugés personnels, et nous aide à examiner les idées sous différents angles afin de prendre de meilleures décisions pour nos clients, la société et nos collègues.

Nous analysons constamment nos processus de recrutement afin de nous assurer que nous touchons toutes les catégories démographiques et que nous recrutons les meilleurs talents possible. Non seulement nous créons un sentiment d'appartenance dans notre milieu de travail, mais nous veillons aussi à ce que l'équité et l'égalité des chances pour tous fassent partie de la réalité quotidienne au sein de MFS.

Bien que nous ayons déployé des initiatives précises dans le cadre de notre stratégie en matière de talents en 2024, nous avons également pris le temps d'examiner nos processus de gestion des talents de façon globale, notamment en ce qui a trait à l'embauche, à la formation et au rendement, afin de nous assurer que nous recrutons les meilleurs talents tout en nous protégeant contre les biais. En fin de compte, MFS vise à embaucher les candidats les plus qualifiés. Au-delà de l'embauche, nous accordons une grande importance au développement et à la fidélisation des talents au sein de notre organisation à long terme.

/ DIVERSITÉ DES EMBauchES EXTERNES DE 2022 À 2024 /



En 2024, nous avons mis à profit nos partenariats externes, en collaboration avec notre équipe DEI et de responsabilité sociale, afin d'attirer des candidats provenant d'horizons diversifiés et de nous assurer que notre vivier de recrutement soit aussi large que possible.

Nous avons utilisé Handshake Premium, un programme de médias sociaux pour les étudiants, et travaillé avec le service du marketing pour créer une vidéo présentant une journée type dans le cadre de notre programme de stage. Dans le cadre du recrutement global, nous avons mis en place des formations sur les entretiens et des guides d'entretien afin d'aider à réduire les biais potentiels dans notre processus d'entretien et d'embauche.

Voici d'autres initiatives de recrutement et de perfectionnement professionnel :

- **Poursuite des partenariats externes afin d'élargir les viviers de talents.** Comprend NSBE Boston et ALPFA Boston. Nos partenariats avec ces organisations comprenaient la participation à des salons de l'emploi et la mise à profit des occasions de perfectionnement professionnel.
- **Recrutement axé sur la diversité des idées.** La diversité cognitive au sein de nos équipes est essentielle pour atteindre notre objectif de créer de la valeur à long terme en répartissant le capital de façon responsable. Il faut une combinaison de points de vue différents pour nous aider à pleinement évaluer nos idées de placement et à en débattre avec respect, en plus d'acquérir la conviction que nous prenons les bonnes décisions pour nos clients.
- **Recrutement en début de carrière.** En plus d'élargir notre bassin de talents, nous avons accru nos efforts pour attirer des talents de niveau débutant, étant donné qu'historiquement, le taux de roulement global de la société est faible. Nous croyons que la constitution d'un vivier de candidats plus important pour nos postes de premier échelon et de début de carrière est un moyen naturel d'accéder aux meilleurs talents et d'améliorer la diversité qui nous tient à cœur en tant qu'organisation.
- **Embauches au sein de l'équipe de placement.** Dans le cadre de notre programme avant le MBA, nous accueillons les candidats pendant un mois avant qu'ils ne commencent l'école de commerce, nous les exposons à nos activités, nous les plongeons dans notre culture et nous les jumelons à un mentor. S'ils réussissent ce programme, nous leur offrons un stage entre la première et la deuxième année de leur MBA et, s'ils réussissent ce dernier, un emploi à temps plein. Notre investissement dans ce programme qui cible les candidats en début de carrière nous a permis d'attirer des talents de premier ordre.

Pour embaucher des associés parmi un large vivier de candidats, nous avons recours aux partenariats (comme Posse, The Boys and Girls Clubs, etc.) que nous avons établis à l'externe pour partager les offres d'emploi et encourager les candidats à postuler. Le perfectionnement de ces talents leur permet de devenir des investisseurs. Sur une période de trois à quatre ans, ils sont jumelés à des mentors et reçoivent de la rétroaction claire et constructive pour les aider à progresser.

- **Nous avons élargi nos partenariats pour développer notre stratégie de perfectionnement.** Nous travaillons avec les organisations suivantes à l'échelle mondiale :

Ascend Pan-Asian Leaders
Association for Wholesaling Diversity
Black Women in Asset Management

Boston While Black
MA Conference for Women
Men and Women of Color Conference
Simmons Leadership Conference
Simmons Strategic Leadership Accelerator Program
The Partnership, Inc.
White Men As Full Diversity Partners
10K Interns Foundation
Investment 2020

Nous nous engageons à évaluer nos pratiques en matière de gestion des talents afin de soutenir et de fidéliser au mieux nos employés. Cela demeure une priorité pour nous en 2025 et par la suite. Voici quelques-unes des initiatives :

- **Nous avons fait participer nos employés à divers programmes de mentorat.** À l'échelle de la société et au sein de nos groupes de ressources d'employés, nous offrons aux employés d'importantes occasions de mentorat et de réseautage, qui créent à la fois des occasions de perfectionnement et un sentiment d'appartenance. De plus, nos groupes de ressources d'employés, WE@MFS (femmes), YPN@MFS (jeunes professionnels) et Mosaic@MFS (personnes de couleur) offrent des programmes de mentorat et de réseautage à leurs membres. Le Mosaic Experience Exchange, le programme de mentorat inversé de Mosaic@MFS, donne aux cadres supérieurs un aperçu des expériences d'une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée et offre des occasions de réseautage et de visibilité accrue.
- **Implication des employés dans des programmes plus larges de développement et de fidélisation.** Nous offrons également un éventail d'autres occasions de perfectionnement. Cela comprend notre programme Rising Star (qui vise à soutenir les leaders émergents de l'ensemble de l'entreprise/de l'organisation, alors qu'ils apprennent à développer leurs forces pour bâtir une carrière marquante), notre programme de perfectionnement par rotation (qui offre aux participants une exposition à différents secteurs de l'entreprise et des occasions d'apprentissage ciblées) et nos journées Perspectives de carrière. Cela comprend également notre programme d'encadrement GROW pour tous les dirigeants et gestionnaires de MFS, ainsi que notre partenariat avec des programmes de recrutement comme HelloHive (par l'intermédiaire du collectif d'actions) et Handshake.
- **Mondialisation de notre programme Rising Star.** Ce programme soutient des leaders en devenir, alors qu'ils continuent de se perfectionner et de tirer parti de leurs forces pour mener une carrière marquante chez MFS. Cette année, nous avons élargi le programme pour inclure des participants dans nos bureaux partout dans le monde et avons offert aux participants des occasions de collaboration et de réseautage avec leurs collègues.

/ COMMUNAUTÉ /

En tant que société ayant adopté une culture de générosité, MFS soutient de nombreux organismes dans les communautés, à la fois grâce à un soutien financier et au bénévolat de ses employés. Tout au long de l'année, l'équipe de responsabilité sociale de MFS parraine des occasions de bénévolat et met nos employés en contact avec des événements et des occasions d'apprentissage avec nos partenaires de bienfaisance.

/ LA RESPONSABILITÉ SOCIALE EST UN PROGRAMME MONDIAL /



/ PASSION POUR LE BÉNÉVOLAT /

Cette année, au cours du Mois mondial de la générosité, qui a eu lieu tout au long du mois d'octobre, les employés de MFS ont démontré leur passion pour l'aide aux communautés défavorisées à travers le monde en donnant bénévolement de leur temps. Qu'ils aident les familles à se procurer la nourriture et les vêtements dont elles ont besoin, qu'ils créent des espaces de jeu sûrs, qu'ils agissent à titre de mentors ou qu'ils réparent l'équipement pour les personnes handicapées, les employés de MFS ont montré l'esprit de générosité qui est au cœur de notre culture.

/ MOIS MONDIAL DE LA GÉNÉROSITÉ : RETOUR EN CHIFFRES /

86

OCCASIONS DE
BÉNÉVOLAT AVEC
3 467 HEURES DE
BÉNÉVOLAT DONNÉES

EN HAUSSE DE 17 % PAR
RAPPORT À L'AN DERNIER

424

CAUSES
TOUCHÉES

EN HAUSSE DE 24 % PAR
RAPPORT À L'AN DERNIER

40 %

DES EMPLOYÉS
ONT PARTICIPÉ

EN HAUSSE DE 30 % PAR
RAPPORT À L'AN DERNIER

Culture de générosité

/ SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS MAL DESSERVIES PARTOUT DANS LE MONDE /

Nous participons à des programmes qui donnent à nos communautés mal desservies de l'inspiration et le pouvoir d'agir dans des domaines clés comme la santé et le bien-être, l'éducation, la mobilisation citoyenne, la justice sociale et l'environnement. Certaines des organisations que nous soutenons sont nos partenaires depuis plus de 30 ans et plusieurs depuis plus d'une décennie. Cette collaboration durable reflète notre philosophie d'avoir une vision à long terme dans nos efforts d'engagement communautaire.

• Programme de laboratoire STIM de MFS avec Horizons for Homeless Children (HFHC) Boston

En 2024, nous nous sommes associés à HFHC, dont la mission est d'améliorer la vie des jeunes enfants sans abri au Massachusetts en leur offrant une éducation préscolaire de grande qualité, des occasions de jouer et des services complets de soutien familial. Selon le département de l'Éducation des États-Unis, les enfants, comme ceux accompagnés par Horizons, ont moins d'occasions de participer à des activités d'apprentissage dans le domaine des STEM que leurs camarades. Les enfants qui vivent dans la pauvreté, en particulier ceux des groupes linguistiques et ethniques minoritaires, sont les plus touchés par ce déficit d'accès aux STEM. Notre objectif était de travailler en partenariat avec Horizons pour combler cet écart en offrant des programmes d'apprentissage dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques aux étudiants. En lien avec le laboratoire STEM d'Horizons, notre atelier intitulé « Waouh, je peux créer des couleurs » met l'accent sur l'exploration, l'expérimentation, la découverte, la résolution de problèmes, la collaboration et l'apprentissage pratique. Des bénévoles de notre service des technologies et de l'exploitation ont créé une leçon captivante pour les enfants, leur permettant d'expérimenter le mélange des couleurs sur leurs propres toiles et de transformer trois couleurs en six. Ensuite, chaque groupe d'enfants a travaillé ensemble sur une grande peinture en utilisant toutes les couleurs qu'il a créées. Nous comptons poursuivre cette initiative en 2025 et au-delà, car nous croyons que la mobilisation de nos employés à l'égard de cette cause profite non seulement aux enfants défavorisés, mais qu'elle améliore également le moral des collaborateurs et renforce la cohésion de l'équipe et l'engagement de notre société à l'égard de la responsabilité sociale et de l'activisme communautaire.

• Airborne Rescue & Relief Operations with Search (ARROWS) à Tokyo

ARROWS envoie une aide professionnelle et une équipe de recherche et de sauvetage, transportées par avion, pour intervenir d'urgence et mener des opérations de sauvetage en cas de catastrophe naturelle. À la suite du séisme

qui a frappé la péninsule Noto en janvier 2024, les communautés locales et les maisons familiales ont été dévastées. Immédiatement après cet événement, ARROWS a dépêché une équipe d'intervention en cas de catastrophe, composée de médecins et d'infirmiers spécialisés en soins d'urgence et dans les opérations de recherche et de sauvetage. MFS a rapidement réagi en faisant un don d'urgence à ARROWS en janvier.

« Comme j'ai fait deux fois du bénévolat à Noto pendant plus d'une semaine, il m'est apparu évident que même si les soins médicaux des survivants peuvent être laissés aux experts, il y a des choses que je peux faire pour aider. J'ai constaté que mon soutien était également précieux dans les zones touchées, même pour de simples tâches administratives, grâce à mes compétences dans ce domaine. J'ai appris que l'expertise de chacun peut être utile ».

« Pour ce qui est de soutenir la guérison émotionnelle des survivants, mes compétences en Kintsugi (qui consiste à réparer les céramiques brisées à l'aide de laque et à les décorer d'or pour leur redonner vie) ont également été utiles. Comme la plupart des fours ont été détruits, il est important que je répare ces pièces afin de préserver la mémoire de leur poterie traditionnelle ». – Ai Kitajima, Tokyo

• Indspire à Toronto

Indspire est un organisme de bienfaisance enregistré à l'échelle nationale qui investit dans l'éducation des Premières Nations, des Inuits et des Métis afin d'assurer le bien-être à long terme de ces personnes, de leurs familles, de leurs communautés et du Canada. Nous travaillons en partenariat avec cette organisation depuis 2021.

« Je suis fière de soutenir Indspire, un organisme de bienfaisance national autochtone qui se consacre à donner aux étudiants inuits, métis et des Premières Nations les moyens d'agir par le biais de l'éducation, du mentorat et du soutien financier. En investissant dans des programmes qui augmentent les taux d'obtention de diplôme et encouragent la réussite, Indspire crée des occasions durables pour les communautés autochtones du Canada, tout en enrichissant, en partageant et en honorant la diversité des cultures et des traditions des Premières Nations, des Inuits et des Métis ». – Zahra Foradi, Toronto

/ EXEMPLES DE PARTENAIRES CARITATIFS /

É.-U.

HORIZONS FOR HOMELESS CHILDREN / 1992
BRIDGE OVER TROUBLED WATERS / 1999
CITY YEAR / 1999
GREATER BOSTON FOOD BANK / 2010
POSSE FOUNDATION / 2010
COMMUNITY SERVINGS / 2013
CRADLES TO CRAYONS / 2014
BOTTOM LINE / 2015
UNCF LIGHTED PATHWAYS / 2021
INVEST IN GIRLS/COUNCIL
FOR ECONOMIC EDUCATION / 2021

Canada

YOUTH WITHOUT SHELTER / 2016
FRED VICTOR / 2018
THE 519 / 2021
CEE CENTRE FOR YOUNG
THE REDWOOD / 2019

R.-U.

BROMLEY BRIGHTER BEGINNINGS / 2017
REDSTART / 2021
THE PEOPLE HIVE / 2021
URBAN SYNERGY / 2023

Luxembourg

SOS KANNERDEUF LETZEBUERG / 2019

Singapour

BEYOND SOCIAL SERVICES / 2014
CHILDREN'S CANCER FOUNDATION / 2016
RAINBOW CENTRE / 2016

Australie

EXODUS FOUNDATION / 2016
BACKTRACK YOUTH WORKS / 2020
INDIGENOUS LITERACY FOUNDATION / 2020

Japon

TEACH FOR JAPAN / 2014
FLORENCE / 2020
PEACE WINDS - ARROWS / 2024

Culture de générosité

/ DIVERSITÉ DES FOURNISSEURS / 8

En 2024, nous avons poursuivi et renforcé notre stratégie en faveur des petits fournisseurs. À l'instar de notre philosophie de gestion des talents, notre programme en faveur des petits fournisseurs vise à toucher le plus grand nombre possible de fournisseurs afin d'élargir continuellement notre portefeuille de fournisseurs et de prestataires dans le but de soutenir les petites entreprises. Nos activités et nos efforts d'expansion en ce qui a trait aux fournisseurs en 2024 comprennent ce qui suit :

- Le pourcentage total des dépenses directes et de niveau II auprès de fournisseurs issus de la diversité et de petites entreprises pour 2024 était de 4,2 %, soit une augmentation de 123 % par rapport à l'année précédente, en partie grâce à un regain d'intérêt pour l'inclusion de petites entreprises dans nos appels d'offres.
- Le pourcentage total des demandes d'informations qui incluaient une entreprise issue de la diversité ou une petite entreprise était de 20 %.
- Le pourcentage total des bons de commande qui incluaient des offres provenant de prestataires et de petites entreprises certifiés comme étant issus de la diversité s'élevait à 16,1 %.
- Nous sommes des partenaires actifs des sept principaux organismes de certification locaux et nationaux (Center for Women & Enterprise, Greater New England Minority Supplier Development Council, Mass LGBT Chamber of Commerce, Women's Business Enterprise National Council, National Minority Supplier Development Council, National LGBT Chamber of Commerce, and DisabilityIn; and a member of the Financial Services Peer Group for NMSDC).



La durabilité chez MFS

1 2

MFS est une filiale à participation majoritaire de Sun Life of Canada (US) Financial Services Holdings, Inc., qui est une filiale indirecte à participation majoritaire de la Financière Sun Life Inc., une organisation de services financiers diversifiés. MFS est une filiale de la Sun Life depuis 1982. Notre société dispose d'une autonomie considérable dans l'exercice de ses activités et notre partenariat nous procure des ressources, une stabilité et une structure importantes. MFS exploite actuellement des bureaux dans 20 pays, dont huit grands centres d'investissement, soit Boston, Hong Kong, Londres, São Paulo, Singapour, Sydney, Tokyo et Toronto. Nous avons la certitude que, dans toutes nos activités, la mise à profit du pouvoir de renseignements diversifiés et collectifs est un important facteur de réussite. La collaboration, le dialogue et le débat sont donc des éléments importants du bon fonctionnement des comités de MFS. La haute direction comprend l'Équipe de direction de l'entreprise de MFS, qui supervise les activités de MFS. Ce comité est responsable de l'orientation stratégique, de l'établissement des budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels, de la détermination des priorités relatives aux principaux investissements dans l'entreprise, de la recommandation des grandes décisions politiques au conseil d'administration, de l'élaboration de nouveaux projets et de la planification d'entreprise pour le compte de MFS et de ses filiales.

Quatre comités de supervision relèvent de l'Équipe de direction de l'entreprise de MFS, soit l'Équipe de direction de l'entreprise, le Comité de gestion du risque d'entreprise, le Comité de surveillance de la conduite des employés et le Comité des contrôles internes en matière de conformité. Plus de 20 autres comités aident l'entreprise dans des domaines tels que la stratégie, la gestion des risques et la technologie. Les comités couvrent les services et les régions et jouent un rôle capital dans la protection et l'orientation de MFS. La gouvernance est une fonction importante, mais les comités recueillent également de l'information. Ils recherchent un consensus au moment de prendre des décisions stratégiques. Nous sommes persuadés que les comités jouent un rôle important dans la culture que nous cherchons à maintenir et aussi en assurant la transparence de notre processus décisionnel.

Notre incidence sur l'environnement

MFS s'est engagée il y a longtemps à améliorer les résultats environnementaux de ses activités commerciales. Cet engagement a donné lieu à diverses initiatives destinées à réduire notre incidence sur l'environnement. Depuis 2012, le siège social de MFS, qui est situé à Boston (Massachusetts), répond aux normes LEED de catégorie Or; dans la mesure du possible, nous avons appliqué des mesures et des normes comparables à l'échelle mondiale lorsque nous rénovons des bureaux ou construisons de nouveaux locaux. Au cours de la dernière décennie, nous avons également mis en œuvre un éventail étendu de programmes tels que le regroupement des serveurs, l'utilisation de systèmes d'éclairage et d'appareils écoénergétiques, l'augmentation du recyclage et de l'impression par tirage pour contribuer à réduire les déchets et la consommation d'énergie.

En 2020, pour accélérer ce processus, nous avons mis sur pied un groupe de travail mondial et interfonctionnel sur notre impact environnemental afin d'améliorer notre capacité de comprendre, de mesurer et de réduire notre empreinte environnementale globale. Le groupe de travail continue d'examiner tous les aspects des activités de MFS afin de déterminer où des améliorations peuvent être apportées dans la mesure et la réduction des émissions et de la consommation de ressources, y compris l'amélioration de l'administration des données, de la gestion des déchets et de l'efficacité énergétique et de travailler avec nos fournisseurs sur ce sujet. Vous trouverez de plus amples renseignements sur nos efforts dans notre rapport conforme au cadre du GIFCC, que vous trouverez à l'annexe 1.

/ FORMATION INTERNE SUR LES FACTEURS ESG /

Nous dispensons régulièrement des formations sur la durabilité pour notre équipe de placement et pour la société dans son ensemble. La formation est offerte par l'intermédiaire de plusieurs canaux, y compris des séances de formation dirigées par des experts, des discussions internes et des points de vue de tiers. Périodiquement, les membres de notre équipe de placement présenteront des recherches thématiques dans le cadre de leur série « Sustainability in Depth ». Cette série approfondit des sujets liés à la durabilité qui sont actuellement considérés comme importants ou potentiellement importants pour le travail de notre équipe de placement. Les membres de notre équipe de placement axés sur la durabilité publient également des documents de recherche et des présentations de façon ponctuelle. En 2021, nous avons lancé une série de conférences mensuelles sur la durabilité visant à élargir la vision de l'équipe de placement sur les facteurs ESG. Le programme a fait intervenir de nombreux conférenciers externes, y compris des universitaires, des chefs de l'investissement durable de sociétés émettrices, des représentants d'initiatives sectorielles et des groupes de réflexion sur des sujets comme la rémunération, la culture, le climat et la propriété à long terme et universelle.

Nous organisons également chaque mois un séminaire interne pour nos employés en contact avec la clientèle. Il s'agit de la série de séminaires intitulée « Strategic to Tactical » qui fait intervenir des experts externes et des experts de MFS de divers domaines, y compris des membres de notre équipe de placement pour démystifier les sujets liés à la durabilité. Ces séminaires visent également à donner des exemples concrets de la façon dont nous intégrons la durabilité à nos processus de placement et à nos prises de décisions pour notre équipe de distribution mondiale. En 2023, les membres de notre équipe de la stratégie d'investissement durable ont commencé à distribuer toutes les deux semaines un bulletin interne sur le développement durable à l'intention des parties prenantes concernées au sein de la société afin de les tenir informées des actualités, des évolutions réglementaires et des développements thématiques liés au développement durable. Plus généralement, en 2020, les membres de notre équipe responsable de la stratégie d'investissement durable ont lancé un programme de formation sur la durabilité qui offre à l'ensemble des employés de MFS l'occasion d'approfondir leurs connaissances des sujets liés à la durabilité. Ce programme a pour but de rehausser le niveau d'expertise sur les sujets liés à la durabilité à l'échelle de MFS et de donner aux employés les moyens d'intégrer les pratiques en matière de durabilité dans leur travail et leurs discussions avec

les clients, les fournisseurs et d'autres parties prenantes. La formation comprend des pistes d'apprentissage de base et avancées qui traitent du paysage du marché de l'investissement responsable, des renseignements détaillés sur l'approche de MFS en matière de durabilité au moyen de l'intégration et de la gérance des facteurs ESG, ainsi que des discussions sur l'évolution des questions liées à la durabilité, les tendances et la recherche.

Depuis le lancement de ce programme en 2020, chaque membre de notre équipe de distribution a participé au programme, qui couvre en profondeur des contenus thématiques et exclusifs. Dans le cadre de notre examen du programme de 2023 et de sa réédition, nous avons intégré un partenaire d'apprentissage externe pour compléter notre programme interne de formation sur la durabilité pour certaines de nos principales équipes en contact avec la clientèle.

Enfin, MFS organise régulièrement des événements axés sur la durabilité pour les clients et les acteurs du secteur. Par exemple, nous avons accueilli dans nos bureaux un groupe d'investissement responsable établi aux États-Unis à quatre reprises au cours des dernières années pour discuter de sujets tels que les droits des peuples autochtones, l'évitement fiscal des multinationales et l'inégalité des revenus. Ce type d'événements permet au personnel de MFS d'interagir avec d'autres investisseurs et parties prenantes, et d'élargir leur compréhension des sujets liés à la durabilité.

/ SÉRIE DE CONFÉRENCES SUR LA DURABILITÉ /

Dans le cadre de nos efforts continus en matière de formation, nous avons poursuivi notre programme de séminaires périodiques externes sur la durabilité à l'intention de tous les membres de l'équipe des placements. Ce programme a été lancé au début de 2021 et réunit des présentateurs provenant de l'extérieur et d'horizons variés, soit des propriétaires d'actifs et des gestionnaires d'actifs, des universitaires et d'autres parties prenantes de l'industrie, dont les points de vue intéressants ne manqueront pas d'enrichir la compréhension de notre équipe des enjeux liés à la durabilité. Par exemple, le président du conseil d'administration d'une grande société de biens de consommation de base a discuté de la direction, de la gouvernance et de la culture du conseil d'administration au sein du secteur de la consommation et de l'industrie des biens d'équipement, où il a occupé auparavant le poste de chef de la direction d'une grande société d'équipement électrique. Un expert sur le sujet de l'eau s'est joint à nous pour discuter de la rareté de l'eau et des tensions liées à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le chef du développement durable d'une grande banque mondiale est également venu nous parler de la façon dont les banques évaluent l'importance financière de divers enjeux liés à la durabilité et comment elles l'intègrent à leur stratégie d'affaires, à leurs activités et à leur gouvernance.



Annexe

- 87** Annexe 1 : Plan d'action stratégique sur le climat de MFS (conforme au cadre du GIFCC)
- 110** Annexe 2 : Personnel clé
- 120** Annexe 3 : Organisations et initiatives axées sur la collaboration de MFS
- 123** Annexe 4 : Conflits d'intérêts en matière de gérance
- 126** Annexe 5 : Politiques sur la gérance et programme de surveillance des politiques
- 129** Annexe 6 : Programme de gestion des fournisseurs pour la gérance
- 131** Annexe 7 : Ventilation de l'actif géré par MFS par catégorie
- 132** Annexe 8 : Vote par procuration
- 134** Annexe 9 : Sociétés mobilisées

Annexe

Plan d'action stratégique 2024 sur le climat de MFS[®]

Conformément aux recommandations du Groupe
de travail sur l'information financière relative
aux changements climatiques (GIFCC)

UN SIÈCLE
DE GESTION
ACTIVE
RESPONSABLE



► Cliquez sur les en-têtes de contenu ci-dessous ou sur les onglets ci-dessus pour accéder directement à la section.

/ TABLE DES MATIÈRES /

- 2 [Aperçu](#)
- 3 [Gouvernance](#)
- 4 [Stratégie – Placements](#)
- 9 [Engagement lié à la carboneutralité](#)
- 11 [Stratégie – Activités](#)
- 13 [Gestion du risque](#)
- 14 [Paramètres et cibles – Placements](#)
- 15 [Paramètres et cibles – Activités](#)
- 16 [Feuille de route pour 2025](#)
- 18 [Conclusion](#)



Aperçu

Compte tenu des changements réglementaires récents et proposés et d'autres facteurs, les changements climatiques devraient être un sujet de placement critique pour les décennies à venir, créant des occasions et des risques financiers importants pour de nombreux émetteurs privés, souverains et infrasouverains. En tant que gestionnaires de capital à long terme, nous cherchons à évaluer et à gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans nos portefeuilles.

Les gestionnaires d'actifs jouent un rôle essentiel en encourageant les émetteurs dans lesquels nous investissons à atténuer les risques et à saisir les occasions, y compris celles liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En tant qu'investisseurs à long terme cherchant à répartir le capital de façon responsable, nous disposons d'une gamme d'outils qui nous permettent de comprendre et, lorsque cela s'avère pertinent, d'accélérer le rythme du changement afin d'améliorer les résultats de nos placements tout en créant de la valeur pour nos clients.

Notre parcours avec le GIFCC a commencé en 2019, lorsque nous sommes devenus signataires utilisateurs. Toutefois, la recherche sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques – par exemple, l'intégration de données sur le carbone dans certaines analyses de placement – fait partie de notre processus de placement depuis de nombreuses années.

Indépendamment de ses activités de placement, MFS a également cherché à compenser son empreinte carbone au moyen de contreparties que nous pensons être de grande qualité. Nous sommes toutefois conscients des limites des crédits carbone et continuerons de mettre l'accent sur la décarbonisation de notre empreinte.

Dans ce rapport, nous décrivons notre approche pour intégrer à notre processus de placement ce que nous considérons comme des risques et des occasions liés au climat importants sur le plan financier. Nous fournissons également des renseignements supplémentaires sur nos activités dans ce domaine.





Gouvernance

Pour soutenir l'intégration des facteurs ESG dans nos activités de placement et de participation, nous avons mis sur pied trois comités intégrés à la structure mondiale des comités de MFS :

Comité de durabilité des placements – ce comité est responsable de l'administration et de la mise en œuvre de la Politique sur l'investissement responsable et la mobilisation de MFS. Il est également responsable de la supervision de l'intégration des facteurs ESG à nos processus de placement et de mobilisation, du respect des codes de gérance et de l'adhésion à des groupes ou à des initiatives sectoriels axés sur les placements.

Notre équipe de placement a également mis sur pied quatre groupes de travail visant à favoriser et à améliorer les discussions sur les facteurs ESG au sein des équipes sectorielles et des catégories d'actif de MFS.

- Groupe de travail sur le climat : Élaborer un cadre pour soutenir et améliorer notre processus décisionnel en matière de placements et nos activités de gérance en ce qui a trait aux changements climatiques
- Groupe de travail sur la gouvernance : Élaborer un ensemble de principes et de cadres de gouvernance sur lequel MFS peut s'appuyer pour évaluer les risques et les occasions liés aux placements en actions et en titres à revenu fixe
- Groupe de travail sur l'incidence sociétale : Élaborer des lignes directrices qui facilitent la prise de décision en matière de placement et nos activités de gérance en ce qui a trait aux enjeux sociétaux
- Groupe de travail sur le risque souverain : Mobiliser la vaste équipe de placement en vue de l'évaluation du risque pays du point de vue des facteurs ESG et de l'élaboration d'un cadre de gestion du risque souverain ESG dans le but de soutenir et d'améliorer notre processus décisionnel en matière de placement

Comité de durabilité de l'entreprise (CDE) – le CDE est chargé de coordonner notre stratégie et nos politiques en matière de durabilité pour nos clients et pour l'entreprise, notre adhésion à des groupes qui ont des répercussions sur nos clients ou notre entreprise et la gestion des attentes de nos clients et des organismes de réglementation en matière de divulgation et de production de rapports sur les questions liées aux facteurs ESG.

Comité des votes par procuration de MFS – ce comité est responsable de la supervision de nos activités de vote par procuration, de l'administration des politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS et de l'établissement de nos objectifs et de nos priorités en matière d'engagement de vote par procuration.

Enfin, nous avons mis sur pied l'équipe d'investissement durable MFS, qui comprend notre président et chef de la direction, notre président, notre chef des placements, notre chef des affaires juridiques et d'autres hauts dirigeants. L'équipe se réunit au moins une fois par mois afin d'élaborer une stratégie d'investissement durable à long terme, de fournir des conseils et de coordonner la mise en œuvre de cette stratégie, et de résoudre les problèmes de priorisation et d'affectation des ressources pour les projets d'investissement durable.



Stratégie – Placements

Les changements climatiques et la réglementation connexe ont une incidence importante sur la croissance des revenus, les marges et les rendements, les flux de trésorerie, les dépenses en immobilisations et les évaluations de nombreuses sociétés. Ces répercussions découlent de plusieurs facteurs : les réglementations régionales et nationales (p. ex., les prix du carbone, les taxes et les systèmes d'échange de quotas d'émission), l'évolution des attentes des consommateurs et l'augmentation de la demande de produits et services à faible impact, les perturbations physiques causées par le changement climatique et l'augmentation des désinvestissements ou investissements par divers investisseurs (autres que MFS) sur la base de facteurs tels que le secteur ou l'industrie, ou l'impact perçu des entreprises sur le changement climatique et leur état de préparation à ce dernier. En tant qu'investisseurs à long terme cherchant à comprendre la durabilité et la stabilité des rendements financiers, nous évaluons et gérons ce sujet au niveau tant de l'émetteur (entreprise, entité souveraine ou entité sous-souveraine) que du portefeuille.

/ ANALYSE DES ÉMETTEURS ET DES SECTEURS /

Comme pour tous les risques et toutes les occasions, notre évaluation des enjeux environnementaux comme les changements climatiques commence par une analyse fondamentale approfondie des émetteurs et des secteurs. Notre équipe de placement a effectué une quantité importante de recherches sur le climat, qui ont été partagées lors des discussions des équipes sectorielles, des réunions régionales de placement, de nos tables rondes mondiales et internationales sur les placements, des présentations thématiques et des interactions individuelles. Elles ont porté sur un large éventail de secteurs, dont l'énergie, les services publics et les produits industriels, qui sont très touchés, ainsi que sur d'autres secteurs qui sont de plus en plus touchés par les changements climatiques (p. ex., immobilier, assurance et consommation de base). Notre travail est axé sur la compréhension du risque dans les quatre domaines présentés dans l'illustration ci-jointe.

Risques

- Hausse du niveau de la mer
- Fréquence des tempêtes

Occasions

- Atténuation et adaptation

Risques

- Technologies et réglementation
- Détournement d'actifs

Occasions

- Directes
- Indirectes



Risques

- Responsabilité juridique en matière d'impacts climatiques

Risques

- Stigmatisation de certaines industries par les consommateurs et les investisseurs

Occasions

- Les innovateurs gagnent des parts



Notre personnel de placement utilise des outils exclusifs et de tiers pour surveiller les données sur les facteurs ESG pertinents pour chaque titre. Nos efforts visant à améliorer notre stratégie d'intégration des données ESG progressent nettement depuis quelques années. Nous continuons d'accroître la quantité de données déclarées par les émetteurs à la disposition de toute l'équipe de placement et avons amélioré la fonctionnalité des outils que l'équipe utilise pour accéder à ces données. Nous continuons également à améliorer nos systèmes de saisie et de transmission de l'information générée dans le cadre de nos interventions, qui constituent une partie importante de notre processus de recherche sur les changements climatiques et de prise de décisions de placement.

Pour héberger nos analyses ESG exclusives et les données pertinentes publiées par les émetteurs et provenant de tiers, MFS maintient un centre ESG facilement accessible pour chaque émetteur dans son système de recherche sur les placements. Les notes rédigées par nos analystes et nos gestionnaires de portefeuille et comportant un contenu ESG ou d'engagement sont automatiquement liées, de sorte que toute l'équipe peut rapidement repérer et évaluer des points de vue internes sur les facteurs ESG importants ayant un impact sur les émetteurs qu'elle suit ou dans lesquels elle investit. Le centre ESG de chaque émetteur comprend également nos « cartes sectorielles » ESG exclusives du secteur le plus pertinent pour ses activités. Les cartes sectorielles de MFS indiquent les principaux enjeux environnementaux et sociaux qui, à notre avis, sont les plus importants pour le secteur dans lequel un émetteur exerce ses activités. Elles comprennent un aperçu du sujet (y compris les principaux points de données à analyser), une carte thermique indiquant l'ampleur du risque ou de l'occasion, et des indications sur la façon de répondre à l'enjeu lors des échanges avec l'entreprise.

Notre équipe de placement a également élaboré des tableaux de bord exclusifs sur les facteurs ESG qui présentent une grande variété de données liées au climat et d'autres renseignements pour tout émetteur, portefeuille et secteur pertinent, y compris des données comme les engagements climatiques et les données sur les émissions absolues et d'intensité.

/ ANALYSE DES SCÉNARIOS LIÉS AU CLIMAT : SPÉCIFIQUE AU SECTEUR, À LA QUESTION ET AU PORTEFEUILLE /

Même si nous sommes d'avis que la réglementation sur les changements climatiques et d'autres facteurs connexes auront vraisemblablement une incidence importante sur bon nombre des émetteurs que nous détenons, il existe une grande incertitude quant à l'ampleur et au moment des changements, en particulier concernant la rapidité de mise en œuvre des changements par les diverses industries et régions du monde. Par conséquent, notre équipe de placement a cherché à évaluer, en suivant une approche ascendante, l'incidence des différents résultats climatiques sur les émetteurs qu'elle couvre ou détient. Dans le passé, ce processus d'évaluation des résultats potentiels, souvent appelé « analyse de scénarios », était de nature propre à l'émetteur, prenant en compte différents facteurs en fonction de l'émetteur faisant l'objet de la recherche. Nous sommes d'avis que ce processus ascendant d'examen des différents états futurs des émetteurs que nous détenons devrait toujours être la principale façon d'évaluer les risques et les occasions liés au climat.

Bien que les scénarios puissent fournir un contexte pour les états futurs, nous sommes conscients que ce ne sont pas des prévisions. Néanmoins, nous utilisons des hypothèses de scénarios formulées par des organisations externes sur certaines questions, comme l'offre et la demande potentielles de produits de base, et le prix potentiel des bilans de carbone ou du carbone pour les secteurs pour lesquels il est plus difficile de faire baisser les émissions, en tant que données d'entrée pour l'élaboration d'une vision globale sur les plans de transition climatique des émetteurs. Lorsque nous évaluons la crédibilité des plans de transition climatique, nous estimons qu'il est important de savoir quelle devrait être l'intensité des émissions de gaz à effet de serre d'un baril de pétrole ou d'une tonne d'acier dans un scénario de carboneutralité. Notre objectif est de mettre en lien les risques et les occasions de transition entre les secteurs afin de comprendre les répercussions que des enjeux comme le stockage de l'hydrogène et dans des batteries, le prix du carbone et la compensation du carbone, ainsi que la demande et l'offre de combustibles fossiles peuvent avoir à long terme sur les émetteurs que nous détenons. De plus, nos points de vue sont étayés par une réglementation gouvernementale de plus en plus présente, ainsi que par les changements apportés aux plans des pays en matière de changements climatiques, aussi appelés contributions déterminées au niveau national, avec un accent particulier sur les évaluations des obligations souveraines.



Comme nous le mentionnions dans le rapport de l'an dernier, de nombreux outils de tiers sont accessibles et permettent aux investisseurs d'évaluer l'incidence de différents scénarios climatiques sur les émetteurs ou les portefeuilles. Nous ne sommes pas encore convaincus que ces outils offrent des renseignements suffisants et reproductibles allant plus loin que ce que notre équipe produit déjà grâce à notre processus de recherche ascendante qui intègre les connaissances générées par notre équipe de placement composée de plus de 300 personnes dans le monde. Nos préoccupations à l'égard de ces outils sont les suivantes :

- **Transparence** – Même si chaque fournisseur offre un certain niveau de détails sur son modèle, de nombreuses hypothèses doivent être intégrées à l'outil. Il est souvent difficile de déterminer comment ces hypothèses influencent les résultats présentés.
- **Illusion de spécificité** – L'investissement est un processus complexe qui exige beaucoup de décisions subjectives, en particulier lorsqu'il s'agit d'un horizon à cinq ans ou plus. Les prévisions de scénario climatique doivent être produites non seulement sur des années, mais sur des décennies. Malgré cela, ces outils génèrent des impacts de valeur très précis, ce qui, selon nous, crée une illusion de spécificité que nous jugeons moins fiable que notre vision à long terme, mûrement réfléchie et plus flexible, en tant qu'émetteur et acteur de l'industrie, des répercussions potentielles du changement climatique.
- **Hypothèses très généralisées** – Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous avons des points de vue détaillés sur de nombreux facteurs liés au climat. Par exemple, nous avons des opinions sur l'élasticité de la demande pour les produits et services de diverses sociétés, qui influera sur la capacité d'une société à répercuter les coûts liés au climat qui pourraient découler de la réglementation. La plupart des outils de scénarios climatiques de tiers ne permettent à l'utilisateur d'assouplir que quelques variables clés, ce qui produit des données insuffisamment adaptées aux répercussions probables pour des émetteurs particuliers.
- **Simplification** – Même si nous voulons éviter l'illusion de la spécificité lorsque nous tenons compte des répercussions à long terme des changements climatiques, nous souhaitons également éviter la simplification excessive que ces modèles utilisent souvent. Par exemple, un fournisseur que nous avons récemment examiné utilise une hypothèse de croissance du chiffre d'affaires de 3 % pour toutes les sociétés. Ce type de simplification est aussi préoccupant que les prévisions trop précises qui sont intégrées ailleurs.





Malgré ces limites, nous continuons d'évaluer comment les outils d'analyse de scénarios pourraient améliorer notre processus de placement. Au cours de la dernière année, notre équipe de durabilité a commencé à utiliser la fonctionnalité de recherche de Bloomberg qui évalue l'alignement d'un émetteur sur certains scénarios accessibles au public. Ces données permettent habituellement d'établir les cibles climatiques des émetteurs à court ou à moyen terme par rapport aux trajectoires décrites dans le scénario de haut niveau et de déterminer si un émetteur est susceptible de s'aligner sur les trajectoires à l'avenir.

Nous continuons également d'évaluer d'autres outils d'analyse de scénarios de tiers. Au cours de la dernière année, nous avons lancé un processus de demande de propositions pour de nouvelles données et de nouveaux services liés aux facteurs ESG. Ce processus comprenait l'évaluation de quatre grands fournisseurs du secteur. Nous avons rencontré chaque fournisseur à plusieurs reprises, en personne ou virtuellement, et la discussion comprenait un examen des outils d'analyse de scénarios du fournisseur. Il est possible que ce processus mène à l'acquisition d'un outil de scénario en 2025, qui serait initialement utilisé par nos investisseurs axés sur la durabilité pour évaluer comment il pourrait ajouter de la valeur pour l'ensemble de l'équipe de placement.



ANALYSE DU PORTEFEUILLE

En plus de la recherche propre aux sociétés décrite ci-dessus, MFS a utilisé l'analyse de l'intensité carbone et a évalué les émetteurs spécifiques à forte intensité pour estimer le risque climatique de divers portefeuilles par rapport à leurs indices de référence. Nous avons également conçu des outils qui permettent à nos gestionnaires de portefeuille de connaître le pourcentage de sociétés de leur portefeuille qui divulguent des données sur les émissions de carbone et qui ont mis en œuvre une cible de carboneutralité ou fondée sur la science. L'évaluation par nos gestionnaires de portefeuille des risques climatiques de leurs portefeuilles est généralement fondée sur la recherche ascendante et détaillée menée par nos analystes et gestionnaires de portefeuille, ainsi que par leurs interventions auprès des sociétés.

Les risques et les occasions liés au climat font partie de nos examens périodiques du risque lié à la durabilité du portefeuille. Ces examens donnent à l'équipe l'occasion de discuter des risques et des occasions liés à la durabilité en se basant sur des recherches internes, de points de vue émergents et des événements externes.



ANALYSE DU RISQUE SOUVERAIN

Les changements climatiques peuvent poser des risques importants à la dette souveraine, en raison de leur impact sur les dépenses nationales liées à la reprise après des événements météorologiques extrêmes ou à la préparation aux changements climatiques grâce à des projets d'atténuation et d'adaptation à ces changements. Les pays des marchés émergents sont particulièrement vulnérables, car ils manquent souvent de capitaux ou ont des coûts de financement plus élevés, entre autres risques. Bon nombre de ces pays pourraient faire face à l'insécurité alimentaire à cause des répercussions des changements climatiques sur leur production agricole et sur les prix des importations. Les membres de notre équipe de placement cherchent de plus en plus à mieux comprendre le risque climatique lié aux obligations d'État et ses liens complexes avec les conditions budgétaires et monétaires, qui ont une incidence sur les taux obligataires et les notes de crédit.

Le projet ASCOR (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risks) a été mis en place au milieu de l'année 2021 par un groupe de propriétaires d'actifs et de gestionnaires d'actifs pour créer un cadre et un outil d'accompagnement permettant aux investisseurs et aux autres parties prenantes de comprendre l'exposition des obligations d'État au risque climatique et la façon dont les émetteurs souverains prévoient l'atténuer et s'y adapter. Les recherches sont effectuées par l'équipe de la Transition Pathway Initiative du Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment (de la London School of Economics and Political Science). Nous sommes un membre fondateur du projet et faisons partie du comité consultatif. Nous contribuons toujours à façonner le projet et ses résultats. À la fin de 2024, le projet avait non seulement réussi à créer un cadre transparent, mais aussi un outil d'accompagnement qui utilise des données accessibles au public et qui fournit des analyses sur 70 pays (comparativement à 25 pays évalués en 2023) qui représentent 85 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.



OBLIGATIONS VERTES ET THÉMATIQUES

Nous voyons de plus en plus d'émetteurs – notamment des entreprises, entités souveraines ou sous-souveraines – arriver sur le marché avec des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité. Le produit de bon nombre de ces obligations est affecté à des projets environnementaux visant à lutter contre les changements climatiques dans des catégories telles que les énergies alternatives, les infrastructures et les bâtiments verts, la gestion de l'eau et des déchets, et la réparation des dommages causés à l'environnement. Nous achetons des obligations vertes et d'autres obligations thématiques parallèlement aux obligations traditionnelles dans nos portefeuilles à revenu fixe, sur la base d'une approche holistique de l'analyse de tous les risques financiers importants et du potentiel risque-rendement de ces instruments et continuons d'expliquer les avantages de les détenir.



MOBILISATION

Nous communiquons régulièrement avec les sociétés dans lesquelles nous investissons afin de mieux comprendre les risques et les occasions importants qui découlent des changements climatiques et de plaider en faveur d'une amélioration de la gouvernance et de la transparence. En 2024, nous avons principalement communiqué avec les émetteurs pour obtenir des précisions et évaluer la crédibilité des plans de transition des sociétés.

L'analyse des plans de transition des sociétés met l'accent sur la mise à l'essai de cinq piliers de crédibilité et leur harmonisation avec nos thèses de placement.

1. **Crédibilité de la direction** : nous examinons ses convictions stratégiques, si le conseil d'administration possède une expertise en matière de changements climatiques et si l'équipe de direction est motivée à mettre en œuvre la stratégie.
2. **Crédibilité financière** : nous examinons si la stratégie peut être mise en œuvre sans avoir d'incidence négative sur la valeur à long terme pour les actionnaires, et si les plans de dépenses en immobilisations sont mis à jour régulièrement, surtout compte tenu du climat inflationniste actuel.
3. **Crédibilité concurrentielle** : nous évaluons si l'avantage concurrentiel de la société est maintenu, augmenté ou diminué.

4. **Crédibilité technologique** : nous déterminons si les technologies proposées dans les plans de transition sont financièrement viables et évolutives, et si leur disponibilité est vérifiée régulièrement.
5. **Alignement et crédibilité des parties prenantes** : nous vérifions que les cibles sont fixées avec les fournisseurs sans accroître indûment les risques dans la chaîne d'approvisionnement, que le plan de transition est conforme aux régimes réglementaires et qu'une transition juste est envisagée lors de la formulation des plans.

Nous continuons de voir un certain nombre de résolutions d'actionnaires qui demandent une divulgation accrue de l'incidence financière des changements climatiques ou que la société fixe des cibles liées aux changements climatiques. MFS appuie les résolutions au nom de ses clients si elle estime que la mesure demandée est nécessaire pour comprendre l'importance financière des divers risques et occasions liés au climat auxquels fait face l'émetteur.

Dans le but de rehausser notre processus décisionnel en matière de placements, nous participons activement à des initiatives et aux travaux d'organisations et de groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des sociétés et des investisseurs, l'intégration des facteurs ESG et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions.

MFS participe activement à diverses initiatives d'entreprises axées sur le climat, et, lorsque nous identifions des risques financiers importants, nous encourageons les entreprises que nous détenons à améliorer leur divulgation de renseignements liés au climat afin de faciliter notre analyse, et à élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions étayé par des faits scientifiques pour atténuer le risque de placement.



Engagement lié à la carboneutralité, cible et approche

Nous croyons que les risques et les occasions associés aux enjeux climatiques devraient se révéler financièrement importants pour de nombreuses sociétés et de nombreux secteurs de l'économie à long terme.

Notre approche pour chercher à atteindre l'objectif de carboneutralité se fonde sur la mobilisation et non sur l'exclusion. Nous sommes convaincus que l'alignement sur cet objectif peut être atteint de manière efficace et constructive en s'engageant auprès des entreprises pour les aider à opérer une transition reflétant les efforts de décarbonisation de l'économie mondiale, ce qui devrait réduire les risques financiers liés au climat dans nos portefeuilles.

Nous pensons donc que nos recherches et notre mobilisation en faveur du climat sont dans l'intérêt de nos clients et qu'elles sont conformes à notre objectif de créer de la valeur à long terme de manière responsable. Par conséquent, nous avons annoncé les cibles suivantes en juin 2022 :

1. 90 % de l'actif sous gestion visé sont considérés comme étant alignés sur l'objectif de carboneutralité ou le seront d'ici 2030
2. 100 % de l'actif sous gestion visé seront considérés comme étant alignés ou carboneutres d'ici 2040
3. 100 % de l'actif sous gestion seront considérés comme carboneutres d'ici 2050

Nos actifs visés comprennent toutes les actions cotées en bourse et les titres de créance de sociétés dont la valeur, au moment de l'engagement, représentait environ 90 % de l'actif sous gestion. Nous pouvons élargir l'éventail des actifs visés au fil du temps et inclure les obligations souveraines et municipales.

Nous avons mis au point un programme d'engagement sectoriel qui mettra l'accent sur l'évaluation de la crédibilité des plans de transition climatique des sociétés, et des risques et occasions propres aux émetteurs.

Nos interventions sont priorisées en fonction d'indicateurs de l'importance de l'émetteur au regard des cibles de carboneutralité de MFS. Celles-ci comprennent le secteur, l'exposition au risque de transition, les émissions et l'état actuel des engagements liés à la carboneutralité et des cibles intermédiaires.

Nous publions également un Rapport d'étape sur la carboneutralité que vous pouvez consulter [ici](#).

90 %

de l'actif sous gestion visé est considéré comme étant aligné sur l'objectif de carboneutralité ou le sera d'ici 2030

100 %

de l'actif sous gestion visé sera considéré comme étant aligné ou carboneutre d'ici 2040

100 %

de l'actif sous gestion sera considéré comme carboneutre d'ici 2050



Outil de suivi des progrès de MFS vers la carboneutralité

Vous trouverez ci-dessous notre outil de suivi des progrès vers la carboneutralité, qui couvre tous nos placements visés (c.-à-d. les actions cotées en bourse et les titres à revenu fixe de sociétés). Notre méthodologie est fondée sur le cadre Net Zero Investment Framework (NZIF), et le tableau reflète le degré d'alignement des émetteurs en fonction des données sur les émissions de portées 1 et 2.

Nous continuerons d'évaluer la qualité et la pertinence des données sur les émissions de portée 3 et nous les intégrerons à nos rapports à mesure que la qualité des données s'améliorera conformément aux recommandations du cadre Net Zero Investment Framework.

	NON ALIGNÉ ³	ENGAGÉ ENVERS L'ALIGNEMENT ³	SERA ALIGNÉ SUR L'OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ ³	ALIGNÉ SUR L'OBJECTIF DE CARBONEUTRALITÉ ³	ATTEINTE DE LA CARBONEUTRALITÉ – CIBLE DE MFS POUR 2050 ³
	29,43 %	28,82 %	16,53 %	25,22 %	0,00 %
Total de l'actif sous gestion visé*	516 009 305 236,49 \$				
Couverture	94,69 %				
Interventions sur le climat (total, depuis la date de référence le 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024)	216				

* L'actif sous gestion visé comprend toutes les participations en actions cotées en bourse et en titres à revenu fixe de sociétés au 29 décembre 2023.

* Notre outil de suivi des progrès vers la carboneutralité mis à jour en 2023 tient compte de l'alignement sur l'objectif de carboneutralité de l'ensemble de notre actif sous gestion visé (c.-à-d. les actions cotées en bourse et les titres à revenu fixe de sociétés). Veuillez consulter l'annexe 1 pour connaître les données de 2022 qui ne couvrent que les actions cotées en bourse.



Stratégie – Activités

MFS s'est engagée il y a longtemps à améliorer les résultats environnementaux de ses propres activités commerciales. Cet engagement a donné lieu à diverses initiatives destinées à réduire notre impact sur l'environnement.

En 2008, MFS a lancé le programme « A Green MFS » visant à réduire notre empreinte environnementale. L'initiative comprenait un programme de sensibilisation des employés qui donnait à tous les employés de MFS une tribune pour suggérer des mesures qui nous aideraient à devenir une entreprise plus respectueuse de l'environnement. Depuis 2012, le siège social de MFS, qui est situé à Boston (Massachusetts), répond aux normes LEED de catégorie Or; dans la mesure du possible, nous avons appliqué des mesures et des normes comparables à l'échelle mondiale en rénovant des bureaux ou construisons de nouveaux locaux. Au cours de la dernière décennie, nous avons également mis en œuvre un éventail étendu de programmes tels que le regroupement des serveurs, l'utilisation de systèmes d'éclairage et d'appareils écoénergétiques, l'augmentation du recyclage et de l'impression par traction pour contribuer à réduire les déchets et à économiser l'énergie.

Parmi les mesures découlant de cette initiative, on retrouve les suivantes :

/ IMMOBILIER ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE /

- Utilisation de matériaux intérieurs modulaires pour réduire les coûts et les déchets
- Installation d'appareils d'éclairage à haute efficacité, d'appareils Energy Star et d'appareils de plomberie à faible débit dans la mesure du possible
- Mise en œuvre de l'extinction automatique de l'éclairage dans les bureaux de l'entreprise et du mode veille automatique pour tous les ordinateurs
- Consolidation et mise à niveau des serveurs ayant permis d'obtenir une efficacité énergétique supérieure de 40 %
- Conclusion d'un contrat avec un fournisseur de services de conciergerie dont les produits de nettoyage sont biodégradables à 100 %
- Recours à des partenaires de centres de données hautement efficaces pour réduire au minimum la consommation d'électricité et les besoins en climatisation



/ DÉPLACEMENTS /

- Mise en œuvre de vidéoconférences pour tous les employés afin de réduire les déplacements non essentiels et d'améliorer les capacités de télétravail
- Installation de porte-vélos et de douches dans les sièges sociaux et la plupart des bureaux à l'échelle mondiale afin de promouvoir le navettage sans carbone

/ PAPIER ET PLASTIQUE /

- Élimination de 90 % des classeurs en rendant presque tous les processus sans papier
- Inventaire et recyclage des documents papier historiques non nécessaires
- Mise en œuvre de l'impression par traction et de l'impression recto verso par défaut dans les bureaux afin de réduire le gaspillage
- Proposition de consultation sans papier, sur le Web et sur des applications, des rapports destinés aux clients, relevés des actionnaires et circulaires de sollicitation de procurations, documents de marketing et les documents relatifs aux fonds
- Proposition de consultation sans papier, sur le Web et sur des applications, des rapports destinés aux clients, relevés des actionnaires et circulaires de sollicitation de procurations, documents de marketing et les documents relatifs aux fonds
- Fin de l'utilisation du plastique dans les produits de marketing
- Fourniture aux employés de tasses réutilisables et élimination des gobelets jetables
- Élimination de l'eau embouteillée à usage unique

/ DÉCHETS /

- Collaboration avec une société reconnue dans le secteur (certifiée ISO et R2) pour remettre sur le marché et recycler les actifs informatiques existants
- Mise en œuvre du recyclage à flux unique dans la mesure du possible, ainsi que du recyclage des batteries alcaloïdes et au lithium-ion

- Mise en œuvre d'une nouvelle initiative de mesure et de réduction des déchets axée sur le compostage, le recyclage et l'éducation des employés sur la façon de réduire leurs déchets à notre siège social et notre bureau de Toronto, avec des plans d'expansion à venir

En 2020, nous avons mis sur pied un groupe de travail mondial et interfonctionnel sur notre impact environnemental afin d'améliorer notre capacité de mesurer et de réduire notre empreinte environnementale globale. Ce groupe discute avec nos employés de notre programme de gestion des déchets, de notre série de formations et de nos ressources locales pour aider les employés à réduire leur empreinte.

Bien que nous soyons conscients des limites des compensations carbone, nous avons choisi quatre projets dans lesquels investir pour aider à compenser ces émissions dans nos activités :

Nom du projet	Type de projet	Emplacement du projet	Norme applicable
Reboisement de la vallée du Mississippi (2021)	Exploitation forestière	États-Unis	ACR
Conservation de la forêt de Darkwoods (2021)	Exploitation forestière	Canada	VCS+CCB
Cuisine rurale propre (2021)	Appareils ménagers	Inde	Gold Standard VER
Solaire domestique Orb (2024)	Appareils ménagers	Inde	Gold Standard VER

Nous continuons d'évaluer nos activités et leur incidence sur les changements climatiques afin de poursuivre notre objectif de créer des pratiques plus durables en matière de déplacements d'affaires, de gestion du papier et des déchets dans nos activités, tout en cherchant à collaborer davantage avec les propriétaires ou les sociétés de gestion immobilière des immeubles que nous occupons afin de promouvoir des pratiques et des sources d'énergie plus durables. De plus, nous effectuons une vérification diligente de nos fournisseurs de matériaux afin de déterminer leur approche à l'égard des changements climatiques.



Gestion du risque

L'importance culturelle que nous accordons à la gestion du risque est intégrée dans tous les aspects de notre processus de placement. Chez MFS, nous ne cherchons pas à réduire le risque au minimum en tant que tel, mais plutôt à en comprendre les sources et à le gérer efficacement. Le processus de gestion du risque vise à faire en sorte que chaque stratégie assume un niveau de risque conforme à la philosophie de placement de son mandat, tout en répondant aux objectifs de placement à long terme.

Nous tenons compte à la fois des risques et des occasions dans l'évaluation des facteurs et des tendances ESG, et nous avons mis en place différents outils et des processus systématiques pour aider notre équipe des placements à gérer les risques liés aux facteurs ESG au niveau des titres et des portefeuilles. Dans le cadre de cette approche systématique de la gestion des risques ESG, toutes les stratégies de MFS font maintenant l'objet d'examen périodiques de la durabilité, qui portent exclusivement sur des enjeux de durabilité.

Nous ne cherchons pas à réduire le risque au minimum, mais plutôt à en comprendre les sources et à le gérer efficacement.





Paramètres et cibles – Placements

Nous nous appuyons sur un large éventail de données et d'analyses pour surveiller le risque climatique au niveau des titres et des portefeuilles. Cela comprend le niveau et la qualité de la divulgation des risques climatiques (p. ex., les rapports du CDP), l'adoption et la qualité des cibles de réduction de carbone des émetteurs (p. ex., les cibles de carboneutralité et les cibles fondées sur la science) et les progrès vers ces cibles, comme les tendances des émissions sur des périodes mobiles de trois et cinq ans. Étant donné le rôle que de nombreuses sociétés des secteurs à fortes émissions de GES pourraient jouer pour faciliter la transition vers une économie sobre en carbone, le simple fait de mesurer l'exposition d'un portefeuille à ces secteurs ne fournit pas suffisamment d'information sur les occasions importantes liées au climat et le potentiel de refroidissement.

Voici d'autres mesures importantes que nous utilisons pour surveiller le risque climatique :

/ À L'ÉCHELLE DU TITRE /

- Rendement en matière d'émissions
 - Intensité des émissions de carbone (portées 1 et 2, et portée 3 si pertinente) et tendance de réduction – indicateurs spécifiques aux revenus et aux secteurs (p. ex., intensité en GES par baril de pétrole, tonne d'acier ou de ciment, etc.)
 - Réduction des émissions absolues de portées 1, 2 et 3 et tendance de réduction
 - Intensité carbone du secteur (à l'échelle mondiale et par région)
- Cibles prospectives de réduction du carbone
- Crédibilité des plans de transition
- Indicateurs de risque physique

/ AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE /

- Émissions totales du portefeuille, et intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille et du secteur par rapport à l'indice de référence
- Indicateurs d'exposition aux risques de transition potentiels, y compris, le cas échéant, l'exposition aux secteurs des combustibles fossiles, la part de l'énergie non renouvelable dans la consommation et la production, et l'intensité de la consommation par secteur à impact élevé.
- Tendances des émissions sur des périodes mobiles de trois et cinq ans
- Pourcentage du portefeuille assorti de cibles fondées sur la science ou de carboneutralité
- Les examens périodiques de la durabilité du portefeuille comprennent des discussions sur les entreprises dont les émissions de GES sont élevées et l'analyse de leur profil risque-rendement relatif.



Paramètres et cibles – Activités

Nous continuons de mesurer les activités de MFS pour comprendre où nous pouvons réduire nos émissions. Cela nous permet de déterminer où des améliorations peuvent être apportées, afin de mesurer et de réduire notre consommation totale de ressources.

/ MESURER NOS ÉMISSIONS /

- **Émissions des biens immobiliers/immeubles** : Aucun de nos immeubles actuels ne nous appartient; toutefois, dans le cadre de cette initiative, nous effectuons un inventaire complet de chacun de nos emplacements, en nous penchant sur des questions comme l'efficacité de l'éclairage, la consommation d'eau, les sources d'électricité, les énergies renouvelables et les pratiques de gestion des déchets. Nous tenterons également de collaborer avec nos propriétaires afin de comprendre leur stratégie climatique et de trouver des façons de collaborer avec eux pour réduire les émissions.
- **Déplacements** : Nous travaillons avec les clients pour discuter virtuellement avec eux en vue de tenir plus de réunions régulières et lorsque cela est approprié. Nous déterminons également où nous pouvons regrouper les déplacements, trouver d'autres moyens de transport et réduire le nombre d'escales. De plus, nous nous tournons vers nos compagnies aériennes privilégiées pour comprendre leurs mesures de lutte contre les changements climatiques. Nous continuons d'améliorer notre capacité à évaluer et à déclarer les émissions produites par nos déplacements.
- **Formation des employés** : Nous mobilisons nos propres employés non seulement pour les sensibiliser aux répercussions des changements climatiques, mais également pour les éduquer et leur fournir des outils qui peuvent les aider à avoir un impact en apportant de petits changements significatifs à leur mode de vie. Nous disposons d'un portail interne pour recueillir les suggestions des employés sur la façon de rendre l'entreprise plus respectueuse de l'environnement.





Feuille de route pour 2025

Pour le reste de l'année 2025, nous allons continuer d'intervenir auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons, en les encourageant à fixer et à atteindre leurs objectifs climatiques, et en surveillant leur alignement global sur les trajectoires de décarbonisation sectorielles. Nous n'avons pas l'intention de recourir au désinvestissement ou d'acheter des sociétés « vertes » uniquement dans le but d'atteindre l'objectif de carboneutralité du portefeuille, car cette approche ne contribue pas à réduire les émissions réelles. Nous visons à ce que tous les actifs couverts soient alignés sur une trajectoire de carboneutralité d'ici 2040 et qu'ils atteignent la carboneutralité d'ici 2050, selon la méthodologie du Net Zero Investment Framework (NZIF).

Afin de respecter nos engagements de mobilisation pris envers la carboneutralité et pour nos portefeuilles régis par le règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR), nous avons élaboré et déployé un cadre de crédibilité du plan de transition en 2024. Comme nous l'avons déjà mentionné, le cadre met à l'essai les plans de transition des sociétés en fonction de cinq piliers : crédibilité de la direction, crédibilité technologique, crédibilité financière, crédibilité concurrentielle et alignement des parties prenantes.

En 2025, nous continuerons de mettre en œuvre le cadre pour l'ensemble de nos placements les plus importants.





PILERS DU GIFCC	ACTIVITÉS ET OBJECTIFS ATTEINTS EN 2024	ACTIVITÉS ET CIBLES POUR 2025	ACTIVITÉS EN 2026 ET PAR LA SUITE
Gouvernance	Continuer à évaluer les politiques de vote et de transmission à un échelon supérieur liées au climat. Participer activement à des initiatives sur le climat, comme le projet ASCOR (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risk) et l'initiative asiatique Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC). Continuer de rendre compte des activités et des objectifs de réduction des déchets à divers comités. Mise en œuvre de programmes de gestion des déchets ciblés dans d'autres secteurs de notre siège social à Boston et à Toronto.	Poursuivre les initiatives de la société visant à améliorer les taux de recyclage et de compostage et à réduire les déchets dans nos bureaux, en communiquant les progrès au CDE et à d'autres comités au besoin. Continuer de clarifier pour les émetteurs nos activités de vote concernant les risques climatiques.	Poursuivre l'évaluation des nouveaux fournisseurs de données et d'information, des organismes de collaboration et d'autres organisations qui cherchent à améliorer les résultats de placement liés au climat. Réviser les politiques de gérance au besoin.
Stratégie	Commencer à adopter un nouvel outil d'analyse de la transition climatique (ATC) développé à l'interne, qui guidera les membres de notre équipe de placement dans l'évaluation des plans de transition des entreprises.	Inclure les renseignements saisis dans l'outil ATC dans les examens périodiques de la durabilité du portefeuille. Continuer la recherche interne sur les technologies climatiques et les autres interrelations de la trajectoire afin de permettre à l'équipe de placement de suivre l'évolution des attentes liées au climat.	Améliorer le cadre de transmission hiérarchique pour le vote et les interventions sur les enjeux climatiques.
Gestion du risque	Continuer d'améliorer les tableaux de bord des données ESG de MFS (qui comprennent les données sur le climat et les cibles connexes) en ajoutant des renseignements sur des sujets liés au climat. Produire des analyses au niveau du portefeuille comprenant l'examen de données liées au climat. Évaluer les données de scénario de quatre fournisseurs de données ESG de premier ordre en vue de leur utilisation future dans les programmes de recherche et de mobilisation.	Améliorer notre processus d'établissement des priorités en matière de mobilisation climatique en orientant la prise de décisions au sein de nos huit équipes sectorielles mondiales. Poursuivre l'évaluation et potentiellement sélectionner un nouveau fournisseur pour fournir des analyses de scénario et des données sur le risque physique qui seront utilisées dans nos activités de recherche et de mobilisation.	Poursuivre la recherche interne sur les technologies climatiques et les autres interrelations de la trajectoire afin de permettre à l'équipe de placement de suivre l'évolution des attentes liées au climat. Intégrer d'autres analyses de scénario ou données et renseignements sur le risque physique. Mieux comprendre et expliquer comment les dépendances à l'égard de la chaîne de valeur influent sur les cibles climatiques à l'échelle des émetteurs.
Paramètres	Poursuivre la publication des rapports GIFCC au niveau du portefeuille pour les comptes gérés au Royaume-Uni. Publication d'une nouvelle version de notre rapport d'étape de carboneutralité, qui présente des exemples et des développements sur la pensée sectorielle, les réussites et les obstacles en matière d'engagement et des données quantitatives. Poursuivre le partage des données sur les activités de vote, en particulier en ce qui a trait au soutien des résolutions d'actionnaires liées à l'environnement.	Continuer à améliorer nos rapports au moyen des rapports actuels (p. ex., les rapports GIFCC au niveau du portefeuille pour les comptes gérés du Royaume-Uni, les rapports sur la carboneutralité et les rapports affichant des renseignements pertinents sur les votes. Améliorer les rapports aux clients au moyen de nouvelles capacités de production de rapports développées à l'interne.	Améliorer davantage l'accès des clients et des autres parties prenantes aux données relatives à nos portefeuilles, à nos progrès vers la carboneutralité et à nos activités de vote.

**MFS**

APERÇU

GOUVERNANCE

STRATÉGIE –
PLACEMENTSENGAGEMENT
LIÉ À LA
CARBONEUTRALITÉSTRATÉGIE –
ACTIVITÉSGESTION
DU RISQUEPARAMÈTRES
ET CIBLES

ACTIVITÉS

FEUILLE DE ROUTE
POUR 2025**CONCLUSION**

Conclusion

MFS reconnaît les répercussions de l'Accord de Paris sur les placements. Nous mettons l'accent sur l'amélioration de notre compréhension des risques et des occasions liés au climat dans notre processus de placement afin d'obtenir les meilleurs rendements ajustés au risque possible pour nos clients, et nous continuerons de mettre en œuvre des pratiques exemplaires dans nos activités. Nous continuerons de collaborer avec nos clients, les entreprises dans lesquelles nous investissons et nos pairs du secteur pour les aider à élaborer des plans de réduction du carbone efficaces et résilients, et nous continuerons d'encourager les pratiques qui permettent d'opérer une transition efficace vers une économie sobre en carbone, dans le but de gérer les risques au sein de nos portefeuilles.

/ STRATÉGIES REPRÉSENTATIVES – INTENSITÉ CARBONE^{1/}

	2023		2024	
Actions mondiales	ICMP	Couverture (%)	ICMP	Couverture (%)
Actions mondiales MFS	100	99	102	99
Actions mondiales de valeur MFS	71	98	65	97
Actions mondiales de croissance MFS	71	98	80	98
Actions mondiales à faible volatilité MFS	171	99	190	100
Actions mondiales, hors États-Unis				
Actions internationales MFS	132	99	104	99
Actions internationales de valeur intrinsèque MFS	73	96	73	97
Actions internationales de croissance MFS	103	97	84	97
Actions – États-Unis				
Actions de valeur à grande capitalisation MFS	220	98	237	98
Actions de croissance à grande capitalisation MFS	63	98	79	98
Actions de valeur à moyenne capitalisation MFS	178	97	165	98
Actions de croissance à moyenne capitalisation MFS	55	97	131	96
Actions américaines à faible volatilité MFS	178	99	176	99
Actions régionales				
Actions européennes de recherche MFS	99	100	76	100
Actions japonaises MFS	50	99	40	99
Actions britanniques MFS	69	97	68	98
Actions canadiennes de recherche MFS	218	99	150	96
Actions d'Asie-Pacifique hors Japon MFS	217	97	177	98
Actions – Marchés émergents				
Actions de marchés émergents MFS	146	97	168	97
Actions latino-américaines MFS	206	92	193	91
Actions sectorielles				
Actions de services publics MFS	1 416	99	1 420	98
Actions immobilières mondiales MFS	77	99	100	97
Titres à revenu fixe				
Titres de crédit mondiaux MFS	190	79	207	91
Titres de crédit américains MFS	281	83	263	94
Titres de crédit européens MFS	195	82	132	93

^{1/} Intensité carbone moyenne pondérée (portées 1+2) (tonnes éq. CO₂/revenus en \$). Source : S&P/Trucost, FactSet et Clarity AI; marque de commerce et marque de service.

L'information présentée ci-dessus dépend de l'exactitude et de la disponibilité des données sur les émissions pour lesquelles MFS compte sur les émetteurs et les fournisseurs de données tiers. Une couverture plus faible des données du portefeuille donnera des mesures d'intensité carbone moins fiables. L'ICMP des stratégies de titres à revenu fixe de 2022 a été recalculée à l'aide de S&P/Trucost.

/ RAPPORTS AU NIVEAU DE L'ENTITÉ DE MFS /

Quatre mesures recommandées par le GIFCC sont présentées ci-dessous. Celles-ci sont fondées sur les émissions de portée 1 et de portée 2.
À l’heure actuelle, seules les actions et les obligations de sociétés sont incluses.

EMPREINTE CARBONE

	Sociétés	Pondération du portefeuille	Empreinte carbone
Intensité carbone moyenne pondérée tonnes d'équivalent CO ² / M\$ US	8 145/10 258	83,74 %	160,45
Émissions financées par le portefeuille tonnes d'équivalent CO ²	8 139/10 258	83,71 %	26,54 M
Émissions financées par le portefeuille / M\$ US investis tonnes d'équivalent CO ² / M\$ US investis	8 139/10 258	83,71 %	52,76
Intensité carbone du portefeuille tonnes d'équivalent CO ² / M\$ US	8 116/10 258	83,67 %	151,1

ÉMISSIONS DE GES

	Total	Couverture des données
Total des émissions de GES (sociétés seulement) tonnes d'équivalent CO ²	237 085 312	97,60 %
Émissions de GES de portée 1 tonnes d'équivalent CO ²	20 443 338	97,88 %
Émissions de GES de portée 2 tonnes d'équivalent CO ²	4 186 674	97,88 %
Émissions de GES de portée 3 tonnes d'équivalent CO ²	211 972 112	97,62 %

Intensité carbone moyenne pondérée (portées 1+2) (tonnes éq. CO₂/revenus en \$).
Sources : S&P/Trucost pour les comptes représentatifs et Clarity AI pour les chiffres sur les entités visées; marque de commerce et marque de service.
L’information présentée ci-dessus dépend de l’exactitude et de la disponibilité des données sur les émissions pour lesquelles MFS compte sur les émetteurs et les fournisseurs de données tiers.
Veuillez noter qu’il est possible que d’autres sources aient été utilisées les années précédentes et pourraient donc avoir une incidence sur la variation des chiffres au fil du temps.
Une couverture plus faible des données du portefeuille donnera des mesures d’intensité carbone moins fiables. Les chiffres relatifs aux émissions de GES ont été mis à jour en juin 2025 sur la base des chiffres révisés fournis par le fournisseur de données.





En 1924, MFS a lancé le premier fonds commun de placement à capital variable aux États-Unis, ce qui a ouvert la porte des marchés à des millions d'investisseurs ordinaires. Aujourd'hui, en tant que gestionnaire de placements mondiaux complet au service des professionnels en services financiers, des intermédiaires et des clients institutionnels, MFS continue de servir un seul but : créer de la valeur à long terme pour les clients en répartissant le capital de manière responsable. Pour ce faire, il faut notre approche de placement efficace combinée à une expertise collective, à une gestion du risque éclairée et à une discipline à long terme. Soutenues par notre culture de valeurs communes et de collaboration, nos équipes aux diverses écoles de pensée débattent activement des idées et évaluent les risques importants pour déceler ce que nous croyons être les meilleures occasions de placement sur le marché.

MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Les activités de mobilisation consistent généralement en un dialogue qui se poursuit sur une longue période; elles n'entraînent pas toujours une modification des pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats des émetteurs dépendent de nombreux facteurs; les résultats favorables des placements ou des activités de mobilisation, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à l'analyse des placements et aux activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif; elle peut aussi varier au fil du temps. Par conséquent, les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente d'un titre ou une indication des opérations prévues à l'égard de tout produit de placement de MFS.

La classification GICS® (Global Industry Classification Standard) a été élaborée par MSCI, Inc. et S&P Global Market Intelligence Inc. (« S&P Global Market Intelligence ») ou en est la propriété exclusive. GICS est une marque de service de MSCI et S&P Global Market Intelligence, utilisée sous licence par MFS.

Le présent document a été conçu à l'intention des professionnels en placement à titre indicatif uniquement et ne tient pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins personnels d'une personne en particulier. Les titres et les secteurs sont mentionnés uniquement à titre indicatif et ne doivent pas être considérés comme des recommandations de placement. Tout placement comporte des risques. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Les renseignements contenus aux présentes ne peuvent être copiés, reproduits ou redistribués sans le consentement exprès de MFS Investment Management (« MFS »). Les renseignements fournis sont jugés exacts, mais ils peuvent changer sans préavis. MFS n'affirme nullement qu'ils ne contiennent aucune erreur ou omission ni qu'ils conviennent aux besoins d'une personne en particulier, et elle ne donne aucune garantie à cet égard. Sauf dans le cadre des obligations prévues par les lois, MFS ne pourra être tenue responsable des inexactitudes que pourrait contenir le présent document, ni des décisions de placement ou d'autres mesures que pourrait prendre une personne en se fondant sur les renseignements qu'il contient. MFS n'autorise pas la distribution du présent document aux investisseurs individuels.

Les points de vue exprimés sont ceux de MFS et peuvent changer sans préavis. Ils sont fournis à titre indicatif seulement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat d'un titre, une sollicitation ou un conseil en placement. Les prévisions ne sont pas garanties.



Sauf indication contraire, les logos ainsi que les noms des produits et services sont des marques de commerce de MFS[®] et de ses sociétés affiliées, qui peuvent être déposées dans certains pays.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Investment Management; **Amérique latine** – MFS International Ltd.

Note à l'intention des lecteurs du Canada : Publié au Canada par MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : - Publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS[®], se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : Publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux), une entreprise autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg, qui offre des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), entreprise privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*.

/ ANNEXE 2 : PERSONNEL CLÉ / 2**Recherche ESG et gérance****Robert M. Wilson – Directeur – Intégration mondiale des facteurs ESG**

Robert M. Wilson, Jr. est directeur mondial de l'intégration des facteurs ESG chez MFS. En tant que premier analyste des facteurs ESG chez MFS, il était responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre initiale de notre stratégie d'intégration des facteurs ESG pour les actions et les titres à revenu fixe mondiaux. En collaboration avec des analystes et des gestionnaires de portefeuille, M. Wilson passe la majeure partie de son temps à élaborer des recherches ascendantes axées sur les titres afin de modéliser et d'évaluer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG. Il a également réalisé des recherches thématiques axées sur les placements portant sur des sujets comme l'imposition des sociétés, l'inégalité des revenus, l'analyse de la gouvernance des titres à revenu fixe et l'éthique technologique. Il préside actuellement le Comité de durabilité des placements de MFS et est membre de l'Équipe d'investissement durable et du Comité des votes par procuration. Il dirige également nos activités internes de développement de données et de systèmes aux côtés de Mahesh Jayakumar.

M. Wilson a passé plus de 12 ans chez MFS à se concentrer sur les questions sociales et les droits de la personne, ce qui lui a apporté une expertise dans ces domaines. Il a fait des présentations lors de nombreux événements externes sur des thèmes liés aux droits sociaux et de la personne et continue de contribuer à la communauté au sens large sur ces enjeux au moyen d'activités comme son rôle au sein du comité consultatif pour l'initiative Advance des PRI. Il possède également une expertise considérable dans l'application de la technologie pour répondre aux besoins d'affaires. Ayant appris la programmation dès son plus jeune âge, il détient un baccalauréat ès sciences de l'Université de Boston spécialisé dans la finance et les technologies de l'information. Il a mis à profit cette formation dans le cadre de ses fonctions à Bain & Company et, plus récemment, chez MFS, et il a démontré des compétences semblables dans le cadre d'initiatives locales d'investissement durable de la région de Boston.

Il a été nommé directeur de l'intégration des facteurs ESG mondiaux en 2022. M. Wilson s'est joint à MFS en 2013, après avoir travaillé pendant six ans à American Century, notamment à titre d'analyste boursier principal, avant son départ. Les cinq années précédentes, il a occupé un poste de direction au sein du groupe de planification et d'analyse financière chez Bain & Company. M. Wilson a obtenu un baccalauréat ès sciences en administration des affaires de l'Université de Boston et une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Chicago.



Pooja Daftary – Analyste de recherche

Pooja Daftary est analyste de recherche à MFS. Sa principale fonction consiste à travailler avec les analystes et les gestionnaires de portefeuille de la société afin d'intégrer les questions ESG dans le processus de prise de décision en matière de placements. M^{me} Daftary est aussi chargée de promouvoir un leadership éclairé à l'égard du rôle que l'intégration des questions ESG joue au sein d'un processus de placement à long terme.

Elle est entrée au service de MFS en 2009 à titre d'associée de recherche sur les placements. En 2012, elle a quitté la société pour effectuer des études en vue d'obtenir sa maîtrise en administration des affaires avant de revenir en 2014 comme analyste de recherche sur les actions mondiales. Elle a exercé ces fonctions jusqu'en 2018, moment où elle a été nommée à son poste actuel.

M^{me} Daftary possède un baccalauréat en administration des affaires du Mount Holyoke College et une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School. Elle est en poste à Singapour.



Mahesh Jayakumar, CFA, FRM – Analyste de recherche

Mahesh Jayakumar, CFA, FRM, est analyste de recherche sur les titres à revenu fixe spécialisé dans les questions ESG à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, il collabore avec l'ensemble des membres du service des placements afin d'intégrer les considérations ESG au processus global de recherche sur les titres à revenu fixe de MFS. Il travaille avec des analystes et des gestionnaires de portefeuille afin d'élargir et d'approfondir leur compréhension de l'incidence que les facteurs de durabilité peuvent avoir sur les résultats des placements. Il est membre de plusieurs groupes de travail qui orientent la stratégie de la société en matière d'investissement ESG et qui évaluent les partenariats et les initiatives de collaboration à l'échelle mondiale.

M. Jayakumar dirige également nos activités internes de développement de données et de systèmes aux côtés de Robert Wilson.

M. Jayakumar est entré au service de MFS en 2019 à son poste actuel, après avoir occupé pendant un an le poste de gestionnaire de portefeuille principal à Oppenheimer Funds. Auparavant, il a travaillé pour State Street Global Advisors pendant dix ans, à titre de gestionnaire de portefeuille principal les neuf premières années, puis en tant que stratège principal en placements ESG pendant sa dernière année dans cette société.

M. Jayakumar a amorcé sa carrière dans l'industrie des services financiers en 2008. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en systèmes d'information de l'Université Purdue, d'une maîtrise ès sciences en informatique de l'Université de Boston et d'une maîtrise en administration des affaires de la MIT Sloan School of Management. Il est en poste à Boston.



Gabrielle Guillemette – Associée de recherche sur les titres à revenu fixe

Gabrielle Guillemette est associée de recherche sur les titres à revenu fixe chez MFS. Dans le cadre de ses fonctions, elle seconde les analystes et les gestionnaires de portefeuille durant le processus de placement en recueillant et en analysant les données, en particulier celles ayant trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les secteurs.

M^{me} Johnson est entrée au service de MFS en 2021 et y occupe depuis son poste actuel. Avant cela, elle a travaillé comme gestionnaire principale des comptes clients pendant trois ans chez Brown Brothers Harriman.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie et en études environnementales du Hobart and William Smith Colleges.

Gérance



Franziska Jahn-Madell – Directrice de la gérance mondiale

Franziska Jahn-Madell est directrice de la gérance mondiale chez MFS. Elle est chargée, dans le cadre de ses fonctions, de créer une stratégie de gérance mondiale à l'échelle de l'entreprise, qui intègre la durabilité, la mobilisation et le vote par procuration. Elle est actuellement coprésidente du Comité des votes par procuration de MFS et membre du Comité de durabilité des placements. Elle est en poste à Londres.

M^{me} Jahn-Madell est entrée au service de MFS en 2021 et y occupe depuis son poste actuel. Avant de se joindre à la société, elle a passé sept ans chez Ruffer à titre de chef de l'investissement responsable, où elle a élaboré l'approche de la société en matière d'intégration des facteurs ESG, de gérance et de production de rapports externes. Elle a également travaillé pendant dix ans comme analyste principale de la recherche à EIRIS, à Londres, où elle effectuait des analyses sur les sociétés, en particulier sur la corruption, les problèmes liés aux droits de la personne et à la chaîne d'approvisionnement, les controverses, les institutions financières et le financement de projets. Elle a également travaillé à l'Université de Francfort à titre d'adjointe à la recherche axée sur l'élaboration d'une méthodologie pour évaluer les sociétés sur les dimensions de la durabilité sociale, environnementale et culturelle.

M^{me} Jahn-Madell est titulaire de deux maîtrises en administration avec distinction de l'Université de Francfort. Elle a étudié l'éthique des affaires (théologie catholique) et la littérature allemande.



Andrew Jones, CFA – Analyste de la gérance

Andy Jones, CFA, est analyste de la gérance à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, il s'occupe de mettre en œuvre notre stratégie de gérance à l'interne et d'honorer nos engagements en matière de gérance à l'externe pour l'ensemble du portefeuille de placements de MFS. Il est en poste à Londres.

M. Jones est entré au service de MFS en 2021 et y occupe depuis son poste actuel. Il a été précédemment directeur et chef de l'équipe de la gérance pour l'Europe à Federated Hermes EOS pendant plus de trois ans. Auparavant, il a été consultant en durabilité à PwC pendant dix ans et a travaillé sur un large éventail de sujets liés à la durabilité et à la gouvernance pour des entreprises et des clients du secteur public. Il a également été conseiller en stratégies et en risques auprès de Deloitte et a commencé sa carrière dans les services financiers en 2004.

Il a obtenu un baccalauréat ès sciences en physique de l'Université de Warwick. Il détient le titre d'analyste financier agréé.



Xinyi Wan, CFA – Associée principale de la gérance

Xinyi Wan, CFA, est associée principale de la gérance chez MFS. Elle est responsable du vote par procuration, de la mobilisation et de la recherche dans le secteur de la santé, ainsi que de travailler avec l'équipe ESG agile sur les solutions technologiques intégrées.

M^{me} Wan est entrée au service de MFS en 2022 à titre d'analyste des systèmes d'affaires, puis elle a dirigé l'analyse des facteurs ESG liés à la méthode agile avant de se joindre à l'équipe de gérance dans son rôle actuel en 2024. Elle compte plus de dix ans d'expérience en placements socialement responsables à titre d'analyste d'actions générale et d'adjointe au gestionnaire de portefeuille.

M^{me} Wan est titulaire d'un baccalauréat en économie (génie financier) de la Southwestern University of Finance and Economics et d'une maîtrise en finance de l'Université Clark. Elle détient le titre de CFA.



Herald Nikollara – Associé principal de la gérance

Herald Nikollara est associé principal de la gérance à MFS. Il est chargé des recherches et des analyses relatives au vote par procuration et à la gouvernance d'entreprise, ainsi que des activités courantes entourant le vote par procuration. Il participe également à l'établissement de rapports et aux activités de mobilisation.

M. Nikollara est entré au service de MFS en 2018 à titre d'analyste du vote par procuration avant d'être nommé à son poste actuel en 2021. Il a travaillé auparavant comme parajuriste au cabinet d'avocats de Boston Holland & Knight LLP pendant deux ans.

Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en justice pénale de l'Université du Massachusetts à Boston.



Hailey Scatchard, CFA – Associée principale de la gérance

Hailey Scatchard est associée de la gérance chez MFS. Elle est chargée des recherches et des analyses relatives au vote par procuration et à la gouvernance d'entreprise, ainsi que des activités courantes entourant le vote par procuration. Elle participe également à l'établissement de rapports et aux activités de mobilisation.

M^{me} Scatchard est entrée au service de la société en 2024. Avant de travailler chez MFS, elle a été pendant deux ans associée à Wellington Management Company, où elle a travaillé dans le domaine de la durabilité au sein de l'équipe de placement.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences avec très grande distinction en affaires internationales et en économie de l'Université George Washington.



Alexandra Schoepke – Coordinatrice de la gérance

Alexandra Schoepke est coordinatrice de la gérance à MFS. Elle aide l'ensemble de l'équipe de diverses façons, notamment en organisant des rencontres de mobilisation, en participant à certaines décisions en matière de vote et en participant à des projets d'analyse spéciaux.

M^{me} Schoepke est titulaire d'un baccalauréat ès arts obtenu avec très grande distinction de l'Université Northeastern, avec majeure en études environnementales et mineure en économie. Elle a par la suite obtenu une maîtrise en sciences et politiques environnementales de l'Université Northeastern.

Stratégie des clients en matière d'investissement durable



Bess Joffe, J.D. – Directrice générale et cheffe mondiale de la stratégie de durabilité

Bess Joffe est directrice générale et cheffe mondiale de la stratégie de durabilité à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, elle travaille auprès de clients et d'autres parties prenantes à l'échelle mondiale pour élaborer des solutions et fournir des points de vue sur les tendances et les pratiques exemplaires en matière d'investissement durable. Elle s'emploie à faire en sorte que la durabilité fasse partie intégrante des piliers que sont les placements, les clients et les sociétés. Elle est actuellement coprésidente du Comité de durabilité de l'entreprise de MFS.

Auparavant, elle a été cheffe de l'investissement responsable des Commissionnaires ecclésiastiques de l'Église d'Angleterre. Elle a occupé de nombreux autres postes dans le secteur, notamment celui de directrice associée pour les Amériques à Hermes Equity Ownership Services, cheffe de la gérance et de la gouvernance d'entreprise à TIAA, et vice-présidente des relations avec les investisseurs à Goldman Sachs.

M^{me} Joffe est titulaire d'un baccalauréat ès arts en économie de l'Université McGill en études nord-américaines. Elle a également obtenu un diplôme de Juris Doctor de l'Université de Toronto. Elle est en poste à Londres.



George Beesley, CFA – Stratège principal, Stratégie des clients en matière d'investissement durable

George Beesley, CFA, est stratège principal au sein de l'équipe de la stratégie d'investissement durable à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, il travaille auprès de clients pour élaborer des solutions, communiquer la stratégie de placement et fournir des points de vue sur les facteurs ESG et la durabilité. Il travaille en étroite collaboration avec d'autres membres de MFS pour identifier et classer par ordre de priorité les sujets de recherche les plus pertinents dans le processus de placement. Il est en poste à Madrid.

M. Beesley est entré au service de MFS en 2021 à titre d'analyste de recherche. Avant cela, il a travaillé pendant un an à Plan for Life Wealth Management et pendant quatre ans à Willis Towers Watson à titre de conseiller en placement. Il a commencé sa carrière dans le secteur des services financiers en 2013.

M. Beesley a obtenu un baccalauréat ès arts (avec concentration en économie et en sciences sociales) de l'Université de Manchester. Il a ensuite obtenu une maîtrise en sciences (commerce international et gestion), avec distinction, de l'Université de Manchester. Il détient le titre d'analyste financier agréé et il est membre de la CFA Society du Royaume-Uni.

**Daniel Popielarski – Stratège, Stratégie des clients en matière d’investissement durable**

Daniel Popielarski est stratège au sein de l’équipe Stratégie des clients en matière d’investissement durable à MFS. Mettant l’accent sur la durabilité, il est responsable de la recherche, de l’élaboration des points de vue de MFS et de la prestation d’analyses approfondies, de conseils et de leadership éclairé. Il travaille en étroite collaboration avec d’autres experts techniques pour créer et présenter du contenu, et contribue au leadership éclairé de MFS au moyen de présentations préparées pour les clients et de réponses à leurs questions. De concert avec le reste de l’équipe, il est également responsable de l’élaboration et de la mise en œuvre d’un plan stratégique pour s’assurer que MFS adopte et fait la promotion des pratiques exemplaires sur notre marché.

M. Popielarski est entré au service de MFS en 2012 à titre de représentant du service à la clientèle. Il est devenu coordonnateur principal de la gestion des relations en 2015 et analyste au sein du Groupe des solutions de placement de la société en 2019. Il exerce ses fonctions actuelles depuis 2023.

Il est titulaire d’un baccalauréat en administration des affaires de l’Université du Vermont. Il a également été bénévole en microfinance au sein du Corps de la paix pendant deux ans.

**Tessa Fitzgerald – Analyste principale, Stratégie de développement durable de la clientèle**

Tessa Fitzgerald est analyste principale au sein de l’équipe Stratégie de développement durable de MFS. Mettant l’accent sur la durabilité, elle est responsable de la recherche, de l’élaboration des points de vue de MFS et de la prestation d’analyses approfondies, de conseils et de leadership éclairé. Elle travaille en étroite collaboration avec des experts au sein de la société pour élaborer et mettre à jour le contenu et contribue au leadership éclairé sur l’investissement durable en préparant des présentations destinées aux clients, des documents d’information, des exposés et des réponses aux clients. Elle est en poste à Londres.

M^{me} Fitzgerald est entrée au service de MFS en 2019 à titre d’analyste de demandes de propositions et a été nommée à son poste actuel en 2023. Elle a commencé sa carrière dans le secteur des services financiers à la Banque de Montréal en tant que représentante du service en 2018.

M^{me} Fitzgerald est titulaire d’un baccalauréat ès arts en études politiques de l’Université Queen’s et d’un certificat du CFA Institute en investissement ESG.



Pelumi Olawale, CFA – Stratège, Stratégie de durabilité de la clientèle

Pelumi Olawale, CFA, est stratège en durabilité de la clientèle à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, il est responsable de travailler avec les clients, les investisseurs et nos équipes de distribution afin d'élaborer, d'adapter et de communiquer efficacement la stratégie de MFS en matière de développement durable. Cela comprend un leadership éclairé, des recherches approfondies et la publication d'articles spécialisés sur la durabilité et l'investissement durable. De plus, il dirige les interventions auprès des organismes de réglementation et des organismes du secteur, en mettant l'accent sur les initiatives de carboneutralité.

M. Olawale est entré au service de MFS en 2022. Auparavant, il était négociateur de titres à revenu fixe et de devises et analyste des services bancaires d'investissement à Rand Merchant Bank.

M. Olawale est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en comptabilité et en finance de l'Université Lagos et d'une maîtrise en administration des affaires avec concentration en durabilité de l'Université d'Oxford. Il détient les titres de CFA et de ACA.



Yasmeen Wirth – Analyste de la stratégie de durabilité de la clientèle

Yasmeen Wirth est analyste de la stratégie de durabilité de la clientèle à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, elle communique la philosophie et les approches de MFS en matière de gestion responsable et notre approche intégrée des facteurs ESG, effectue des recherches sur les facteurs ESG, travaille en étroite collaboration avec l'équipe de placement et d'autres experts en la matière afin de produire du contenu prêt à être utilisé par les clients, comme des rapports, des présentations, des réponses à des questions et des livres blancs. Elle contribue également à la formation et à l'éducation internes liées au développement durable.

M^{me} Wirth est entrée au service de MFS en 2022 et y occupe depuis son poste actuel. Au cours de son parcours universitaire, elle a travaillé comme analyste à UBS et a occupé des postes de recherche juridique et neuroscientifique.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Bowdoin College, avec majeure en neurosciences, en administration et en politique.

Service juridique et Service de la conformité



Susan A. Pereira – Vice-présidente et cheffe du contentieux adjointe

Susan Pereira est vice-présidente et conseillère juridique principale à MFS. Avant le 1^{er} mars 2024, elle dirigeait l'équipe qui apporte un soutien juridique quotidien aux fonds de placement américains de la société, y compris les fonds enregistrés en vertu de l'*Investment Company Act of 1940* des États-Unis, et elle apportait également un soutien juridique à l'égard des activités de vote par procuration de la société. Le 1^{er} mars 2024, elle a pris la responsabilité de la coordination du soutien juridique aux efforts de la société en matière de durabilité à l'échelle mondiale, y compris l'intégration des facteurs ESG importants à son processus de placement et à ses activités de gérance, ainsi que ses pratiques en matière de durabilité d'entreprise. Elle est actuellement coprésidente du Comité des votes par procuration de MFS et du Comité de la durabilité de l'entreprise de MFS.

M^{me} Pereira est entrée au service de MFS en juin 2004 à titre de conseillère juridique. Avant cela, elle a travaillé comme collaboratrice aux cabinets d'avocats Bingham McCutchen LLP à Boston et Preti, Flaherty & Pachios LLP à Portland (Maine). Elle a obtenu un baccalauréat ès arts en histoire et sciences humaines au Providence College et un diplôme Juris Doctor de la faculté de droit de l'Université du Maine.



Nick Pirrotta – Spécialiste principal de la réglementation

Nicholas M. Pirrotta est spécialiste principal de la réglementation à MFS. Il est spécialisé dans les questions de gérance et de durabilité. Dans le cadre de ses fonctions, il participe à la mise en œuvre des règlements et des exigences applicables aux activités de gérance de MFS et à l'intégration des facteurs ESG à son processus de placement.

M. Pirrotta est entré au service de MFS en 2013 à titre d'analyste de la réglementation. Il occupe son poste actuel depuis 2021. Il a occupé auparavant les postes de collaborateur principal et de parajuriste à State Street Bank & Trust Company. Il a commencé sa carrière dans le secteur des services financiers en 2011.

M. Pirrotta a obtenu un baccalauréat ès sciences de l'université de Westfield State et est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires du New England College of Business and Finance.



Justin McGuffee – Vice-président associé et directeur de la conformité

Justin McGuffee est directeur de la conformité à MFS. Dans le cadre de ses fonctions, il élabore et tient à jour le programme mondial de conformité aux facteurs ESG en ce qui a trait aux activités de placement et de distribution de MFS. Le programme de conformité aux facteurs ESG vise à identifier les règlements à l'échelle mondiale relatifs aux facteurs ESG, les principes ou les lignes directrices émanant des groupes ESG auxquels s'est jointe MFS et les normes ESG internes, et à en surveiller le respect.

M. McGuffee est entré au service de MFS en 2007 à titre de spécialiste de la conformité au sein de l'équipe des documents de vente et de la revue de la publicité.

Au cours de ses années de service chez MFS, il a occupé différents postes au sein du service Conformité, notamment celui de gestionnaire de la conformité au sein de ses fonctions mondiales de pratiques de vente et de communications de marketing. Il occupe son poste actuel depuis 2021. Il a amorcé sa carrière dans le secteur des services financiers en 2005 en tant qu'analyste de la conformité à MetLife.

M. McGuffee a fréquenté la Louisiana State University et il a obtenu un baccalauréat ès sciences en administration des affaires du New England College of Business and Finance. Il détient les permis de série 6, 7, 26 et 51 de la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA). Il détient également le titre de Certified Securities Compliance Professional (CSCP).



Corey Bradley – Spécialiste principale de la conformité

Corey Bradley est spécialiste principale de la conformité à MFS. À ce titre, elle est responsable de la surveillance et de la gestion des programmes ESG et des programmes de gestion des dossiers. Elle définit les procédures liées aux deux programmes grâce à sa connaissance des marchés des valeurs mobilières et à ses compétences avancées en gestion de projets. M^{me} Bradley a également été coprésidente du Réseau des jeunes professionnels de MFS, un groupe de ressources pour les employés, de 2022 à 2024.

M^{me} Bradley est entrée au service de MFS en 2017 à titre d'analyste de la réglementation et a été nommée analyste principale indépendante des risques en 2021. Elle occupe son poste actuel depuis 2023. Avant de se joindre à MFS, M^{me} Bradley était parajuriste spécialisée dans les litiges liés aux valeurs mobilières à Mintz, Levin, Colin, Ferris, Glovsky and Popeo, P.C. Elle a commencé sa carrière en 2015.

M^{me} Bradley a obtenu un baccalauréat ès arts en anglais de l'Université de Fairfield, et est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires du Boston College.

/ ANNEXE 3 : ORGANISATIONS ET INITIATIVES DE COLLABORATION DE MFS / 4 9 10

MFS estime que les activités de mobilisation collaboratives peuvent avoir une incidence positive sur les industries, les entreprises et un large éventail de parties prenantes, y compris les actionnaires et les porteurs d'obligations. Nous participons à un certain nombre d'initiatives et aux travaux de plusieurs organisations et groupes de travail de l'industrie qui cherchent à améliorer les pratiques exemplaires des entreprises et des investisseurs, la durabilité et les enjeux du vote par procuration, et à fournir des conseils sur ces questions. D'ordinaire, nous décidons de prendre part à une initiative ou à un groupe pour une des deux raisons suivantes : 1) les travaux ou l'objectif du groupe ou de l'initiative cadrent avec notre philosophie de placement sur un sujet donné ou 2) l'initiative ou le groupe nous donne accès à des travaux de recherche ou à des données qui améliorent notre processus de placement et est dans l'intérêt à long terme de nos clients.

Le tableau présenté aux pages suivantes dresse la liste des initiatives de collaboration et des organisations auxquelles MFS participe et indique le rôle qu'elle joue.

ADHÉSION AUX INITIATIVES DE COLLABORATION ET AUX ORGANISATIONS	DESCRIPTION	RÔLE DE MFS	ANNÉE D'ADHÉSION
Asian Corporate Governance Association (ACGA)	Organisation qui travaille avec les sociétés, les organismes de réglementation et les investisseurs à la mise en œuvre de pratiques de gouvernance d'entreprise efficaces en Asie	Signataire	2019
Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC)	Initiative visant à sensibiliser les fiduciaires et les gestionnaires d'actifs d'Asie aux risques et occasions liés aux changements climatiques et à les encourager à agir	Participant	2023
Projet ASCOR (Assessing Sovereign Climate-related Opportunities and Risk)	Projet qui aide les investisseurs à évaluer les occasions et les risques souverains liés au climat. Au cours de ce projet, un cadre d'évaluation sera mis au point pour mesurer, surveiller et comparer adéquatement la gouvernance et la performance actuelles et futures des titres souverains en ce qui a trait aux changements climatiques.	Membre du comité consultatif	2021
Carbon Disclosure Project (CDP)	Organisme sans but lucratif qui exploite un système d'information mondial qui aide les investisseurs, les entreprises et les gouvernements à gérer leur incidence environnementale	Signataire	2010
Ceres Investor Network on Climate Risk and Sustainability (Ceres)	Organisme sans but lucratif qui travaille avec les chefs de file des marchés financiers pour résoudre les problèmes liés à la durabilité les plus pressants dans le monde.	Signataire	2021
Conseil des investisseurs institutionnels (CII)	Une association sans but lucratif et non partisane d'entités chargées d'investir dans des actifs publics et une voix pour une gouvernance d'entreprise efficace, de solides droits des actionnaires et une réglementation financière raisonnable qui favorisent des marchés financiers justes et dynamiques.	Signataire	2024
Initiative Farm Animal Investment Risk & Return (FAIRR)	Réseau d'investisseurs qui s'intéressent aux risques ESG dans le secteur mondial de l'alimentation.	Signataire	2021
Focusing Capital on Long Term (FCLT Global)	Organisme sans but lucratif qui encourage l'adoption d'une vision à long terme dans la prise de décision d'affaires et de placement en élaborant des outils et des approches pratiques pour favoriser les comportements à long terme le long de la chaîne de valeur des placements	Signataire	2018
Global Reporting Initiative (GRI)	Organisation qui vise à créer un langage mondial commun pour évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques et en rendre compte, et qui fournit des normes, des outils et de la formation qui permettent aux organisations de toutes tailles de créer de la valeur durable à long terme.	Soutien	2019
GRESB	Organisme mené par des investisseurs qui fournit aux marchés financiers des données ESG exploitables et transparentes relativement aux secteurs de l'immobilier et des infrastructures	Signataire	2021
Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)	Initiative de collaboration d'investisseurs en Europe sur les changements climatiques et la prise de mesures pour réaliser de véritables progrès vers un avenir sobre en carbone	Signataire	2021
Investor Stewardship Group (ISG)	Regroupement de certains des plus importants investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs mondiaux établis aux États-Unis, ainsi que de plusieurs de ses homologues internationaux; formé pour établir un cadre de normes de base pour la gérance des placements et la gouvernance d'entreprise pour les investisseurs institutionnels et les sociétés américaines	Membre fondateur	2017

Investors Against Slavery and Trafficking Asia-Pacific (IAST APAC)	Initiative menée par des investisseurs qui a été mise sur pied pour favoriser une action efficace au sein des entreprises émettrices situées dans la région de l'Asie-Pacifique afin de déceler les cas d'esclavage moderne, d'exploitation de travailleurs et de traite de personnes dans leurs chaînes de valeur, de corriger les problèmes et de prévenir de telles situations.	Signataire	2020
Initiative Net Zero Asset Managers (NZAM)	Groupe de gestionnaires d'actifs qui se sont engagés à soutenir les placements alignés sur un objectif de carboneutralité d'ici 2050 au plus tard	Signataire	2021
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	Réseau d'investisseurs appuyé par les Nations Unies qui s'emploie à promouvoir l'investissement durable au moyen de l'intégration des facteurs ESG	Signataire	2010
Initiative SPRING des PRI	Une initiative de gérance de la nature qui s'attaque aux risques systémiques de perte de biodiversité afin de protéger les intérêts à long terme des investisseurs.	Membre – Comité consultatif	2023
Initiative Advance des PRI	Une initiative de gérance dans le cadre de laquelle les investisseurs institutionnels travaillent de concert pour agir sur les enjeux sociaux et de droits de la personne.	Membre – Comité consultatif	2022
Initiative Science Based Targets (SBTi)	Initiative qui exhorte les sociétés très polluées à se fixer des cibles de réduction de leurs émissions fondées sur les données scientifiques	Soutien	2020
Thinking Ahead Institute (TAI)	Organisme sans but lucratif mondial dont l'objectif est d'influencer le changement pour le mieux dans le monde des placements en améliorant l'épargne; comprend des propriétaires d'actifs, des gestionnaires de placements et d'autres groupes motivés à influencer le secteur pour le bien des épargnants à l'échelle mondiale	Signataire	2017
Normes internationales d'information financière S2 (auparavant Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques)	Un organisme sans but lucratif responsable de l'élaboration de normes mondiales de comptabilité et d'information sur la durabilité (les exigences des IFRS S2 sont conformes aux quatre recommandations de base et aux onze divulgations recommandées initialement publiées par le GIFCC).	Soutien/ Reporteur	2019
UK Sustainable Investment and Financial Association (UK SIF)	Association qui réunit les milieux de la finance et de l'investissement durables au Royaume-Uni et qui appuie les efforts des membres visant à élargir, améliorer et promouvoir ce secteur clé; stimule la croissance et les nouvelles occasions pour les membres, qui sont des chefs de file mondiaux dans le secteur de la finance durable	Signataire	2021
Pacte mondial des Nations Unies (UNG)	Pacte non contraignant des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables et à rendre compte de leur mise en œuvre	Signataire	2023

/ ANNEXE 4 : REPÉRAGE ET SURVEILLANCE DES CONFLITS D'INTÉRÊTS EN MATIÈRE DE GÉRANCE / 3

MFS a adopté une politique sur la gestion des conflits d'intérêts (la « politique sur les conflits d'intérêts »), qui repose sur le principe fondamental selon lequel elle doit agir dans l'intérêt de ses clients en les traitant de manière juste et équitable en tout temps. Cette politique instaure un cadre de gestion des conflits à l'échelle de MFS et exige que celle-ci prenne des mesures raisonnables pour cerner, prévenir et gérer les conflits d'intérêts. Conformément à cette politique, MFS peut intervenir de différentes façons selon les faits et les circonstances d'un conflit constaté. Elle peut notamment éviter le conflit (dans la mesure du possible), divulguer le conflit, mettre en œuvre des politiques et procédures adaptées au conflit, ériger des barrières informationnelles, physiques et opérationnelles (cloisonnement éthique) et séparer les tâches. Pour honorer son engagement à cet égard, MFS a établi un ensemble de politiques et de procédures qui intègrent les éléments à prendre en considération pour gérer et réduire les conflits d'intérêts qui surviennent dans le cours normal de la prestation de services à ses clients (p. ex., la répartition des occasions de placement ou des opérations, les votes par procuration ou les activités commerciales externes). Elle a également mis en œuvre ce qui suit à l'appui de son programme de gestion des conflits d'intérêts.

- **Répertoire des conflits d'intérêts** – MFS tient à jour un répertoire des conflits d'intérêts réels et potentiels se rapportant à ses activités et à celles de ses clients. Ce répertoire est mis à jour lorsque de nouveaux conflits surviennent ou que des changements doivent être consignés relativement à des conflits déjà constatés découlant des activités commerciales de MFS. De plus, le répertoire est passé en revue une fois par année pour s'assurer qu'il rend compte des conflits connus ou potentiels.
- **Code de conduite des employés** – Le Code de conduite professionnelle de MFS exige que les conflits relatifs aux activités d'un employé soient communiqués à son supérieur ou au service Conformité. Ce service examine les conflits constatés et, s'il le juge nécessaire, prend des mesures pour éliminer, réduire ou gérer les conflits.
- **Responsables des conflits d'intérêts** – MFS a désigné des responsables des conflits d'intérêts au sein du service Conformité dans chaque pays où elle exerce ses activités. Les employés peuvent s'adresser à ces responsables locaux, qui agissent comme personnes-ressources, pour leur signaler un conflit d'intérêts réel ou potentiel, en discuter avec eux ou faire remonter un cas particulier.

- **Structure organisationnelle** – MFS s'est dotée d'une structure organisationnelle qui réduit le potentiel de conflits en établissant plusieurs comités, chacun ayant pour mandat de surveiller au moins une activité commerciale et de rendre compte directement ou indirectement des violations à un comité central de surveillance de la conformité.

Conflits relatifs aux activités de gérance de MFS

Les conflits que nous avons constatés en ce qui a trait à nos activités de gérance et les mesures que nous avons prises pour gérer les conflits sont décrits ci-dessous. Bien que nos activités commerciales puissent donner lieu à de tels conflits d'intérêts, nous croyons qu'ils ont été suffisamment atténués et qu'ils n'ont pas eu d'incidence marquante sur les activités de MFS. Aucun cas de violation de la politique sur les conflits d'intérêts n'a été constaté durant la période considérée.

CONFLIT	MÉTHODE DE GESTION DU CONFLIT
STRUCTURE DE PROPRIÉTÉ DE MFS	
MFS appartient à une société ouverte, Financière Sun Life Inc. et, par conséquent, si MFS devait investir dans les titres de la Sun Life, nous pourrions être tentés de voter en faveur de l'intérêt de la Sun Life ou des membres de son conseil d'administration et contre l'intérêt de nos clients.	Compte tenu de ce conflit, et pour d'autres raisons, MFS n'investit pas normalement dans les actions de la Sun Life au nom de ses clients. Cependant, si un client de MFS a le droit de voter sur une question soumise à l'approbation des actionnaires par la Sun Life, nous voterons selon les directives fournies par ledit client ou, en l'absence de directives du client, conformément aux recommandations de la politique de la société d'experts-conseils en sollicitation de procurations concernée ou conformément à la loi.
Les activités de placement, de mobilisation ou de vote par procuration de MFS peuvent aller à l'encontre des activités ou des points de vue de sa société mère, la Sun Life, qui pourrait être tentée d'influer sur nos activités.	MFS a adopté une politique sur le cloisonnement éthique MFS-SLF qui interdit aux employés, dirigeants et administrateurs de la Sun Life de participer à la prise de décision de vote ou de placement à l'égard des titres ou des instruments dérivés détenus ou gérés par MFS ou de donner des directives ou des renseignements à des personnes au sein de MFS dans le but d'influencer les décisions de vote ou de placement.

CONFLIT	MÉTHODE DE GESTION DU CONFLIT
GESTION DES COMPTES CLIENTS	
Étant donné que MFS gère à la fois des portefeuilles de titres à revenu fixe et des portefeuilles d'actions, il se peut que des conflits surviennent entre les porteurs d'actions et les porteurs d'obligations d'une même entreprise.	MFS assume une obligation fiduciaire envers chacun de ses clients, et chaque placement dans un compte client doit être effectué en fonction des intérêts financiers du client en question. Même s'il peut arriver que les priorités divergent d'une catégorie d'actif à l'autre, nous nous attendons à ce que les gestionnaires de portefeuille prennent des décisions à l'égard des titres en fonction de l'intérêt du client, sans tenir compte des intérêts des autres clients de MFS. De même, nous exerçons les droits de vote en fonction de ce que nous estimons être l'intérêt économique à long terme de nos clients autorisés à voter à l'assemblée des actionnaires, même si d'autres clients de MFS détiennent des positions vendeur pour le même émetteur ou une participation dans l'entreprise qui ne donne pas le droit de voter à l'assemblée des actionnaires (p. ex., les porteurs d'obligations). Par ailleurs, MFS a adopté la MFS Policy Concerning Conflicts Arising From Clients Holding Investments in Certain Parts of a Distressed Issuer's Capital Structure, qui traite des situations où au moins deux de ses clients investissent dans certaines parties de la structure de capital du même émetteur et où l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux modalités des titres détenus. Cette politique exige notamment que le gestionnaire de portefeuille affecté au suivi d'un titre particulier d'un émetteur en difficulté prenne des décisions à l'égard de ce titre au mieux des intérêts du porteur du titre, sans égard aux intérêts des autres clients de MFS.
MFS peut avoir intérêt à limiter ou à ne pas mener d'activités de mobilisation et de gérance lorsque la société en portefeuille est également un client de MFS ou un fournisseur clé de produits ou de services auquel MFS fait appel.	MFS croit que ses pratiques de mobilisation active ont une incidence positive sur la société en portefeuille, car elles permettent de cerner les problèmes, les risques ou les défis qui pourraient nuire à son rendement à long terme. En raison de cette conviction et de nos incitatifs pour nous assurer que nos clients sont bien positionnés pour le long terme, nous menons nos activités de mobilisation auprès des sociétés de notre portefeuille conformément à notre politique sur l'investissement responsable et la mobilisation. Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons les conflits d'intérêts potentiels relativement à nos activités de vote par procuration, veuillez vous reporter à la section intitulée « Autres conflits potentiels : Questions relatives aux activités de vote par procuration de MFS » ci-dessous.

CONFLIT	MÉTHODE DE GESTION DU CONFLIT
GESTION DES COMPTES CLIENTS	
MFS pourrait être tentée d'exagérer ou de minimiser l'importance de ses activités de gérance afin de les présenter favorablement aux clients ayant des points de vue divergents sur la valeur de l'intégration.	La politique de MFS sur l'investissement responsable et la mobilisation, ainsi que diverses procédures en lien avec le marketing, établissent des lignes directrices pour décrire avec précision le rôle de l'intégration de la gérance dans les processus de gestion des placements de MFS. De plus, MFS publie chaque année un rapport annuel sur la durabilité qui est mis à la disposition du public et qui décrit son approche en matière d'intégration.
ORGANISMES ET INITIATIVES DE L'INDUSTRIE	
MFS peut participer à un groupe ou à une initiative de collaboration axé sur les facteurs ESG ou la gérance qui n'ajoute pas de valeur au processus de gestion de placement et qui ne cadre pas avec sa stratégie, mais qui est fort susceptible d'accroître les occasions de vente et de distribution.	MFS compte des comités chargés de surveiller différents aspects de son programme de gérance, qui examinent et approuvent son adhésion à des groupes ou à des initiatives de collaboration de l'industrie s'intéressant aux facteurs ESG ou à la gérance. Dans le cadre de son processus d'approbation, chaque comité passe en revue un formulaire type dans lequel figurent les réponses à des questions portant notamment sur l'alignement du groupe avec la mission et les valeurs de MFS, le risque de conflit d'intérêts, et les problèmes juridiques et de conformité.

Autres questions relatives aux conflits d'intérêts concernant les activités de vote par procuration de MFS

Le vote par procuration peut présenter des défis particuliers en ce qui concerne les conflits d'intérêts et, par conséquent, nos politiques et procédures en matière de vote par procuration décrivent entre autres la façon dont nous gérons les conflits d'intérêts potentiels importants relativement au vote par procuration auprès des sociétés du portefeuille. Notre politique prévoit que les décisions relatives au vote par procuration doivent être prises en fonction de ce que nous estimons être l'intérêt économique à long terme de nos clients, et non l'intérêt de toute autre partie ou notre propre intérêt. Si un membre du Comité des votes par procuration de MFS ou tout autre employé prenant part à une décision de vote constate qu'il se trouve en conflit d'intérêts pour cette décision, il doit se retirer du processus de vote. De plus, le Comité des votes par procuration n'inclut pas des personnes dont les principales fonctions sont liées à la gestion des relations avec les clients, au marketing ou aux ventes. Également, dans les cas où nous i) envisageons de déroger à une ligne directrice spécifique de nos politiques et procédures en matière de vote par procuration, ii) examinons une question qui n'est pas spécifiquement couverte par nos politiques, iii) évaluons un cas de rémunération abusive d'un cadre en lien avec l'élection des administrateurs, un vote consultatif sur la rémunération ou un vote sur les indemnités de départ, ou iv) examinons une question qui nous oblige à consulter les membres de notre équipe de placement (autres que les membres de notre équipe de gérance), nous vérifierons si l'affaire met en cause un émetteur qui a une relation importante avec MFS. Lorsque nous constatons l'existence d'un conflit potentiel, le Comité des votes par procuration (de concert avec un responsable des conflits d'intérêts de MFS) évaluera avec soin le vote proposé afin de s'assurer que les droits de vote par procuration sont exercés dans ce qui, selon nous, est l'intérêt économique à long terme de nos clients, et non dans notre propre intérêt.

De plus, dans les cas où nous évaluons un candidat au conseil d'administration qui agit également à titre d'administrateur des Fonds MFS (c.-à-d. les instruments de placement en gestion commune dont MFS est le promoteur), le Comité des votes par procuration respectera le processus décrit dans la phrase précédente, même si MFS a une relation importante avec l'émetteur. De même, si un client a le droit de voter sur une question soumise à l'approbation des actionnaires par une société ouverte pour laquelle un administrateur ou un fiduciaire des Fonds MFS agit à titre de membre de la haute direction, nous voterons selon les instructions de ce client ou, si les instructions du client sont inconnues, conformément aux recommandations de la société d'experts-conseils en sollicitation de procurations concernée ou conformément à la loi.

En outre, certains Fonds MFS (individuellement un « fonds dominant ») peuvent à l'occasion détenir des actions d'autres Fonds MFS (individuellement un « fonds sous-jacent »). Si un fonds sous-jacent soumet une proposition à l'approbation des actionnaires, le fonds dominant doit généralement exercer ses droits de vote suivant la même proportion que les autres actionnaires du fonds sous-jacent. Si le fonds sous-jacent n'a pas d'autre actionnaire, le fonds dominant vote dans ce que MFS estime être l'intérêt économique à long terme du fonds dominant. Si un client a le droit de voter sur une proposition soumise à l'approbation des actionnaires par un Fonds MFS, nous disposons d'un droit de vote au nom de ce client suivant la même proportion que les autres actionnaires de l'instrument de placement en gestion commune.

/ ANNEXE 5 : POLITIQUES SUR LA GÉRANCE ET PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES POLITIQUES / 5

Toutes les politiques font l'objet d'une surveillance selon la structure de gouvernance des comités de MFS. Quatre comités de supervision internes, à savoir le Comité des contrôles internes en matière de conformité, le Comité de gestion du risque d'entreprise, le Comité de surveillance de la conduite des employés et le Comité de gestion des placements, surveillent les activités de conformité, les fonctions de gestion du risque, la gestion des placements et les processus opérationnels. À l'appui des comités de supervision, un groupe de comités fonctionnels ou de processus administratifs clés sert de forum de discussion sur les problèmes que posent les fonctions d'un comité, y compris les politiques ou les procédures pertinentes.

Les politiques de MFS sont examinées par leur propriétaire et le comité fonctionnel désigné au moins une fois par année. Cet examen vise à déterminer si des modifications ou des mises à jour sont nécessaires pour tenir compte de faits nouveaux de nature commerciale, opérationnelle, juridique ou réglementaire. Le Service juridique et le Service de la conformité de MFS secondent les responsables des politiques au cours de l'examen. Les changements apportés aux politiques sont approuvés par le comité fonctionnel pertinent.

Ils sont ratifiés chaque trimestre par le Comité des contrôles internes en matière de conformité de MFS avant d'entrer en vigueur. Dans le cadre de notre programme de gérance et de la surveillance des processus d'intégration des facteurs ESG, de mobilisation et de vote par procuration, MFS a établi les comités fonctionnels suivants : le Comité de durabilité des placements, le Comité de durabilité de l'entreprise et le Comité des votes par procuration. Ces comités sont chargés de surveiller l'application des politiques et des procédures liées à la gérance et à la durabilité suivantes et de les mettre à jour :

COMITÉ DE MFS	POLITIQUE/PROCÉDURE DE MFS
Comité de durabilité des placements	Politique sur l'investissement responsable et la mobilisation Politique sur les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel
Comité de durabilité de l'entreprise	Code de conduite des fournisseurs de MFS Déclaration de MFS International (U.K.) Limited sur l'esclavage et la traite de personnes Déclaration de MFS International Holdings Pty Limited et MFS International Australia Pty Limited sur l'esclavage moderne Déclaration de MFS sur les droits de la personne
Comité des votes par procuration	Politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS

Améliorations et modifications des politiques en 2024

Comme nous l'avons indiqué plus haut, MFS examine toutes les politiques, y compris celles relatives à la gérance, au moins une fois par année pour s'assurer qu'elles tiennent compte de l'évolution des pratiques et des exigences. Ce cadre d'examen des politiques donne aussi l'occasion à l'entreprise d'envisager des améliorations à ses pratiques en fonction des attentes des clients et des marchés ainsi que des attentes à l'interne. Nous estimons que ce processus est indispensable, car il permet d'assurer une surveillance appropriée par les cadres supérieurs et les comités de MFS pertinents. Au cours du dernier examen annuel, les modifications importantes décrites ci-dessous ont été apportées aux politiques et aux procédures susmentionnées.

Politique sur l'investissement responsable et la mobilisation	Aucun changement important.
Politique sur les armes à sous-munitions	Aucun changement important
Code de conduite des fournisseurs de MFS	Aucun changement important
Politique sur l'esclavage moderne	Aucun changement important
Politiques et procédures en matière de vote par procuration	Changements entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2025 : - Communication de nos attentes à l'égard (i) d'un conseil d'administration majoritairement indépendant pour les sociétés japonaises ayant un actionnaire majoritaire et inscrites sur le marché primaire, et (ii) d'un président indépendant et d'un comité de rémunération majoritairement indépendant pour les sociétés en Corée du Sud. - Accroissement de nos attentes en matière de diversité des genres pour les conseils d'administration des sociétés en révisant nos lignes directrices pour voter contre le président du comité des candidatures et de gouvernance ou d'autres postes pertinents dans les cas où moins de 10 % de femmes siègent au conseil d'administration de sociétés d'Amérique latine (sauf les sociétés brésiliennes). Dans le cas des sociétés brésiliennes, nous attendons toujours à ce que 20 % des membres du conseil d'administration soient des femmes. Changements entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2024 : - Communiquer nos attentes quant i) aux comités d'audit et de rémunération entièrement indépendants pour les sociétés en Australie, au Benelux, en Irlande et en Nouvelle-Zélande afin de les harmoniser avec nos attentes quant aux sociétés canadiennes, britanniques, américaines et suisses et ii) aux comités d'audit entièrement indépendants pour les sociétés de la Corée du Sud. - Augmenter nos attentes quant à la mixité au sein des conseils d'administration en révisant nos directives de manière à voter contre la présidence du comité des candidatures et de gouvernance ou d'autres postes pertinents dans les cas i) où la représentation des femmes au sein des conseils d'administration de sociétés américaines, européennes, canadiennes, australiennes et néo-zélandaises est inférieure à 24 %; ii) où la représentation des femmes au sein des conseils d'administration de sociétés chinoises, hongkongaises, indiennes, coréennes, chiliennes et mexicaines est inférieure à 10 %, afin de les harmoniser avec nos attentes visant les conseils d'administration de sociétés japonaises; et iii) où la représentation des femmes au sein des conseils d'administration de sociétés brésiliennes est inférieure à 20 %.

Politiques et procédures en
matière de vote par procuration

- Clarifier notre position quant au droit des actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire ou d'agir par consentement écrit. Plus particulièrement, nous estimons que des seuils de 15 % à 25 % représentent un juste équilibre entre les intérêts des actionnaires et ceux des sociétés, et nous privilégions un seuil de 15 % dans le cas des grandes sociétés dont l'actionnariat est vaste. Par conséquent, nous appuyons de façon générale les propositions d'actionnaires visant à rajuster les droits existants à l'intérieur de ces seuils et les propositions d'actionnaires établissant des seuils de 10 % ou plus dans les cas où ces droits n'existent pas déjà et où la direction n'a pas présenté de proposition à l'intérieur de ces seuils.
- Réviser nos directives de vote concernant la rémunération des cadres afin d'ajouter i) plus d'information sur les facteurs dont nous tenons compte pour déterminer si un régime est axé sur la création de valeur durable à long terme et aligné sur les intérêts des actionnaires; ii) une description de notre processus en deux étapes pour l'analyse des pratiques de rémunération; et iii) plus d'information sur les facteurs à l'appui d'un vote contre les pratiques du comité de rémunération d'un conseil d'administration.

Assurances internes et externes relativement à la gérance de MFS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, MFS a créé une structure étendue de comités internes afin de surveiller ses diverses politiques et procédures, y compris celles en lien avec notre programme de gérance. Notre équipe de placement a également mis en œuvre des examens du risque périodiques, qui comprennent notamment un examen semestriel du risque de placement général et des examens périodiques plus approfondis de la durabilité, qui fournissent des données précieuses sur l'intégration des facteurs ESG à chaque stratégie. En outre, en 2024, nous avons poursuivi l'élaboration de notre programme de surveillance de la conformité de nos activités d'investissement durable et de gérance, en partie par l'ajout de personnel à plein temps au Service de la conformité.

Le service Audit interne de MFS procède à des audits de routine et à des audits ciblés en fonction des évaluations des risques internes. Bien que ces examens n'aient pas lieu chaque année civile, les activités de gérance de l'entreprise, notamment ses pratiques de vote par procuration et d'investissement durable, font l'objet d'audits. Conformément à la politique de l'entreprise, nous ne rendons pas publics les résultats des audits internes, mais nous considérons que ces examens constituent un élément essentiel de notre programme de surveillance, car ils permettent de passer en revue et d'améliorer continuellement les activités qui représentent la pierre angulaire de notre programme de gérance.

Nous croyons que, dans l'ensemble, l'approche décrite ci-dessus offre un cadre d'assurance solide et cohérent qui met à contribution la haute direction et les experts au cours de l'examen de chaque élément du programme de gérance de MFS.

Rapports clairs, justes et équilibrés sur la gérance

Nos rapports sur la gérance et nos communications avec la clientèle prennent plusieurs formes, allant des rapports personnalisés pour un client donné aux webinaires, en passant par les rapports sur la gérance destinés au grand public. Quel que soit le type de rapport ou de communication, nous utilisons un mécanisme de collaboration, qui comprend non seulement la participation d'experts, mais aussi des mécanismes de contrôle. Nos équipes de services à la clientèle et de solutions de placement travaillent sans relâche avec nos clients pour évaluer leurs attentes à l'égard des rapports et avec les membres de nos équipes de placement, de vote par procuration et de marketing pour déterminer le type, la fréquence et le contenu des rapports qui répondent le plus efficacement aux attentes et aux besoins de nos clients. La publication du présent rapport et des rapports trimestriels sur la gérance, ainsi que les recherches sur des aspects bien ciblés de la durabilité marquent l'aboutissement de ce travail.

Les communications externes font l'objet d'un examen par les membres de l'équipe des affaires juridiques ou de la conformité avant leur diffusion de manière à assurer l'exactitude de leur contenu et leur conformité avec les normes réglementaires locales. De plus, par souci de clarté et d'uniformité, les membres attitrés de notre équipe des normes rédactionnelles examinent tous les rapports destinés au grand public avant leur publication. Dans le cas des rapports destinés aux clients, nous nous en remettons aux directeurs des relations avec la clientèle affectés aux clients, pour qu'ils veillent à ce que 1) nos clients reçoivent de nous l'information nécessaire, 2) les attentes en matière de rapports soient communiquées aux divisions concernées de MFS et 3) ces attentes soient codifiées dans les conventions avec les clients ou d'autres directives écrites. Comme c'est déjà le cas pour nos communications publiques, tous les documents font l'objet d'un examen par des experts et sont assujettis à des mécanismes de contrôle appropriés.

/ ANNEXE 6 : PROGRAMME DE GESTION DES FOURNISSEURS POUR LA GÉRANCE/ 8

MFS recourt aux services des tierces parties indiquées ci-dessous pour la mise en œuvre de ses programmes d'intégration des facteurs ESG et de vote par procuration.

SOCIÉTÉS D'EXPERTS-CONSEILS EN SOLLICITATION DE PROCURATIONS

Institutional Shareholder Services, Inc. (ISS)

Glass, Lewis, & Co., Inc.

FOURNISSEURS DE RECHERCHES ET DE DONNÉES ESG

MSCI ESG Research	S&P/Trucost	RepRisk	Bloomberg	ISS	RisQ	Equilar	Clarity AI
-------------------	-------------	---------	-----------	-----	------	---------	------------

Les tiers fournisseurs de services que nous sélectionnons reçoivent des critères clairs et exploitables pour soutenir l'intégration des facteurs ESG à nos processus de placement et de vote par procuration. Les attentes de MFS à l'égard de ses tiers fournisseurs de services, notamment concernant la façon d'exercer leurs activités et leurs pratiques ESG, sont décrites dans le Code de conduite des fournisseurs de MFS. Ce dernier est utile lors du recrutement de fournisseurs tiers et lors de la surveillance continue des tiers existants. Il est attendu de tous les tiers fournisseurs de services qu'ils adoptent des politiques et des pratiques conformes à l'esprit du Code. Nous retenons ces fournisseurs à une fin bien précise ou pour combler nos besoins en matière de données ou de recherches. Plusieurs mécanismes sont utilisés pour évaluer chaque fournisseur. Comme nous l'expliquerons plus loin, MFS a mis en œuvre un solide programme de gestion des fournisseurs, comportant un cadre de contrôle diligent fondé sur une analyse du risque de chaque fournisseur de services. Nous disposons également d'un processus de gestion des contrats des fournisseurs, qui permet de nous assurer que des clauses substantielles sont envisagées et que des exigences claires sont formulées et respectées. Enfin, de manière plus officieuse, les membres de notre équipe de placement communiquent régulièrement avec ces fournisseurs de services pour leur faire part de leurs commentaires sur la qualité des recherches et des données reçues. Ces rencontres servent à faire comprendre nos besoins aux fournisseurs de données.

MFS effectue un suivi de tous ses fournisseurs de services, y compris les sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations et les fournisseurs de recherches et de données ESG indiquées dans les tableaux ci-dessus, dans le cadre d'un programme centralisé de gestion des fournisseurs. Ce programme définit le cadre que la direction peut utiliser pour cerner, mesurer, surveiller et contrôler les risques liés aux services des fournisseurs externes et d'autres fournisseurs. Notre processus de sélection et de suivi des fournisseurs recourt à une approche fondée sur les

risques qui utilise les outils et les techniques décrites dans le programme. MFS s'attend à ce que ses tiers fournisseurs de services adoptent des politiques et des pratiques conformes à l'esprit dudit Code. Les tiers sont tenus d'évaluer périodiquement leurs propres activités et leur chaîne d'approvisionnement afin d'évaluer leur harmonisation avec le Code. MFS assure une surveillance continue des tiers au moyen de renseignements accessibles au public. Dans la mesure où MFS détermine que les pratiques du tiers ne sont pas conformes au Code, elle peut exiger la prise de mesures officielles et la mise en place d'un plan d'atténuation par le tiers ou cesser de faire affaire avec ce dernier. Le programme est administré suivant les politiques et procédures sur la gestion des fournisseurs de MFS, lesquelles relèvent de son service Gestion des risques d'entreprise.

Notre politique fournit par ailleurs un cadre de sélection des fournisseurs et de contrôle diligent continu. Plus précisément, un directeur des relations avec les fournisseurs est affecté à chaque fournisseur de services, est responsable au final de la gestion et de la surveillance de la relation et agit à titre de principale personne-ressource du fournisseur chez MFS. Une cote de risque lié à l'importance, qui détermine le type de surveillance et de suivi qui sont effectués, est attribuée à chaque fournisseur. Les fournisseurs qui ont accès à des renseignements confidentiels au sujet des placements des portefeuilles de MFS ou à d'autres renseignements de même nature, comme les sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations et les fournisseurs de recherches et de données ESG, sont considérés comme des « fournisseurs importants » et, par conséquent, 1) ils font l'objet d'un contrôle diligent tous les 12 à 18 mois, 2) ils sont tenus de fournir les résultats d'audits indépendants sur leurs activités, s'il y a lieu. Les fournisseurs de services qui ne sont pas considérés importants font l'objet du même contrôle diligent, mais moins fréquemment, soit généralement tous les 18 à 24 mois, ou, dans le cas des entreprises qui fournissent des produits réservés à l'usage de MFS, sont soumis uniquement à un suivi continu en cas de lacunes ou d'autres avertissements.

Parmi les autres techniques de suivi employées dans le cadre du programme figurent les suivantes :

- Rétroaction ponctuelle ou officieuse
- Identification de sous-traitants
- Établissement et suivi des niveaux de service
- Visites des lieux
- Réunions périodiques

Lorsque cela est jugé approprié, les groupes de continuité des activités et de technologie et sécurité de l'information de MFS effectuent une évaluation des fournisseurs de services pour s'assurer qu'ils respectent les normes de MFS.

Chaque fournisseur de services signe un accord. Ces accords comportent généralement des garanties contractuelles selon la nature des services fournis. Les clauses contractuelles respectent les normes de MFS élaborées de concert avec ses experts. Par exemple, notre équipe de la sécurité de l'information et le responsable de la protection des renseignements personnels sont responsables des clauses contractuelles régissant la protection des données et la sécurité de l'information. L'exactitude des factures des fournisseurs de services est vérifiée dès leur réception et avant le paiement.

En 2024, MFS a effectué un contrôle diligent des deux sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations, Glass Lewis et ISS, ainsi que de MSCI, de Bloomberg, de RisQ et de Clarity AI. Ces examens ont consisté en une analyse 1) de la compétence et de la qualité du personnel, 2) des procédures à suivre en cas de conflits d'intérêts, 3) des rapports d'audit indépendants, 4) de la sécurité des données, 5) du plan de continuité des activités et 6) des méthodes et directives de vote, s'il y a lieu, de chaque société. De plus, MFS a exigé que ces fournisseurs de services lui remettent des rapports trimestriels sur les violations ou les modifications de leurs procédures de gestion des conflits d'intérêts. D'autres fournisseurs de recherches et de données ESG retenus par MFS en 2024, soit Trucost, Equilar et RepRisk, ont été jugés moins risqués et n'ont donc pas fait l'objet d'un contrôle diligent cette année.

Les contrôles diligents des fournisseurs de recherches et de données ESG et des sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations avec qui MFS a fait affaire, qui ont été effectués en 2024 conformément au processus décrit plus haut, ont permis d'établir qu'il n'y avait aucune lacune ni aucun problème important ni violation des accords écrits pertinents. MFS est d'avis que tous les fournisseurs de recherches et de données ESG et toutes les sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations auxquels elle a fait appel en 2024 ont satisfait à ses attentes et ajouté de la valeur à son programme de gérance.

/ ANNEXE 7 : VENTILATION DE L'ACTIF GÉRÉ DE MFS PAR CATÉGORIE / 6

Nous gérons activement les actifs investis dans des stratégies d'actions et de titres à revenu fixe à l'échelle mondiale pour le compte de nos clients institutionnels et de nos clients particuliers. Ces stratégies sont offertes pour différents types de comptes, notamment les comptes en gestion distincte et les instruments en gestion commune. La caractéristique déterminante de notre méthode de placement active est notre plateforme de recherche mondiale centralisée par l'intermédiaire de laquelle nous gérons les actifs de nos clients, quels que soient la région, le type de client ou le type de compte.

Selon nous, cette stratégie centralisée nous procure un avantage concurrentiel, puisqu'elle nous permet d'offrir un rendement de placement à long terme à nos clients en mettant l'accent sur nos ressources, en encourageant la collaboration à l'échelle mondiale et en assurant la cohérence de notre processus décisionnel.

L'actif géré par MFS au 31 décembre 2024 totalisait 605,1 milliards de dollars.

Les tableaux suivants présentent les chiffres par catégorie d'actif et par région au 31 décembre 2024.

/ ACTIF GÉRÉ PAR MFS ET CLIENTÈLE /

Actif géré par catégorie d'actif

CATÉGORIE D'ACTIF	ACTIF (EN G\$ US)	PART EN POURCENTAGE
Actions	502,8 \$	83,1 %
Titres à revenu fixe	79,3 \$	13,1 %
Mandats équilibrés	22,9 \$	3,8 %
Total	605,1 \$	–

Ventilation de l'actif géré par région

RÉGION	ACTIF (EN G\$ US)	PART EN POURCENTAGE
Amériques	530,0 \$	87,6 %
Europe/Moyen-Orient/Afrique (EMOA)	48,8 \$	8,1 %
Royaume-Uni*	6,0 \$	1,0 %
Asie-Pacifique	26,3 \$	4,3 %
Total	605,1 \$	–

* Comprend le total pour l'EMOA aux fins du calcul de l'actif géré total de MFS.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation plus détaillée des clients de MFS dans le monde, par type de client et par région, en date du 31 décembre 2023.

Comptes par type

TYPE DE COMPTE	NOMBRE DE COMPTES	PART EN POURCENTAGE
Comptes de particuliers	8 918	93,8 %
Comptes institutionnels	745	7,8 %
Total	9 506	100 %

Comptes par région

RÉGION	NBRE DE CLIENTS	PART EN POURCENTAGE
Actions asiatiques hors Japon	48	0,50 %
Australie/Nouvelle-Zélande	62	0,65 %
Canada	93	0,98 %
EMOA	519	5,46 %
Japon	60	0,63 %
Amérique latine et Caraïbes	241	2,54 %
États-Unis	8 483	89,24 %
Total	9 506	100 %

/ ANNEXE 8 : VOTE PAR PROCURATION / 12

Politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS

MFS a adopté une politique claire et étoffée relativement à l'exercice des droits de vote rattachés aux actions détenues par ses clients et pour lesquelles elle a procuration. Pour résumer, les décisions relatives au vote par procuration sont prises en fonction de ce que MFS estime être l'intérêt économique à long terme de ses clients, qui lui ont conféré le pouvoir d'exercer leurs droits de vote en leur nom. En plus de ce principe absolu, les politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS énoncent la politique de vote et l'approche de l'entreprise à l'égard de questions particulières, qui comprennent notamment l'élection et l'indépendance des administrateurs, l'échelonnement des mandats du conseil (c.-à-d. un conseil dont seulement le tiers des membres sont élus chaque année), l'accessibilité de la documentation relative au vote par procuration (c.-à-d. la possibilité pour les actionnaires de présenter des candidats au conseil dans la circulaire de sollicitation de procurations d'un émetteur), les votes consultatifs sur la rémunération des cadres, et les propositions d'actionnaires sur cette question ainsi que celles ayant trait aux questions environnementales, sociales et de gouvernance.

En règle générale, MFS vise à voter de la même manière sur les propositions similaires soumises au vote par procuration lors des assemblées des actionnaires. Cependant, certaines propositions, comme celles qui, de l'avis de MFS, pourraient entraîner une rémunération excessive des cadres ou qui concernent des aspects ESG, sont analysées au cas par cas, en fonction des circonstances et des faits pertinents. Ces propositions sont étudiées par les spécialistes de la gérance attitrés de MFS en collaboration avec les professionnels des placements concernés, qui veillent à ce que les votes soient exprimés dans l'intérêt économique à long terme des clients. Par conséquent, MFS peut voter différemment sur des propositions similaires en fonction de l'émetteur, des circonstances ou des modalités de la proposition. Notre objectif est d'exercer les droits de vote pour l'ensemble des actions détenues par nos clients, sauf en cas d'obstacles au vote transfrontalier comme des exigences de « blocage des actions ».

Bien que MFS vote généralement de la même manière lorsque les actions d'un émetteur sont détenues dans plusieurs portefeuilles de clients, certains clients titulaires de comptes en gestion distincte peuvent conserver leurs droits de vote rattachés aux actions acquises par MFS en leur nom. De plus, certains clients peuvent déroger à la décision de vote prise par MFS en lui demandant explicitement de voter différemment pour le compte de leur portefeuille. De même, MFS peut voter différemment si l'équipe de gestion de portefeuille responsable d'un compte client en particulier estime qu'une instruction de vote différente est dans l'intérêt

économique à long terme de ce compte. Dans le cas des comptes et des instruments en gestion commune de MFS, comme ses fonds communs de placement, les clients particuliers ne peuvent pas donner de directives de vote à MFS en raison de la nature commune des produits.

Les activités de vote par procuration de MFS sont supervisées par le Comité des votes par procuration de MFS (dont font partie les cadres des équipes de placement et des affaires juridiques), alors que nos spécialistes de la gérance s'occupent de la gestion courante et de l'exécution de ces activités et des activités de mobilisation. Les responsabilités du comité comprennent la tenue et la mise à jour des politiques au besoin, le suivi et le règlement des conflits d'intérêts potentiels qui surviennent dans nos activités de vote, la prise en considération des questions spéciales relatives au vote par procuration et l'établissement des priorités et des stratégies de mobilisation relativement aux activités de vote par procuration de MFS. Le comité n'inclut pas de personnes dont les principales fonctions sont liées à la gestion des relations avec les clients, au marketing ou aux ventes. Un exemplaire de nos politiques actuelles est mis à la disposition des clients actuels et potentiels sur demande.

Suivi de nos votes par procuration

Comme il en est fait mention dans les politiques et procédures en matière de vote par procuration de MFS, nous collaborons avec les sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations pour effectuer un suivi des actions et des droits de vote que nous avons. Selon le client, nous faisons appel à l'une des deux sociétés d'experts-conseils en sollicitation de procurations, soit ISS et Glass Lewis, qui 1) reçoit, directement ou indirectement de la part des banques dépositaires de nos clients, les circulaires de sollicitation des procurations et les bulletins de vote, 2) saisit ces renseignements dans une base de données et 3) met en correspondance les assemblées à venir avec les placements détenus dans les portefeuilles des clients, qui sont entrés dans son système en fonction des données fournies par MFS. Grâce à l'utilisation du système de la société d'experts-conseils en sollicitation de procurations, les bulletins de vote et les sommaires des procurations pour les assemblées d'actionnaires à venir peuvent être consultés en ligne par certains employés et par les membres du Comité des votes par procuration.

La société d'experts-conseils en sollicitation de procurations rapproche la liste de tous les comptes clients de MFS détenant des participations dans l'entreprise ainsi que le nombre d'actions détenues dans ces comptes à la date de clôture des registres avec sa liste de toutes les assemblées d'actionnaires à venir pour cette entreprise. Si elle n'a pas reçu de bulletin de vote, la société d'experts-conseils en sollicitation de procurations ou MFS communique avec la banque dépositaire pour en demander la raison.

Prêt de titres

Comme il est indiqué dans les politiques et procédures de MFS en matière de vote par procuration, il peut arriver que certains instruments de placement en gestion commune pour lesquels MFS agit à titre de promoteur, comme les fonds communs de placement enregistrés aux États-Unis, participent à un programme de prêt de titres. Dans le cas de ces instruments, MFS s'efforcera de rappeler les titres américains prêtés si MFS ou son agent sont avisés en temps opportun de la tenue d'une assemblée des actionnaires avant la date de clôture pertinente. Il peut arriver que MFS ne soit pas en mesure de rappeler en temps opportun les titres américains prêtés pour pouvoir exercer les droits de vote afférents à ces actions. En règle générale, MFS ne rappelle pas les titres autres qu'américains qui ont été prêtés, parce qu'elle ne dispose pas d'un délai suffisant en raison des procurations, des dates de clôture des registres ou des dates-butoirs de vote pour rappeler les actions à temps sur certains marchés de façon automatique. Par conséquent, elle n'exerce généralement pas les droits de vote rattachés aux titres autres qu'américains qui ont été prêtés. Si MFS est avisée à temps de ce qu'elle considère comme un vote important et inhabituel relatif à un émetteur autre qu'américain alors que les actions de cet émetteur ont été prêtées et si elle estime que le fait de voter est dans l'intérêt économique à long terme des actionnaires, elle s'efforce de rappeler en temps opportun les titres prêtés.

/ ANNEXE 9 : SOCIÉTÉS MOBILISÉES / 9

Abu Dhabi National Energy Co PJSC	Compagnie Financière	Gouvernement australien	Nasdaq Inc	Techne Corp
AES Corp	Richemont SA	Graphic Packaging Holding Co	Naturenergie Holding AG	Techtronic Industries Co Ltd
AIB Group PLC	Compass Group PLC	Hilton Worldwide Holdings Inc	NatWest Group PLC	Telefonaktiebolaget LM Ericsson
Air Products and Chemicals Inc	Comstock Resources Inc	Howmet Aerospace Inc	Newell Brands Inc	Tesco PLC
Allfunds Group PLC	ConocoPhillips	Iberdrola SA	NIKE Inc	Thermo Fisher Scientific Inc
American Express Co	Credicorp Ltd	Illinois Tool Works Inc	Nippon Steel Corp	Toei Co Ltd
Analog Devices Inc	Croda International PLC	Inner Mongolia Yili Industrial Group Co Ltd	Nippon Television Holdings Inc	Toho Co Ltd Tokyo
Anhui Conch Cement Co Ltd	CSX Corp	Intertek Group PLC	Nishimatsuya Chain Co Ltd	Tokyo Tatemono Co Ltd
Aon PLC	Danone SA	ITT Corp	Nomura Research Institute Ltd	Tosoh Corp
APA Group	Danske Bank AS	Johnson & Johnson	Norfolk Southern Corp	TotalEnergies SE
Apple Inc	Delta Air Lines Inc	Johnson Controls International PLC	NS Solutions Corp	Toyota Industries Corp
ArcelorMittal	Denso Corp	JPMorgan Chase & Co	Option Care Health Inc	TP ICAP Group PLC
Assurant Inc	Deutsche Bank AG	Julius Baer Group Ltd	PACCAR Inc	TransDigm Group Inc
AUB Group Ltd	Deutsche Boerse AG	Kamigumi Co Ltd	Petroleos Mexicanos	Treasury Corp of Victoria
Avery Dennison Corp	Diageo PLC	KBR Inc	Philip Morris International Inc	UBS Group AG
Babcock International Group PLC	Dominion Energy Inc	Keisei Electric Railway Co Ltd	Plains All American Pipeline LP	Union Pacific Corp
Bank of Ireland Group PLC	DTE Energy Co	Kinaxis Inc	PostNL NV	United Utilities Group PLC
Beazley PLC	Duckhorn Portfolio Inc	Kingsoft Corp Ltd	PPG Industries Inc	USS Co Ltd
Blackrock Inc	Duke Energy Corp	Kitz Corp	PPL Corp	Vale SA
Bunge Global SA	Edenred SE	Kyocera Corp	ProLogis (FPI)	Verisk Analytics Inc
Cable One Inc	Edison International	La Banque Toronto-Dominion	Prosperity Bancshares Inc	Volkswagen AG
CAE Inc	Electronic Arts Inc	Laboratoires Abbott	Prudential PLC	Vulcan Materials Co
Canadien Pacifique Kansas City Ltée	Encompass Health Corp	Lear Corp	RELX PLC	Walt Disney Co
Capitaland Investment Ltd/Singapore	Enel SpA	Legrand SA	Repsol SA	Weir Group PLC
Cboe Global Markets Inc	Engie SA	Linde PLC	Rio Tinto PLC	Weyerhaeuser Co (FPI)
Cenovus Energy Inc	Ephios Subco 3 Sarl	LKQ Corp	Ryanair Holdings PLC	Whitbread PLC
CenterPoint Energy Inc	EP Infrastructure AS	Lloyds Banking Group PLC	Sage Group PLC	Wingstop Inc
Central American Bottling Corp	Equifax Inc	Lowe's Cos Inc	Samsung Electronics Co Ltd	Wolters Kluwer NV
Chemours Co	Equinix Inc (FPI)	Macquarie Group Ltd	Sankyu Inc	Woodside Energy Group Ltd
Chevron Corp	Eroski S Coop	Marriott International Inc	Sasol Ltd	WW Grainger Inc
Cia de Saneamento Basico do Estado	Essentra PLC	Marvell Technology Inc	SBA Communications Corp (FPI)	Xcel Energy Inc
de Sao Paulo	Estée Lauder Cos Inc	Masco Corp	Schneider Electric SE	Yum China Holdings Inc.
Cigna Group	Euronext NV	Mattamy Group Corp	Schrodinger Inc	Zebra Technologies Corp
Cikarang Listrindo Tbk PT	Flora Food Management BV	Mattel Inc	Sodexo SA	Zeta Global Holdings Corp
Citigroup Inc	Flutter Entertainment PLC	McKesson Corp	Southern Co	
CME Group Inc	FormFactor Inc	Meituan	Southwest Gas Holdings Inc	
CNH Industrial NV	FP Corp	Minerva SA/Brésil	Starbucks Corp	
Colgate-Palmolive Co	Gartner Inc	Mitsubishi Estate Co Ltd	Steadfast Group Ltd	
Columbia Banking System Inc	GEA Group AG	Mitsui Fudosan Co Ltd	Sun Communities Inc (FPI)	
Comcast Corp	GFL Environmental Inc	Mondelez International Inc	Symrise AG	
Compagnie des chemins de fer	Glencore PLC	MTU Aero Engines AG	Taisei Corp	
nationaux du Canada	Goldman Sachs Group Inc	Multiplan Empreendimentos Imobiliarios SA	TBS Holdings Inc	



En 1924, MFS a lancé le premier fonds commun de placement à capital variable aux États-Unis, ce qui a ouvert la porte des marchés à des millions d'investisseurs ordinaires. Aujourd'hui, en tant que gestionnaire de placements mondiaux complet au service des professionnels en services financiers, des intermédiaires et des clients institutionnels, MFS continue de servir un seul but : créer de la valeur à long terme pour les clients en répartissant le capital de manière responsable. Pour ce faire, il faut notre approche de placement efficace combinée à une expertise collective, à une gestion du risque éclairée et à une discipline à long terme. Soutenues par notre culture de valeurs communes et de collaboration, nos équipes aux diverses écoles de pensée débattent activement des idées et évaluent les risques importants pour déceler ce que nous croyons être les meilleures occasions de placement sur le marché.

MFS peut intégrer des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) à son analyse fondamentale des placements et à ses activités de mobilisation lorsqu'elle communique avec les émetteurs. Les exemples fournis ci-dessus montrent plusieurs façons dont MFS a historiquement intégré les facteurs ESG à l'analyse ou aux activités de mobilisation auprès de certains émetteurs. Ils ne doivent pas être considérés comme indiquant que les placements ou la mobilisation donneront des résultats positifs dans toutes les situations ou dans une situation en particulier. Les activités de mobilisation consistent généralement en un dialogue qui se poursuit sur une longue période; elles n'entraînent pas toujours une modification des pratiques liées aux facteurs ESG d'un émetteur. Les résultats des émetteurs dépendent de nombreux facteurs; les résultats favorables des placements ou des activités de mobilisation, y compris ceux décrits ci-dessus, peuvent ne pas être liés à l'analyse ou aux activités de MFS. La mesure dans laquelle MFS intègre les facteurs ESG à l'analyse des placements et aux activités de mobilisation varie selon la stratégie, le produit et la catégorie d'actif; elle peut aussi varier au fil du temps. Par conséquent, les exemples ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des facteurs ESG utilisés dans la gestion du portefeuille d'un investisseur donné. Les renseignements ci-dessus de même que les sociétés ou les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement, des recommandations d'achat ou de vente d'un titre ou une indication des opérations prévues à l'égard de tout produit de placement de MFS.

Les points de vue exprimés sont ceux du ou des auteurs et peuvent changer sans préavis. Ils sont fournis à titre indicatif seulement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat d'un titre, une sollicitation ou un conseil en placement. Les prévisions ne sont pas garanties. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Sauf indication contraire, les logos ainsi que les noms des produits et services sont des marques de commerce de MFS^{MD} et de ses sociétés affiliées, qui peuvent être déposées dans certains pays.

Distribué par : **États-Unis** – MFS Investment Management; **Amérique latine** – MFS International Ltd.

Veillez noter qu'en Europe et dans la région Asie-Pacifique, le présent document est réservé aux professionnels en placement et est destiné à un usage institutionnel seulement. Au Canada, le présent document est pour usage institutionnel seulement.

Note à l'intention des lecteurs du Canada : Publié au Canada par MFS Gestion de Placements Canada Limitée. **Note à l'intention des lecteurs du Royaume-Uni et de la Suisse** : - Publié au Royaume-Uni et en Suisse par MFS International (UK) Limited (« MIL UK »), une société privée à responsabilité limitée inscrite en Angleterre et au pays de Galles sous le numéro 03062718, dont les activités de placement sont autorisées et réglementées par la UK Financial Conduct Authority. Le siège social de MIL UK, filiale indirecte de MFS^{MD}, se trouve au One Carter Lane, Londres (EC4V 5ER), au Royaume-Uni. **Note à l'intention des lecteurs européens (hors Royaume-Uni et Suisse)** : Publié en Europe par MFS Investment Management (Lux) s. à r. l. (MFS Lux), une entreprise autorisée en vertu des lois du Luxembourg en tant que société de gestion pour les fonds domiciliés au Luxembourg, qui offre des produits et des services de placement aux investisseurs institutionnels. Le siège social de cette société à responsabilité limitée se situe au 4, rue Albert Borschette, Luxembourg L-1246. Tél. : 352 2826 12800. Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels (dans la mesure où les organismes de réglementation locaux le permettent). On ne doit pas s'y fier et il ne doit pas être distribué si cela contrevient à la réglementation locale; **Singapour** – MFS International Singapore Pte. Ltd. (CRN 201228809M); **Australie/Nouvelle-Zélande** – MFS International Australia Pty Ltd (« MFS Australia ») (ABN 68 607 579 537) détient le permis numéro 485343 pour la prestation de services financiers en Australie. MFS Australia est régie par l'Australian Securities and Investments Commission; **Hong Kong** – MFS International (Hong Kong) Limited (« MIL HK »), entreprise privée à responsabilité limitée inscrite auprès de la Hong Kong Securities and Futures Commission (« SFC ») et réglementée par celle-ci. MIL HK est autorisée à exercer des activités réglementées de négociation de titres et de gestion d'actifs, et peut fournir certains services de placement à des « investisseurs professionnels » au sens de la *Securities and Futures Ordinance* (« SFO »); **pour les investisseurs professionnels en Chine** – MFS Financial Management Consulting (Shanghai) Co., Ltd. 2801-12, 28th Floor, 100 Century Avenue, Shanghai World Financial Center, Shanghai Pilot Free Trade Zone, 200120, Chine, une entreprise chinoise à responsabilité limitée réglementée pour fournir des services-conseils en gestion financière; **Japon** – MFS Investment Management K.K. est inscrite à titre d'opérateur d'instruments financiers, Kanto Local Finance Bureau (FIBO) No. 312, membre de l'Investment Trust Association du Japon et de la Japan Investment Advisers Association. Comme les frais assumés par les investisseurs varient selon les circonstances (produits, services, période de placement, conditions du marché, etc.), le montant total et les méthodes de calcul ne peuvent être indiqués à l'avance. Tous les placements comportent des risques, y compris les fluctuations de marché, et les investisseurs peuvent perdre le capital investi. Avant de faire des placements, les investisseurs devraient obtenir et lire attentivement le prospectus et les documents indiqués dans l'article 37-3 de la *Financial Instruments and Exchange Act*.